

MEGANE E-TECH 100% ELECTRIC

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

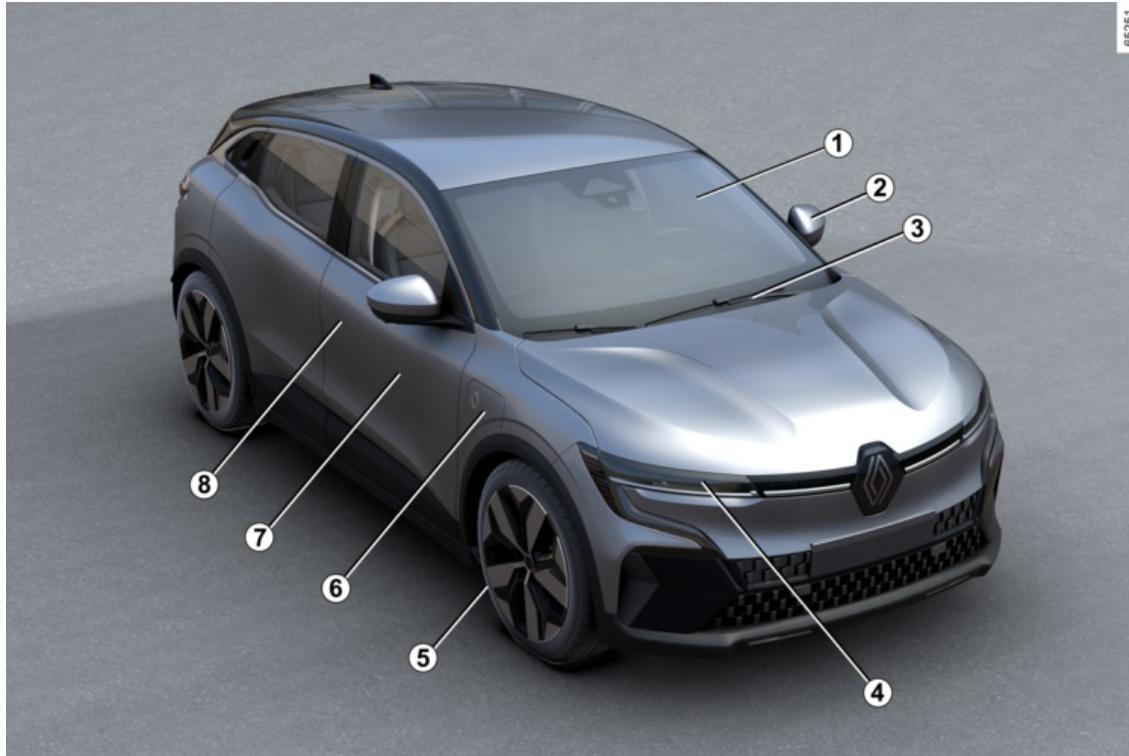
Bienvenue à bord de votre véhicule électrique	4	La conduite.....	172
L'extérieur	4	Démarrage, arrêt du moteur	172
L'habitacle.....	6	Commande de vitesses	175
Le poste de conduite	8	Système de freinage régénératif	179
Les aides à la conduite.....	10	Frein de parking.....	182
La sécurité à bord.....	12	Environnement.....	187
L'identification du véhicule - étiquettes	14	Conseils de conduite, eco conduite.....	188
Le compartiment moteur (entretien courant)	16	Système de surveillance de pression des pneumatiques	192
Les dépannages	18	Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ..	197
Faites connaissance avec votre véhicule	20	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	202
Véhicule E-Tech 100% electric (EV).....	20	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	207
Carte.....	53	Limiteur de vitesse.....	268
Clé digitale.....	63	Régulateur de vitesse.....	274
Portes et ouvrants.....	66	Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.....	279
Reconnaissance faciale.....	74	Aides au stationnement	297
Sièges avant.....	75	Appel d'urgence.....	326
Places arrière.....	82	Votre confort	329
Ceintures de sécurité.....	84	MULTI-SENSE.....	329
Dispositifs complémentaires de sécurité	88	Aérateurs, chauffage et climatisation	330
Sécurité enfants.....	97	Équipement multimédia	345
Sièges enfants.....	103	Équipements habitacle	347
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passa- ger avant.....	119	Rangements, aménagements habitacle	351
Poste de conduite	124	Transport d'objets	355
Ordinateur de bord	130	Entretien	358
Témoins lumineux	143	Accès moteur, niveaux	358
Direction.....	148	Batterie	363
Rétrovision.....	150	Nettoyage	366
Éclairages et signalisations	157	Conseils pratiques.....	370
Avertisseurs sonores et lumineux.....	165	Pneumatiques.....	370
Essuie-vitres	166		

SOMMAIRE

Dépannage	379
Feux, éclairages : remplacement des lampes	383
Balais d'essuie-vitres : remplacement	386
Fusibles	388
Recommandations importantes	393
Anomalies de fonctionnement	395
Caractéristiques techniques	399
Informations véhicule.....	399
Pièces de rechange et réparations.....	406
Justificatifs d'entretien	407
Contrôle anticorrosion	413

L'EXTÉRIEUR

1



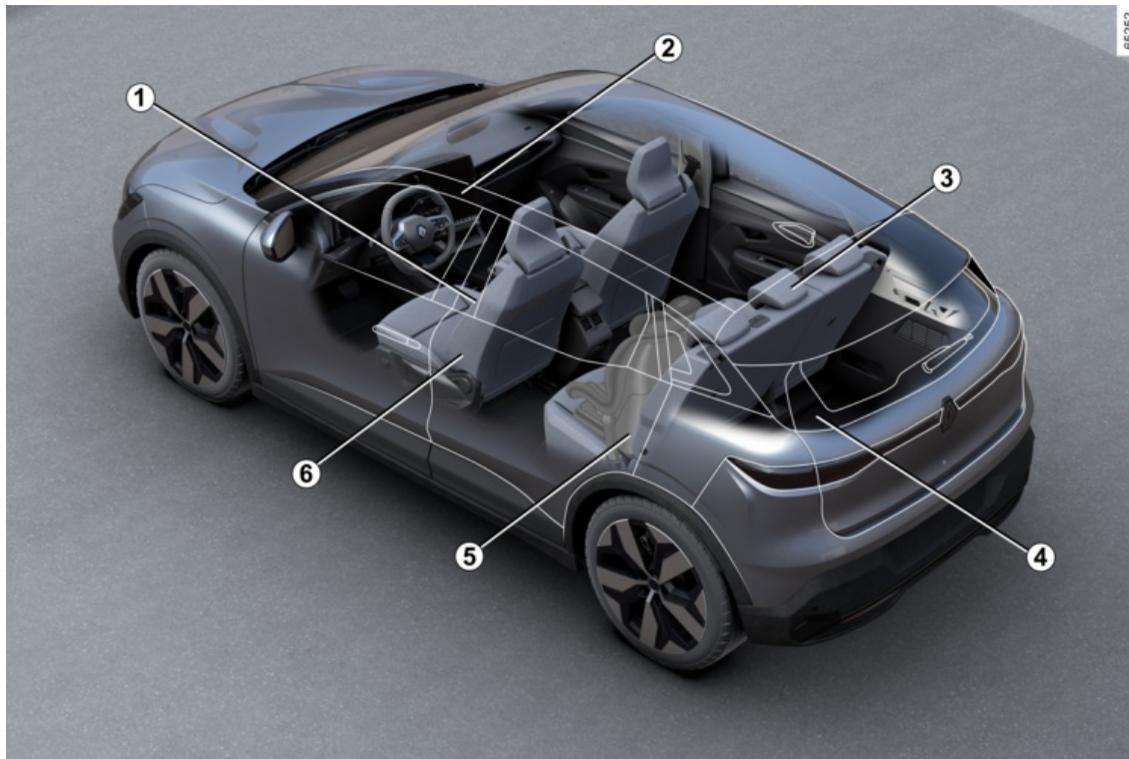
05251

L'EXTÉRIEUR

1. Lève-vitres → 347
2. Rétroviseurs → 150
3. Essuie-vitres, lave-vitre → 166 → 169
Désembuage → 340
4. Feux : fonctionnement → 157
Feux : remplacement → 383
5. Pneumatiques → 370
6. Charge → 30
7. Entretien de la carrosserie → 366
8. Carte → 53
Verrouillage, déverrouillage des portes → 68

L'HABITACLE

1



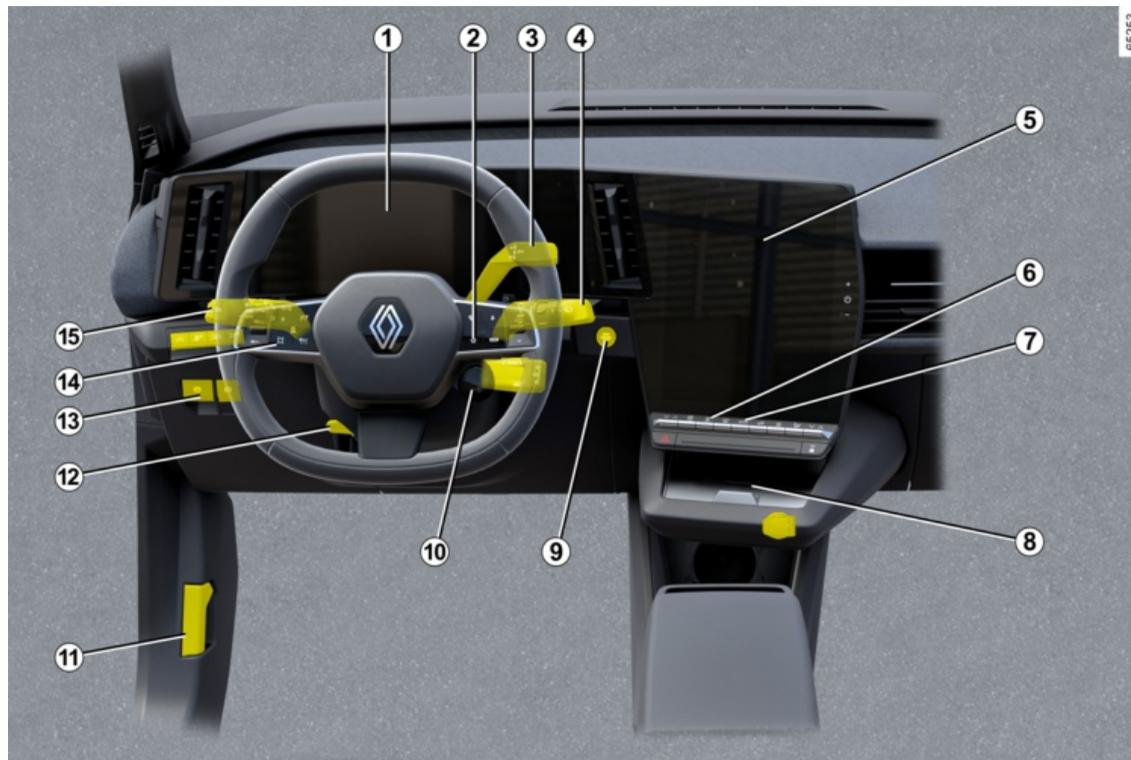
6 - Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

L'HABITACLE

1. Réglage de la position de conduite → 84
2. Rangement/aménagements habitacle → 351
3. Appuis-tête arrière → 82
Banquette arrière → 83
4. Transport d'objet → 355
5. Sécurité enfants → 97
6. Appuis-tête avant → 75
Sièges avant à commandes manuelles → 75
Sièges avant à commandes électriques → 77

LE POSTE DE CONDUITE

1



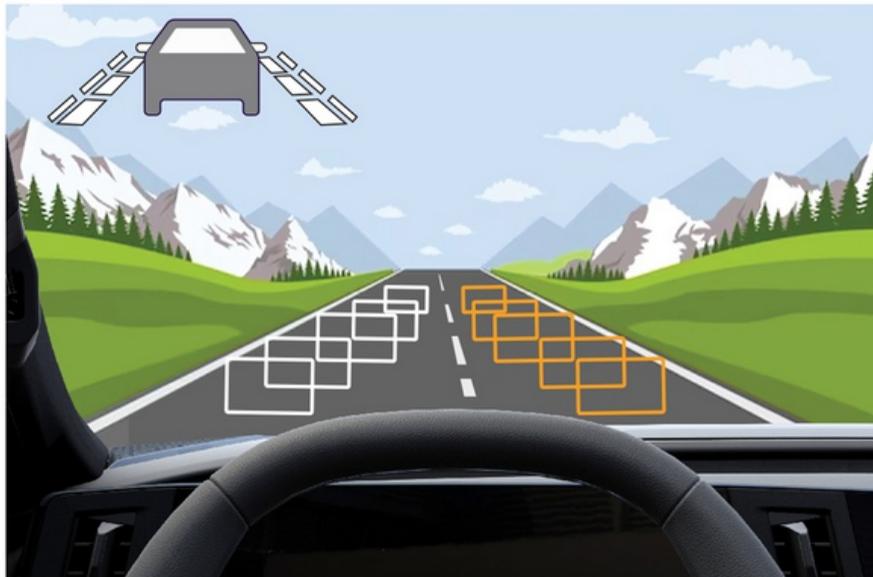
LE POSTE DE CONDUITE

1. Tableau de bord → 143
2. Commandes ordinateur de bord → 130
3. Commande de vitesses → 175
4. Commande d'essuis-vitre(s)/lave-vitre(s) → 166 → 169
5. Écran multimédia → 345
6. Siège(s) chauffant(s) → 75
7. Chauffage/climatisation → 337 → 333
8. Rangement de console centrale/zone de charge d'induction → 351
9. Bouton arrêt/démarrage du moteur → 172
10. Commande MULTI-SENSE → 329
11. Déverrouillage capot moteur → 358
12. Réglage volant → 148
13. Frein de parking assisté → 182
14. Limiteur de vitesse → 268
Régulateur de vitesse → 274
15. Éclairage extérieur → 157

LES AIDES À LA CONDUITE

1

62354

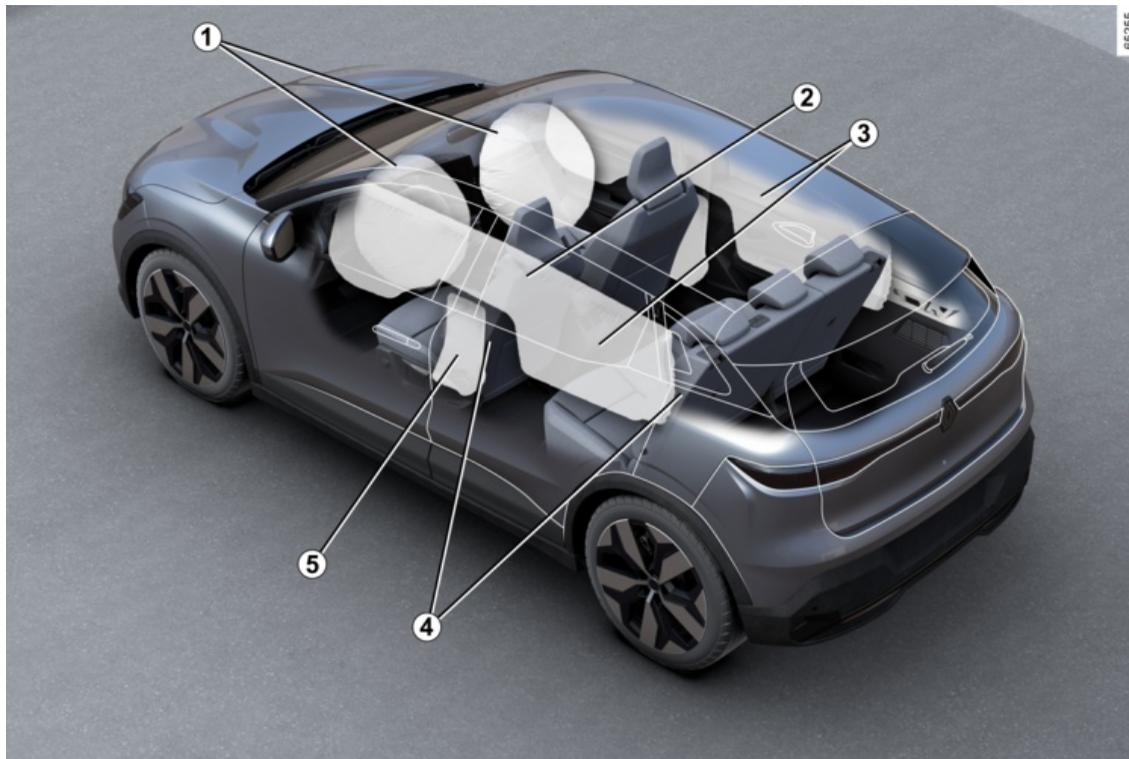


LES AIDES À LA CONDUITE

- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite → **202**
- Alerte de sortie de voie → **208**
- Prévention sortie de voie → **213**
- Prévention sortie de voie d'urgence → **220**
- Freinage actif d'urgence → **236**
- Freinage actif d'urgence en marche arrière → **265**
- Avertisseur d'angle mort → **228**
- Avertisseur de sortie de stationnement → **319**
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques → **197**
- Système de surveillance de pression des pneumatiques → **192**
- Limiteur de vitesse → **268**
- Régulateur de vitesse → **274**
- Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go → **279**
- Détection de panneaux de signalisation routière → **245**
- Aide au parking → **297**
- Caméra de recul → **303**
- Caméra 360° → **311**
- Parking mains libres → **306**
- Sortie sécurisée du véhicule → **323**
- Alerte distances de sécurité → **232**
- Alerte vigilance conducteur → **243**

LA SÉCURITÉ À BORD

1



LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux → 89

Inhibition airbag frontal passager → 119

2. Airbag central → 94

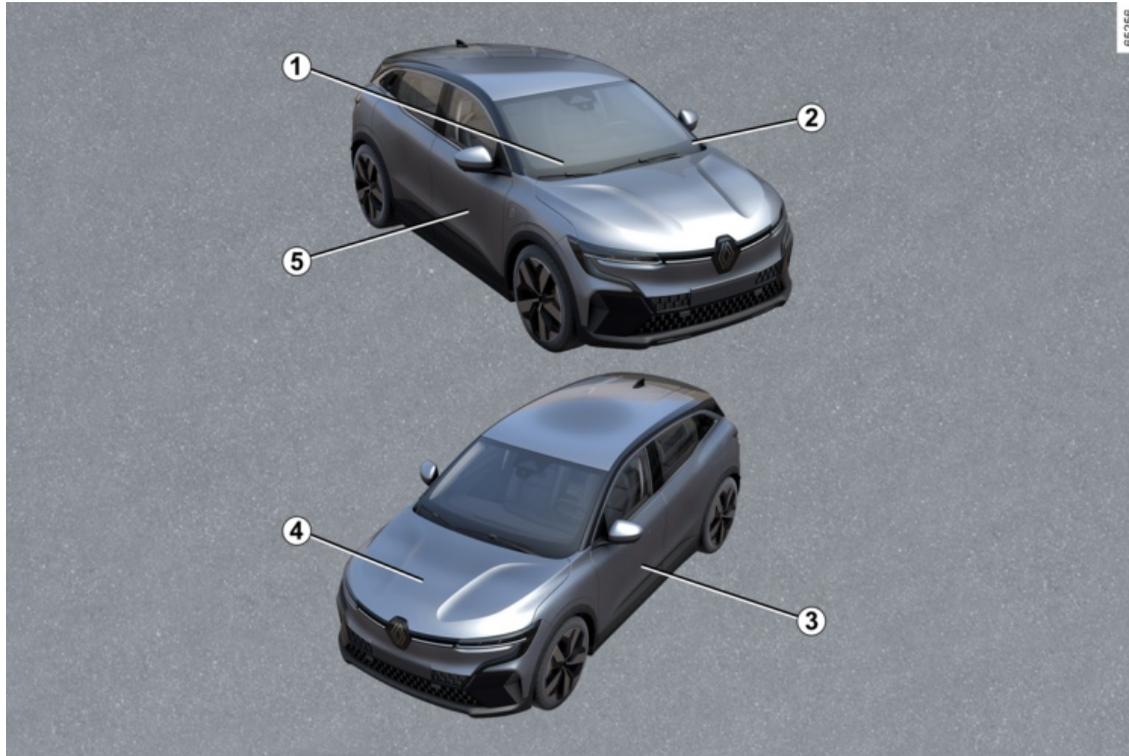
3. Airbags rideaux → 94

4. Ceintures de sécurité → 84

5. Airbags latéraux → 94

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

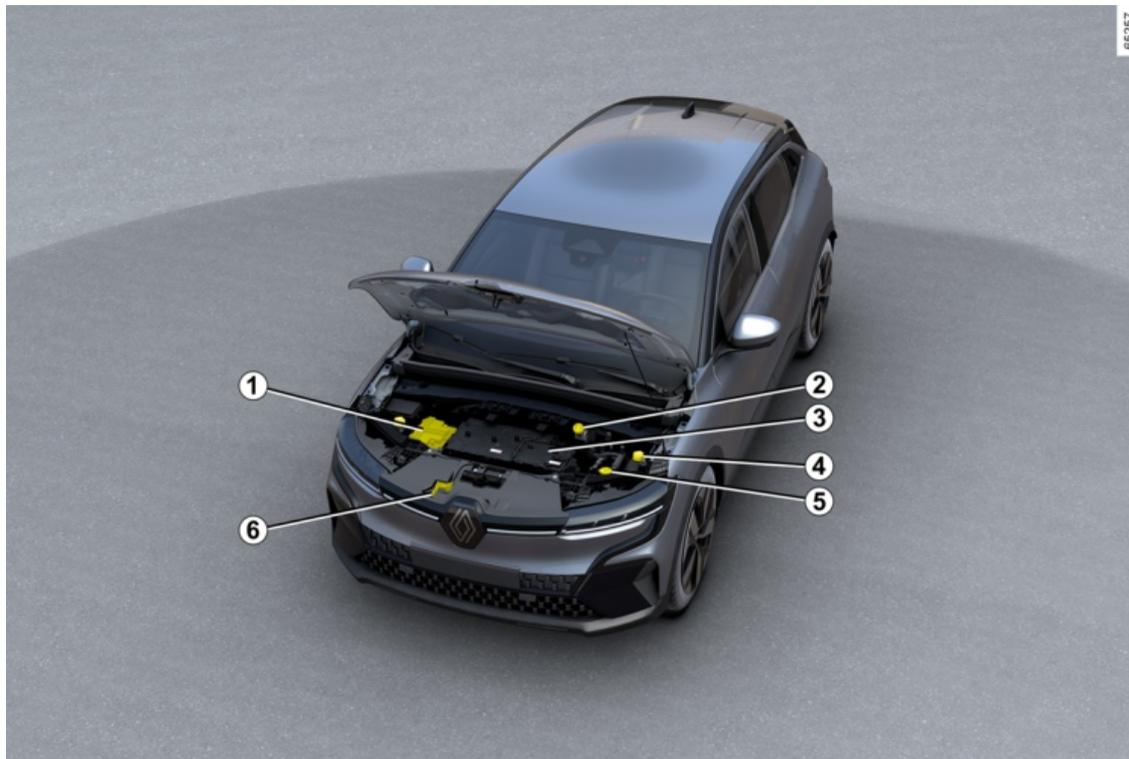


L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Informations techniques pour les secours → **399**
2. Rappel du numéro d'identification véhicule → **399**
3. Étiquettes pression des pneumatiques → **197** → **370**
4. Identification moteur → **400**
5. Plaque d'identification véhicule → **399**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

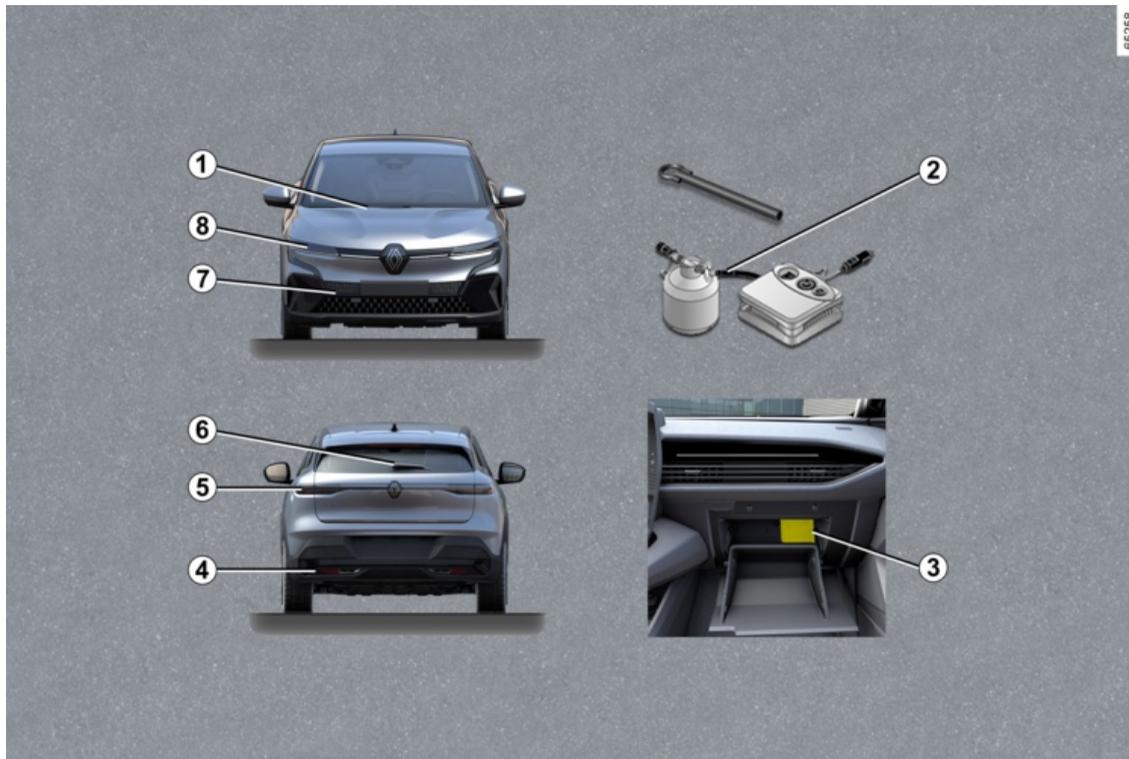


LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Batterie → 363
2. Liquide de frein → 361
3. Circuit électrique «400 volts» → 20
4. Liquide de refroidissement → 360
5. Liquide lave-vitre(s) → 362
6. Ouverture capot moteur → 358

LES DÉPANNAGES

1



LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➔ **386**
2. Crevaison ➔ **374**
Outils ➔ **378**
3. Fusibles ➔ **388**
4. Point de remorquage arrière ➔ **379**
5. Remplacement des lampes arrière ➔ **383**
- 6 Remplacement du balai essuie-vitre arrière ➔ **386**
7. Point de remorquage avant ➔ **379**
8. Remplacement des lampes avant ➔ **383**

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques, mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

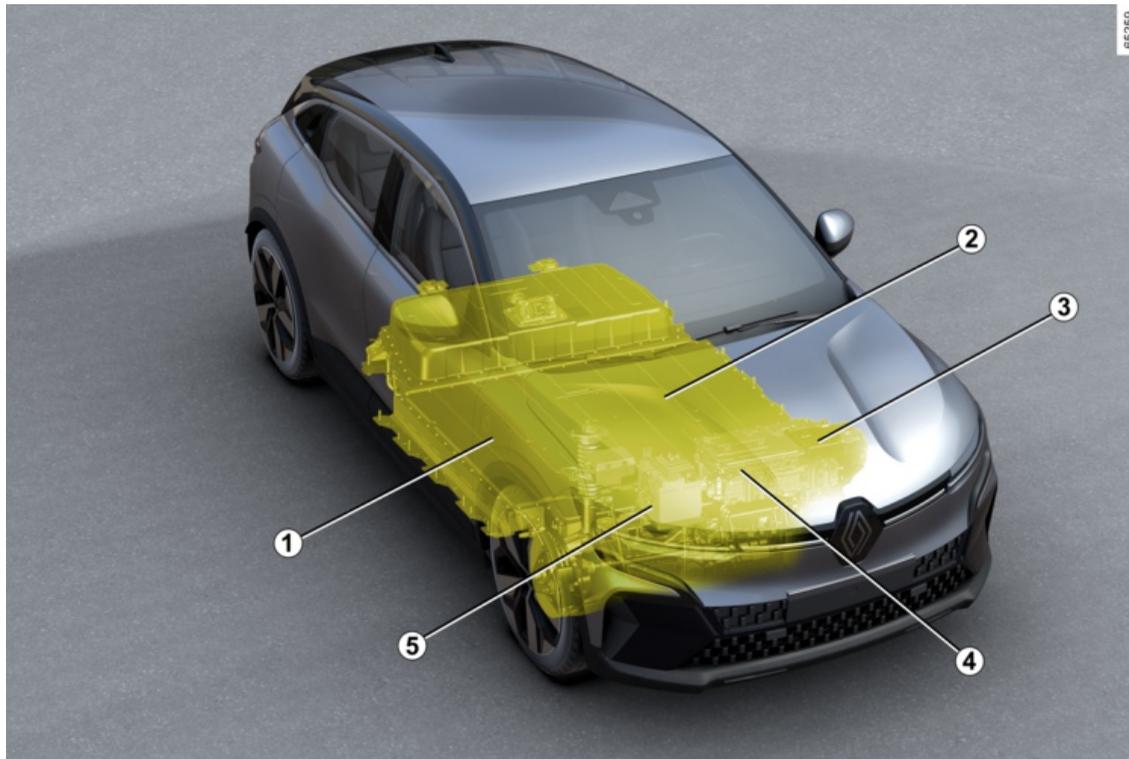
2 La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Présentation

2 Schéma de principe d'un véhicule électrique



VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

- 1 Prise de charge électrique (côté passager)
- 2 Batterie de traction « 400 volts »
- 3 Moteur électrique
- 4 Câblage de puissance électrique de couleur orange
- 5 Batterie secondaire 12 volts

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Services connectés

2

Présentation

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule avec alerte batterie faible ;
- la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;
- l'autonomie restante ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

- des systèmes informatiques externes (téléphones portables, tablettes ...) ;
- l'écran multimédia du véhicule.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement multimédia ou adressez-vous à un Représentant de la marque.



Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 400 volts » ;
- une batterie secondaire 12 volts.

Batterie de traction « 400 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.

L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite ➔ 190.

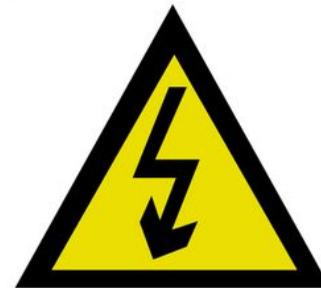
Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, faites contrôler votre circuit de climatisation par un professionnel qualifié. En particulier, si

vous constatez une baisse de performance de la climatisation.

Batterie secondaire 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie secondaire 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, assistance de freinage...).



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61607

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Circuit électrique « 400 volts »



Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **9** et aux éléments repérés

par le symbole .



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400

volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Conduite

Comme pour une voiture avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie ➔ **188**.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

À chaque coupure de contact, la ventilation se coupera après une dizaine de secondes environ.

2



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.
Risque de coincement des pédales



moins s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.



Votre véhicule électrique étant silencieux, avant de le quitter, pied sur le frein, arrêtez le moteur.

**RISQUES DE BLESSURES
GRAVES**

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piétons est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le té-

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Recommandations importantes



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

→ 379.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge. Ne lavez jamais le cordon de charge lorsque le véhicule est en charge. Ne lavez jamais le cordon de charge et la fiche du cordon de charge lorsque le cordon n'est pas branché pour éviter la corrosion des broches de charge.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

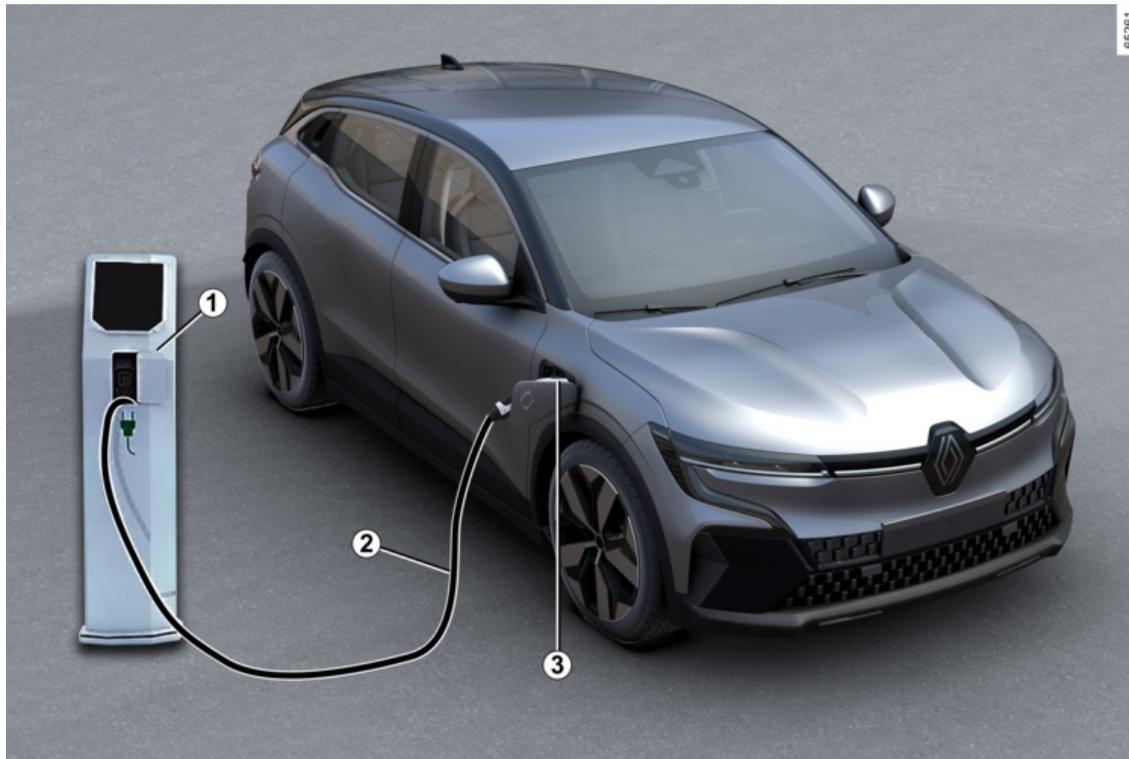
Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

2

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Charge

2 Schéma de principe



VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

- 1 Boîtier mural spécifique ou borne de recharge
- 2 Cordon de charge
- 3 Prise de charge électrique (côté passager)



Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Cordon de charge A



Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

i Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

i Pour l'entretien du cordon de charge, assurez-vous que le cordon est bien débranché.
Nettoyez le câble avec un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau.
Lors du nettoyage, veillez à ce que le chiffon ne rentre pas en contact avec les extrémités du câble (connecteurs, broches de charges) pour éviter tout risque de corrosion.

i Chaque cordon de charge est rangé dans le coffre du véhicule ➔ 71.

Cordon de charge B



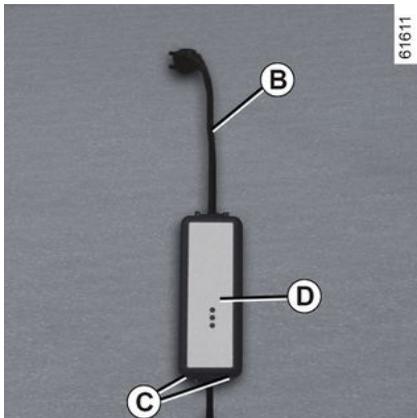
Ce cordon permet la charge :

- en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 14 A / 16 A) au véhicule ;
- en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 8 A), par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge **B**.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

2



i Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier **D**), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge **B**.

i Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements **C** pour l'accrocher.

Recommandations importantes



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standard fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.

N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés.

Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Utilisation du cordon de charge *B*

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

Installations

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4) ;
- une liaison de terre conforme aux normes du pays en vigueur.

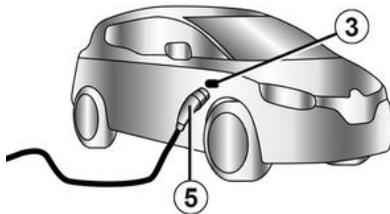
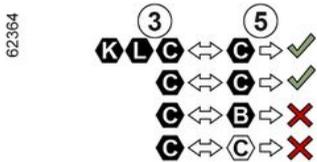
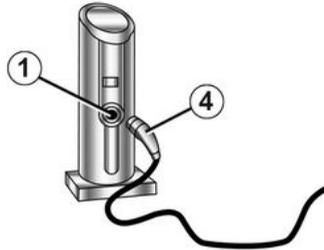
VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes

2

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Courant alternatif (AC)



Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :

- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **1** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **4** du cordon ;
- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Etiquettes

2

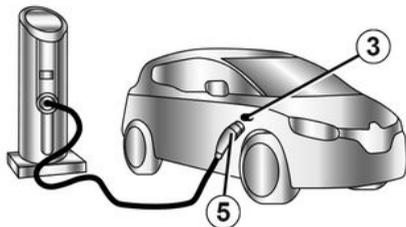
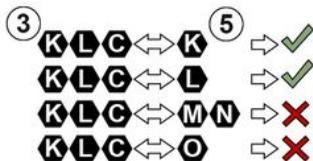
Type de charge	Courant alternatif (AC)			
Branchement	Borne de charge 1/Cordon de charge 4		Véhicule 3/Cordon de charge 5	
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).				

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Courant continu (DC)

2

62378



Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon de charge.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

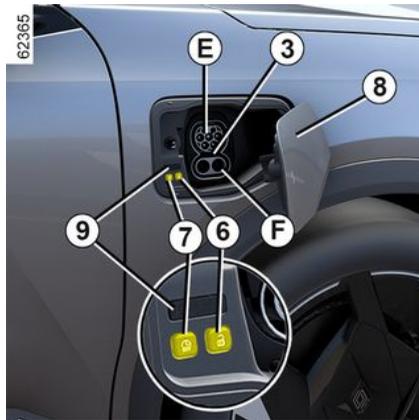
Étiquettes

Type de charge	Courant continu (DC)				
Branchement	Véhicule 3/Cordon de charge 5				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).					

2

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Prise de charge électrique 3



Nota : en cas d'enneigement, débroyez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule côté passager avant branchement ou débranchement.

En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Le véhicule dispose de deux prises de charge situées côté passager à l'avant du véhicule :

- prise **E** pour une charge jusqu'à 22 kW ;
- prise **F**, suivant véhicule, pour une charge rapide.

Il y a également deux boutons situés à l'intérieur de la trappe de charge :

- le bouton **6**  permet de déverrouiller le cordon de charge ;
- le bouton **7**  permet de lancer une charge immédiate du véhicule.

Précautions

Dans le cadre d'un usage quotidien, il est recommandé de charger votre véhicule à 80 % pour améliorer la durée de vie de la batterie.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lors de conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débuter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Le niveau d'énergie disponible est dépendant de la température batterie. Il peut donc varier entre l'arrêt et le redémarrage du véhicule si la batterie s'est refroidie ou réchauffée.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Privilégiez de recharger le véhicule après roulage si faible charge (< 25 %) et températures négatives.

Conseils

- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert ;
- la charge est possible par temps de pluie ou de neige ;
- l'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.

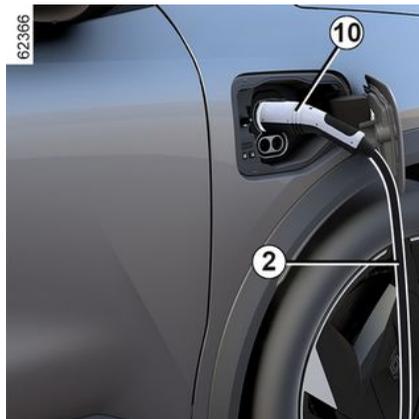
Recharge de la batterie de traction

Véhicule à l'arrêt et immobilisé, contact coupé :

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

- prenez le cordon de charge **2** situé dans le bac de rangement de coffre de votre véhicule ;
- appuyez sur la trappe de charge **8** pour la déverrouiller. Le témoin **9** est allumé en blanc ;

 Suivant véhicule, lorsque la trappe de charge est ouverte ou mal fermée, le message « Trappe de charge ouverte » apparaît au tableau de bord.



- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;
- saisissez la poignée **10** ;

- branchez le cordon au véhicule. Le témoin **9** clignote en jaune ;

 Ne pas utiliser la trappe de charge **8** pour y suspendre le cordon de charge **2** durant la recharge du véhicule.

 Si vous venez d'accepter une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, la charge de la batterie de traction sera retardée ou annulée. Attendez la fin de la mise à jour avant de brancher le cordon de charge au véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

- après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée **10** ;
- si vous avez programmé une charge différée et que vous souhaitez lancer une charge immédiatement, appuyez

sur le bouton **7** pour lancer la charge → **341**.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

 Pour une charge rapide (DC), la longueur du cordon de charge entre votre véhicule et la station de charge ne doit pas dépasser **30 mètres**. En cas de doute sur la longueur du cordon, consultez le propriétaire de la station de charge (DC).

 Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.



Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.
Risque d'incendie.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Pendant la charge, le témoin **9** clignote en bleu.

Au début de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :

– le niveau d'énergie sur le témoin batterie **12** ;

i Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge ➔ **137**.

Nota : dans certaines conditions, le temps de charge réel peut être plus long que le temps de charge affiché au tableau de bord. Cela dépend de :

- la qualité du réseau électrique ;
- le niveau de charge initial ;
- la température extérieure trop froide ;
- ...

En cas de problème avec le cordon de charge, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.



- le taux de remplissage de la batterie ;
- une estimation du temps de charge restant (à partir d'environ 95 % de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché) ;
- le témoin **11** pour indiquer que le véhicule est relié à une source d'alimentation ;
- l'autonomie de votre véhicule en fonction de la charge déjà présente.

L'affichage au tableau de bord s'éteint après plusieurs secondes. Il réapparaît au tableau de bord dès l'ouverture d'une des portes.

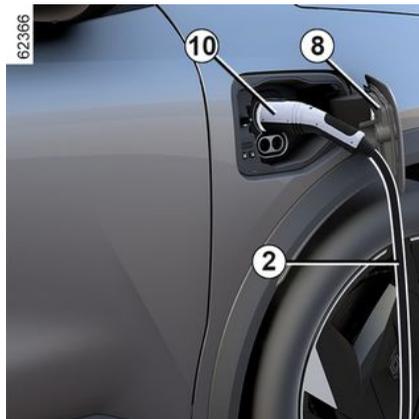
À la fin d'une charge complète, le témoin **9** est fixe et vert.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin **9** s'allume fixe et rouge, faites appel à un Représentant de la marque.



Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

- Appuyez sur le bouton **6** ou faites un **appui long** sur le bouton de déverrouillage des ouvrants de la carte pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule ;
- saisissez la poignée **10** ;

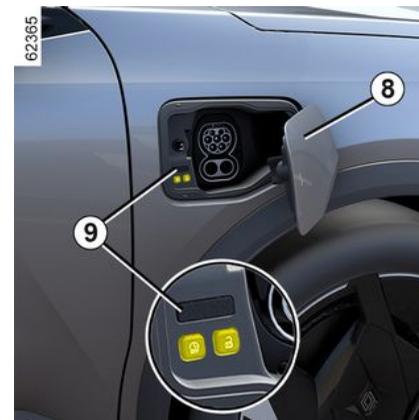
i Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

- débranchez le cordon de charge **2** du véhicule ;
- fermez impérativement la trappe de charge **8** et appuyez dessus afin de la verrouiller ;
- débranchez le cordon **2** de la source d'alimentation **1** ;
- rangez le cordon **2** dans le bac de rangement de votre coffre.

Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

i Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes environ pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.

Étiquette 13



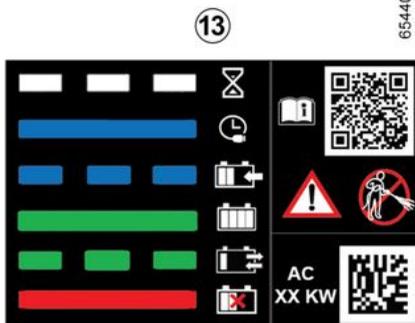
L'étiquette **13**, située sur la trappe de charge **8** vous rappelle le fonctionnement de la charge suivant l'état du témoin **9** :

- clignote en blanc : le cordon est branché au véhicule et le système fait ses vérifications ;
- s'allume fixe en bleu : la programmation de la charge est activée ;
- clignote en bleu : la charge est en cours ;
- s'allume fixe en vert : le véhicule est chargé complètement ;
- clignote en vert : lorsque la fonction Vehicle to Grid (V2G) ➔ **47** ou la fonction Vehicle to Load (V2L) ➔ **47** est activée ;

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

– s'allume fixe en rouge : anomalie de fonctionnement.

2

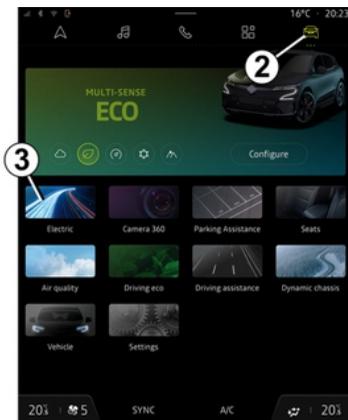


L'étiquette **13**, en partie droite, vous rappelle les instructions suivantes :

- ne pas laver la trappe de charge au jet haute pression ;
- véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;
- véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés ;
- ouvrir la trappe pour brancher le câble de recharge ;
- fermer la trappe une fois débranché ;
- se brancher sur une prise domestique, une borne de charge délivrant

une tension alternative ou une borne de charge rapide ;
– pour toute information sur la charge, reportez-vous à la notice d'utilisation de votre véhicule.

Programmation de la charge



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » **2** de l'écran multimédia **1**, appuyez sur le menu « Électrique » **3** pour paramétrer la programmation de charge et/ou de confort de votre véhicule.

L'onglet « Programmes » permet :

– d'ajouter une nouvelle programmation de charge ;

ou

– d'accéder aux programmes de charge enregistrés au préalable.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicules à l'arrêt.

Lorsque la programmation est validée, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Nota : la charge débutera si le moteur est coupé, si le véhicule est branché à une source d'alimentation avec accès autorisé.



Si vous venez d'accepter une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, la charge de la batterie de traction sera retardée ou annulée.

Attendez la fin de la mise à jour avant de brancher le cordon de charge au véhicule.

Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

Charge Vehicle to Grid (V2G)

Suivant véhicule, véhicule à l'arrêt et branché avec le cordon de charge de votre véhicule, la charge Vehicle to Grid (V2G) vous permet de redistribuer l'énergie stockée dans la batterie de votre véhicule vers votre domicile et vers le réseau électrique.

Vous devez disposer d'une borne de charge AC bidirectionnelle compatible et avoir souscrit au service de charge V2G. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Débranchez votre véhicule avant toute intervention ou modification sur l'installation électrique.



Pour paramétrer la charge V2G, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonction Vehicle to Load (V2L)

Véhicule à l'arrêt et frein de parking serré, la fonction « Vehicle to Load » (V2L) vous permet de connecter

des appareils électriques directement au véhicule.

Le système fournit de l'énergie AC (jusqu'à 16 A/3,7 kW) en utilisant l'énergie électrique stockée dans la batterie de traction de votre véhicule → 20.

Le connecteur V2L vous permet de brancher et de faire fonctionner divers appareils électriques sur la prise de charge située à l'avant de votre véhicule.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

Recommandations importantes

2



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner

un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Précautions à prendre lors de l'utilisation de la fonction V2L.

N'essayez pas d'alimenter le domicile car cela peut entraîner des dommages et des chocs électriques.

Ne pas laver le véhicule ou intervenir dans le compartiment moteur pendant l'utilisation de la fonction V2L.

Ne pas utiliser la fonction V2L :

- en cas de présence d'eau dans le connecteur V2L ou dans la prise de charge du véhicule ;

- si le connecteur V2L ou la prise d'entrée de charge du véhicule sont endommagés (cassés, signes de corrosion, brunissement, etc.), adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement ;

- en extérieur si les conditions météorologiques ne sont pas favorables (pluie, risque d'éclairs, etc.).

Ne pas poser d'objet métallique sur le connecteur V2L.

Ne pas modifier ou intervenir sur le connecteur V2L pendant l'utilisation de la fonction V2L.

Ne jamais brancher un adaptateur sur le connecteur V2L.

Précautions à prendre pour la manipulation et l'utilisation du connecteur V2L.

Utilisez uniquement le connecteur V2L fourni avec le véhicule. Le connecteur V2L a été développé spécifiquement pour ce véhicule. Pour votre sécurité, l'utilisation d'un connecteur V2L non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Pour plus d'informations sur le connecteur V2L adapté à votre véhicule, consultez un Représentant de la marque.

Ne positionnez aucun objet en appui sur le connecteur V2L et ne suspendez pas les appareils par leur câble d'alimentation à la prise de sortie AC du connecteur V2L.

Risque d'endommagement.

Prenez soin du connecteur V2L. Ne le démontez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus lorsqu'il est branché, ne lui faites pas subir de choc.

Contrôlez régulièrement le bon état du connecteur avant son utilisation.

Précautions à prendre lors de l'utilisation d'appareils électriques/électroniques.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

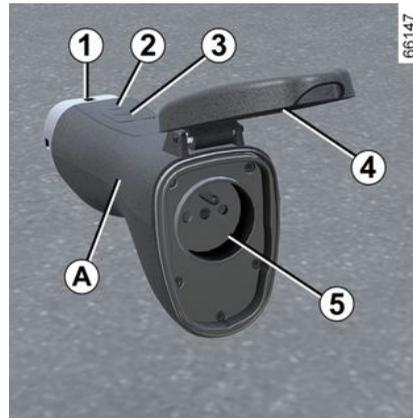
Avant de brancher et d'utiliser un produit (appareil, rallonge, multi-prises...), vérifiez les précautions d'emploi en vous référant à son manuel d'utilisation.

Ne pas brancher :

- les appareils qui nécessitent une alimentation continue, tels que des équipements médicaux. L'alimentation électrique peut être interrompue selon les conditions de fonctionnement du véhicule ;
- les appareils qui consomment plus de 16 A ;
- les appareils non conformes aux réglementations et normes nationales ;
- les appareils endommagés (boîtier, câbles...) ;
- les appareils dont les recommandations initiales d'emploi ne sont pas adaptées à l'environnement d'utilisation (risque lié à la pénétration de poussière et d'eau) ;
- plus d'une multiprise. En cas d'utilisation, ne pas y connecter des produits qui consomment plus de 8 A ;

- une rallonge de plus de 20 m. En cas d'utilisation, veillez à bien la dérouler complètement.

Connecteur Vehicle to Load (VLC) A



- 1 Prise de charge ;
- 2 Témoin de fonctionnement ;
- 3 Interrupteur Marche/Arrêt ;
- 4 Capot de protection ;
- 5 Prise de sortie AC.

Le connecteur V2L est rangé dans le bloc outils sous le tapis de coffre.

 Pour l'entretien du connecteur V2L, assurez-vous que le connecteur est bien débranché.

Nettoyez le connecteur avec un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau.

Lors du nettoyage, veillez à ce que le chiffon ne rentre pas en contact avec les extrémités du connecteur (connecteurs, broches de charges) pour éviter tout risque de corrosion.

Fonctionnement



Veillez à ce que le frein de parking soit toujours serré quand la fonction V2L est utilisée.



Respectez impérativement l'ordre des opérations de branchement/débranchement du connecteur V2L.

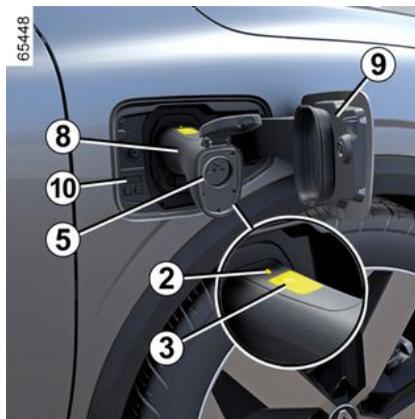
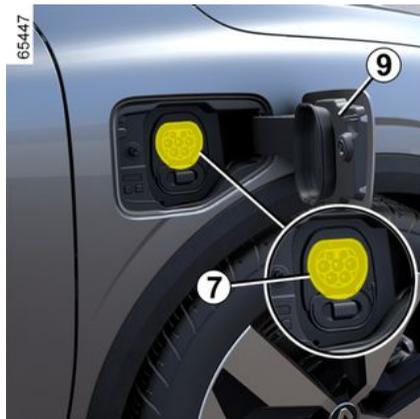
VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)



Avant de brancher ou débrancher un appareil, assurez-vous que le témoin lumineux **2** du connecteur V2L est éteint.

Pour brancher le connecteur V2L

Véhicule à l'arrêt, ouvrants déverrouillés, contact coupé :



- appuyez sur la trappe de charge **9** pour la déverrouiller ;
- saisissez la poignée du connecteur **8** et branchez l'extrémité **1** du connecteur à la prise de charge du véhicule **7** ;
- vérifiez que le connecteur V2L est correctement branché en tirant légèrement sur la poignée **8**. Avant le début de la décharge, le verrouillage de la prise est actif. Le connecteur V2L est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du connecteur au véhicule ;
- branchez l'appareil électrique sur la prise de sortie AC **5** du connecteur V2L ;
- appuyez sur l'interrupteur **3** du connecteur V2L pendant au moins

trois secondes jusqu'à ce que le témoin **2** s'allume en vert. La fonction V2L est activée, le témoin de la prise de charge **10** clignote en vert et l'appareil électrique est alimenté en énergie.

Nota : ne tirez pas sur la poignée **8** pendant le verrouillage du connecteur V2L au véhicule.



Lors de l'utilisation, les informations suivantes s'affichent au tableau de bord :

- le témoin **11** pour indiquer que le véhicule est relié au connecteur V2L ;
- l'estimation du temps restant **12** avant d'atteindre le seuil bas du niveau de charge de la batterie ;
- le niveau d'énergie de la batterie **13**.

Nota : l'alimentation en énergie s'arrête automatiquement lorsque :

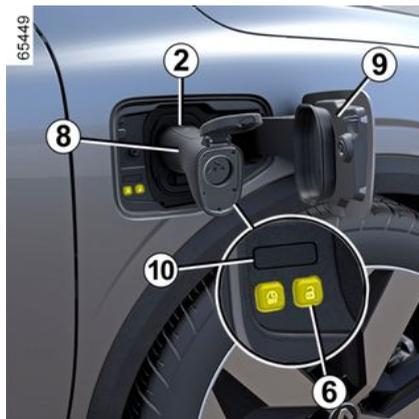
- la fonction V2L n'est pas utilisée pendant une heure environ (pas d'appareils électriques connectés à la prise AC **5** du connecteur V2L ou pas de consommation d'énergie) ;

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

- un appareil électrique dépassant la capacité d'alimentation maximale est branché ;
- les ouvrants ont préalablement été verrouillés, la porte conducteur est déverrouillée ;
- le seuil minimal de charge de la batterie de traction réglé à partir de l'écran multimédia est atteint.

Lorsque l'alimentation est stoppée, un message s'affiche au tableau de bord pour vous en informer.

Pour débrancher le connecteur V2L



Carte sur vous ou ouvrants du véhicule déverrouillés :

- appuyez sur le bouton **6**  située à côté de la prise de charge pour

- arrêter la décharge. Le témoin **2** s'éteint, le témoin de la prise de charge **10** s'éteint et la fonction V2L est désactivée ;
- le connecteur V2L est automatiquement déverrouillé avec le véhicule. Cela permet de débrancher le connecteur de votre véhicule ;
- débranchez votre appareil électrique et saisissez la poignée **8** du connecteur V2L pour le débrancher du véhicule **dans un délai de 15 secondes environ**. Sinon, la prise de charge **7** sera à nouveau verrouillée automatiquement ;
- fermez la trappe de charge **9** et appuyez dessus afin de la verrouiller ;
- placez le connecteur V2L dans son rangement.

 Ne conduisez pas la voiture avec la trappe de charge **9** ouverte. Une fois le connecteur V2L débranché du véhicule, assurez-vous que la trappe de charge **9** est correctement fermée.

Réglages



Vous pouvez définir le niveau de seuil minimal de charge de la batterie de traction à partir de l'écran multimédia **14**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie de fonctionnement, le témoin lumineux **2** du connecteur V2L s'éteint et l'alimentation V2L (décharge) se coupe automatiquement. Un message s'affiche au tableau de bord pour vous en informer.

VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

2

En cas de défaillance interne de la fonction V2L, le message « Décharge V2L impossible V2L à contrôler » s'affiche au tableau de bord : débranchez l'appareil électrique et débranchez le connecteur V2L. Consultez un Représentant de la marque.

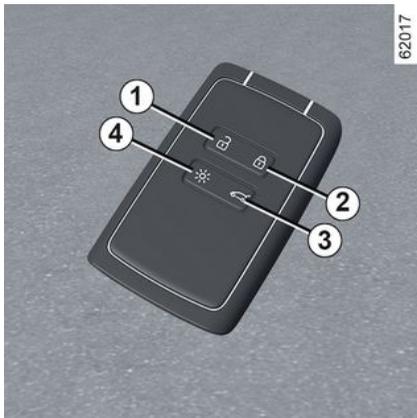
En cas de défaillance de la fonction V2L provenant de l'appareil branché à la prise AC du connecteur V2L, le message « Décharge V2L impossible Défaut appareil branché » s'affiche au tableau de bord :

- débranchez l'appareil électrique et le connecteur V2L ;
- vérifiez si l'appareil et le connecteur V2L ne sont pas endommagés et que la fiche d'alimentation ne soit pas cassée ou corrodée ;
- assurez-vous que l'appareil électrique ne dépasse pas la capacité d'alimentation maximale que le véhicule peut fournir.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

CARTE

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) ainsi que le déploiement ou la rétraction des poignées de porte avant ;
- le déverrouillage de la trappe de charge ➔ 20 ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule ;

- la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➔ 68 ;
- l'ouverture automatique à distance des vitres électriques ➔ 68.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées.

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 63.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 55.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 172 ➔ 68 ➔ 53.

CARTE

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking. Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

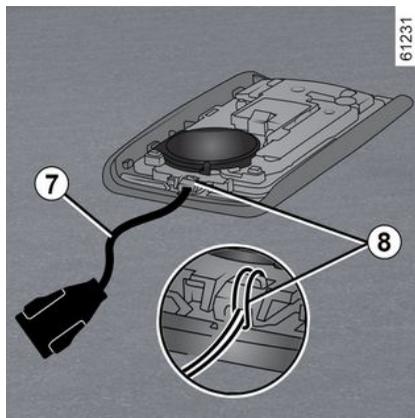
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE

Installation d'une dragonne 7



Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Carte

Utilisation



Vous disposez de deux modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en utilisant la carte en télécommande.

2

CARTE

i Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule
➔ 140.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule



Carte dans la zone d'accès **1**, le véhicule se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par le déploiement des poignées avant, **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

65267

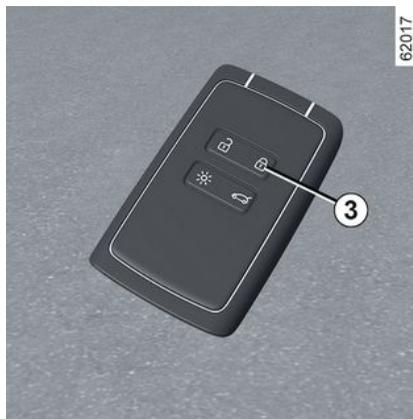
CARTE

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement



Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **1**. Le verrouillage est visualisé par la rétraction des poignées avant, **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **1**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **3** de la carte.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **2**.

Déverrouillage « mains libres » par ouverture du coffre



Carte dans la zone **1** et véhicule verrouillé, un appui sur le bouton **4** déverrouille tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par le déploiement des poignées avant, **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

– après huit jours d'inutilisation du véhicule ;

CARTE

2

- si la carte reste à proximité de la zone **1** du véhicule pendant cinq minutes environ **après le verrouillage du véhicule** ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **1** du véhicule et **sans que le déverrouillage des portes** ait été effectué.

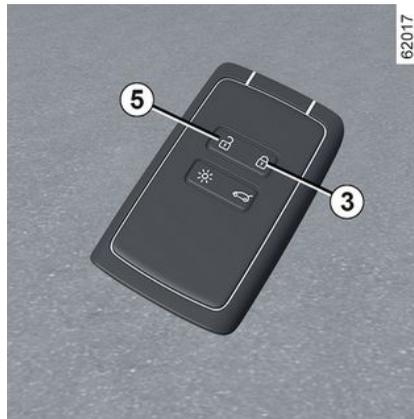
Appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre **4** ou utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Utilisation de la carte en télécommande



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **5**.

Le déverrouillage est visualisé par le déploiement des poignées avant, **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **3** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par la rétraction des poignées avant, **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton **3** verrouille le véhicule. Un appui long sur le bouton **3** permet la fermeture des vitres avant et arrière.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE

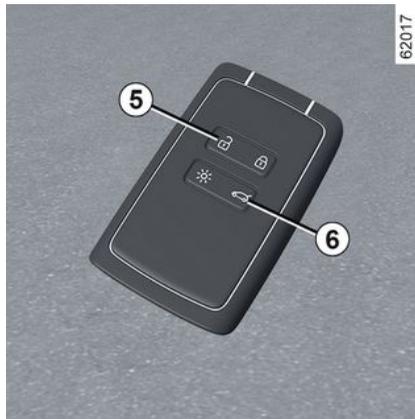


65268

Moteur allumé, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **2**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul



62017

Pressez le bouton **6** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

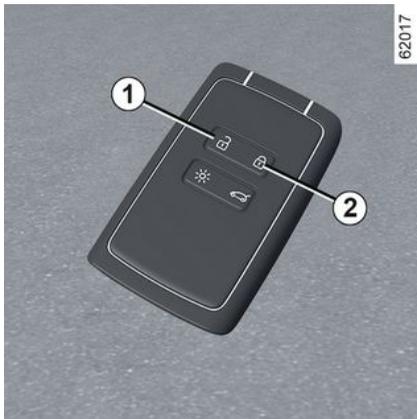
Déverrouillage du cordon de charge

Faites un appui sur le bouton **5** pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule.

2

CARTE

Carte : supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs
➔ 150.

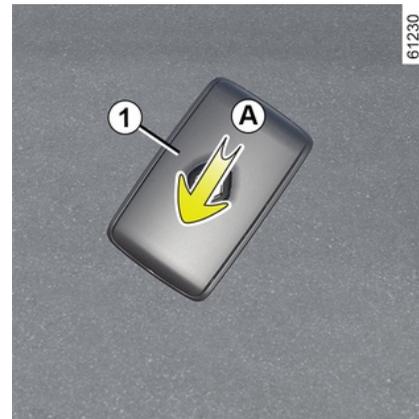
Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrits dans le couvercle.

CARTE



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

 Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

 Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

 Lors du remplacement :
– veillez au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, n'utilisez pas la carte et tenez-la hors de portée des enfants.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 68.

26913



 Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

2

CARTE

2



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CLÉ DIGITALE

Généralités

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone. Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.

 Si vous devez confier votre véhicule, assurez-vous d'avoir la carte du véhicule avec vous pour garantir l'accès au véhicule (par exemple, dans le cadre d'une intervention sur le véhicule, d'un rendez-vous pris avec un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié...).

Sécurité de l'accès à la clé digitale sur le smartphone

Il relève de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale et des utilisateurs désignés, de protéger et de sécuriser l'accès à la clé digitale sur le smartphone. Veillez à installer sur le smartphone les outils de sécurité et de protection nécessaires (comme la sécurisation de l'écran par un mot de passe...).

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale.

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale. En cas de niveau de charge bas, le message « Low smartphone battery » apparaît au tableau de bord.

 Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Share Virtual Key » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.

 En cas de prêt, il est de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale de désigner une personne de confiance comme utilisateur du véhicule.

Pour éviter toute erreur dans la transmission d'une clé digitale à un utilisateur occasionnel (par exemple : absence de WIFI ou de réseau mobile...), veillez à anticiper la procédure de prêt.

Pour cela, assurez-vous que :

– l'application du constructeur a été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel ;

CLÉ DIGITALE

- votre smartphone ainsi que celui de l'utilisateur occasionnel soient tous les deux connectés à internet tout au long de la procédure (via le WIFI ou les réseaux mobiles) ;
- la clé digital de l'utilisateur occasionnel soit bien activée une fois la procédure terminée.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé digitale. Une fois une clé digitale révoquée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia

Il est possible de désactiver et de réactiver la fonction « Clé digitale » afin que le véhicule ne communique plus avec aucune clé digitale. Pour cela reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : la désactivation de la fonction ne supprime pas les clés digitales existantes. Elle désactive uniquement la capacité du véhicule à communiquer avec elles.

Verrouillage/déverrouillage des portes, du coffre, supercondam-

nation, allumage à distance de l'éclairage

Au premier déverrouillage ou démarrage avec une nouvelle clé digitale ou un nouveau smartphone, plusieurs secondes sont nécessaires pour que la clé digitale installée sur votre smartphone soit identifiée par le véhicule.

Depuis votre smartphone, Bluetooth® activé, ouvrez l'application du constructeur et retrouvez les différentes fonctionnalités disponibles pour votre clé digitale. Elles sont identiques à celles de votre carte.

Particularités liées au déverrouillage des ouvrants

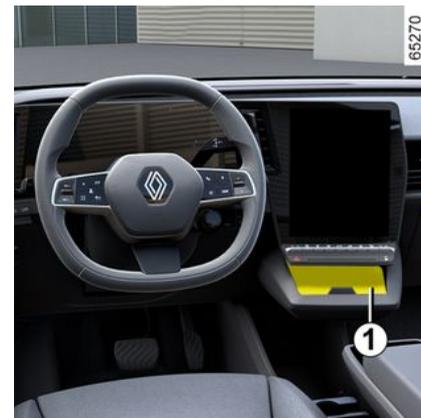
Dans certaines circonstances (après huit jours d'inutilisation du véhicule...), le déverrouillage par la clé digitale est désactivé : appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre, puis déverrouillez votre véhicule à l'aide de votre clé digitale.

Ces fonctionnalités sont :

- le verrouillage/déverrouillage de tous les ouvrants, reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 53 ;
- le verrouillage/déverrouillage du coffre (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 53 ;

- la supercondamnation (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : supercondamnation » ➔ 60 ;
- l'allumage à distance de l'éclairage, reportez-vous au paragraphe « Fonction « éclairage à distance » » ➔ 53 ;
- le déclenchement à distance de l'avertisseur sonore (permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule, stationné dans un parking) ;
- le démarrage/arrêt du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 172.

Démarrage, arrêt du moteur



À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il

CLÉ DIGITALE

est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la procédure, depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépose **1**.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépose **1**, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » → **172**.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.

Nota :

En cas de prêt d'une clé digitale, vous pouvez supprimer celle-ci en réalisant la procédure de révocation avec le smartphone placé dans la zone de dépose **1**.

Dans le cas contraire, la demande de suppression est en attente et est définitive au prochain démarrage du moteur effectué avec une autre clé digitale ou une carte.

 Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépose pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **2**.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui

long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Particularités de la clé digitale

– Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smartphone concerné soit connecté à Internet (via le WIFI ou les réseaux mobiles) au moins une fois toutes les 48 heures.

Dans le cas contraire, connectez votre smartphone quelques minutes à Internet, afin que la clé digitale se réactive.

– Si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec la clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Les fonctionnalités de la carte resteront inactives jusqu'au prochain redémarrage du moteur.

Dans ce cas, pour démarrer le moteur, vous devrez utiliser soit la clé digitale, soit une carte, autre que celle laissée à l'intérieur du véhicule.

 Au démarrage ou à l'arrêt du moteur, le smartphone doit toujours être suffisamment chargé pour l'utilisation de la clé digitale.

2

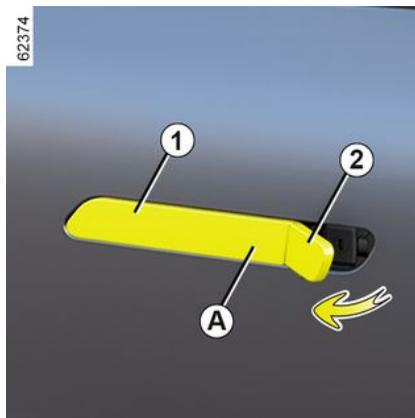
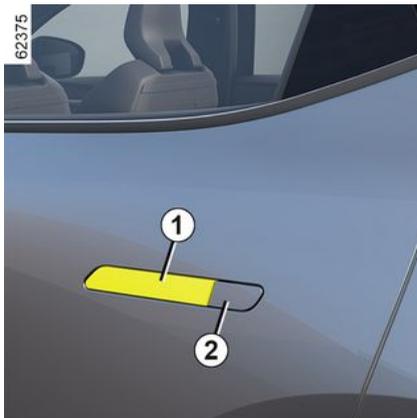
PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

2

Ouverture de l'extérieur

Portes avant



Les portes avant sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès au véhicule ;
- au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent ;
- au-delà de 5 km/h, les poignées se rétractent ;
- au passage de la marche arrière, les poignées se rétractent.

Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de trois minutes environ sans action sur les ouvrants.

En complément du déploiement électrique, il est toujours possible de faire sortir manuellement la poignée. Pour cela, basculez le cache-verrou **2** et agrippez l'extrémité **A** de la poignée **1** avec le doigt.

Portes arrière



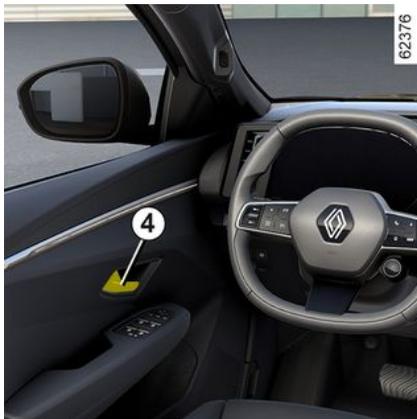
Portes déverrouillées, glissez la main dans la poignée **3** et tirez vers vous.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée 4.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées extérieures avant :

- en ouvrant une porte ;
- en appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rabattent automatiquement :

- dès que la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h environ ;
- lors de l'enclenchement de la marche arrière.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 20 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Particularité

Après l'arrêt moteur, les feux et accessoires (radio...) continueront de fonctionner jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, baissez le levier 8 et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

PORTES ET OUVRANTS

2



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

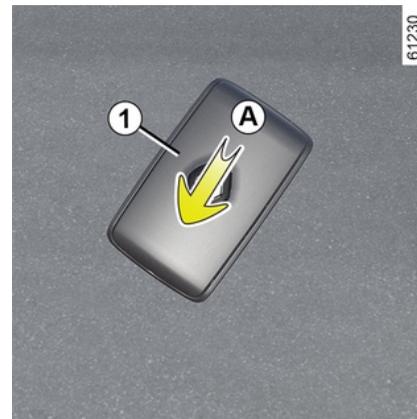
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant à proximité de la télécommande (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- véhicule verrouillé à l'aide d'une clé digitale ➔ 63.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur ;
- d'utiliser, suivant véhicule, la clé digitale ➔ 63.

Clé intégrée à la carte



La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

Cas de non fonctionnement de la carte

Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

PORTES ET OUVRANTS

Accès à la clé 2



Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

Utilisation de la clé intégrée à la carte



Basculez le cache-verrou **3** en appuyant sur la partie gauche et introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Verrouillage manuel des portes



Porte ouverte, faites pivoter la vis **4** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

2

PORTES ET OUVRANTS

Commande de verrouillage/Déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **5** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **contact coupé**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **5** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

 Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés. Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

Verrouillage des ouvrants sans la carte

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte...

Contact coupé, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de

plus de cinq secondes sur le contacteur **5**.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé intégrée à la carte.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES ET OUVRANTS

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**, pendant au moins 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**, pendant au moins 5 secondes, jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multimédia → 140.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Coffre à bagages

Ouverture



Pressez le bouton **1** et soulevez la porte de coffre.

PORTES ET OUVRANTS

Fermeture

Abaissez la porte de coffre, suivant véhicule en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure.



Ne jamais saisir les vérins pour refermer la porte de coffre.

Ouverture manuelle de l'intérieur



En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

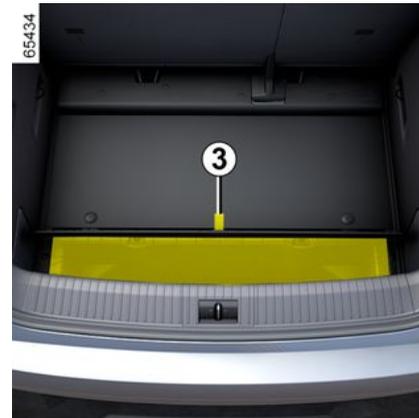
- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;

- insérez un outil de type tournevis plat au niveau du levier d'ouverture d'urgence **2** et faites le coulisser vers la gauche comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Bac de rangement de cordons de charge



Ce bac est destiné aux cordons de charge. La charge maximale admissible par le bac est de 10 kg.

Pour y accéder, ouvrez votre coffre puis soulevez votre tapis de coffre à l'aide de la poignée **3**.

PORTES ET OUVRANTS



En cas de présence d'eau dans le bac de rangement de cordons de charge, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge, ne chargez pas le véhicule.

Risque d'incendie.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez et nettoyez régulièrement le bac de rangement.

Tablette arrière



Pour la déposer :

- abaissez les appuis-tête arrière ;
- décrochez les deux cordons de rappel 4 ;
- soulevez la tablette 5 vers le haut pour la déclipper ;



Masse maximum sur la tablette arrière : 2 kg uniformément répartis.

- poussez la tablette 5 vers l'intérieur et tournez-la ;
- tirez la tablette vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

RECONNAISSANCE FACIALE

2



Après avoir enregistré votre profil depuis le système multimédia, il est possible lorsque vous entrez dans le véhicule de rappeler les réglages utilisateurs du conducteur (position de conduite...) à l'aide de la caméra **A**.

Pour plus d'informations sur la mémorisation du profil par reconnaissance faciale, reportez-vous à la notice multimédia.

Le système s'active à la fermeture de la porte conducteur. Dès qu'il détecte un profil enregistré lié à la reconnaissance faciale, le système multimédia vous propose d'utiliser directement ce profil. Si préalablement paramétré lors de la création du profil, un code de déverrouillage s'affiche sur le système

multimédia. Dans ce cas, entrez votre code.

Les réglages préenregistrés sont alors activés (position de conduite, connexion de votre téléphone, agenda...).

Lorsque l'empreinte faciale n'est pas reconnue par la caméra lors de la reconnaissance, le système propose par défaut, le dernier profil utilisé.

Nota : veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...).



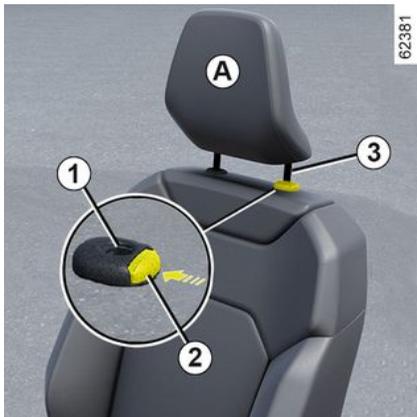
Lors d'un rappel de position (mémorisation, changement de profil), veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement (en particulier, en places arrière).

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant

Pour monter l'appui-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

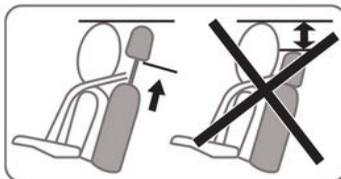
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers

l'arrière). Appuyez sur le bouton **2** et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **3**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Sièges avant

Sièges avant à commandes manuelles

Pour avancer ou reculer le siège



SIÈGES AVANT

Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires

(suivant véhicule)

Actionnez le contacteur **2** vers l'avant ou l'arrière pour régler la nappe lombaire.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manceuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

Pour incliner le dossier

Levez la poignée **4** jusqu'à sa butée et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner

l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Sièges chauffants



Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia **5** vous pouvez activer les sièges chauffants :

– un premier appui sur le pictogramme



du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
– un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;

SIÈGES AVANT



- un troisième appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un quatrième appui éteint le chauffage.

Afin d'éviter une consommation d'énergie inutile, le siège chauffant passager peut être désactivé automatiquement en l'absence d'occupant.

Fonction « Favoris »

Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **6**, vous pouvez activer les sièges chauffants selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Sièges avant à commandes électriques



Le contacteur **1** permet d'accéder au menu « Sièges » de l'écran multimédia.

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier, actionnez le haut du contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires

Actionnez le contacteur **3** vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

Réglage de l'assise



Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **4** vers l'avant ou vers l'arrière.

Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez l'arrière du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.

SIÈGES AVANT

2



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner

l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Sièges chauffants



Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia **5** vous pouvez activer les sièges chauffants :

– un premier appui sur le pictogramme



du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au contacteur sont allumés ;

– un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;



– un troisième appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;

– un quatrième appui éteint le chauffage.

Afin d'éviter une consommation d'énergie inutile, le siège chauffant passager peut être désactivé automatiquement en l'absence d'occupant.

Fonction « Favoris »

Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **6**, vous pouvez activer les sièges chauffants selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis.

SIÈGES AVANT

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonctionnalités



Depuis l'écran multimédia, vous pouvez accéder, suivant véhicule, à plusieurs fonctionnalités des sièges.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **A** permet l'accès direct au menu « Sièges » de l'écran multimédia.



Fonction « Lombaires actifs »

(suivant véhicule)

Vous pouvez activer la fonction « Lombaires actifs » du siège conducteur ou, suivant véhicule, du siège passager avant.

Contact mis, via l'écran multimédia, sélectionnez le Monde « Véhicule » **1**, « Sièges », puis « Lombaires actifs ».

Naviguez dans le menu « Conducteur » ou « Passager » pour :

- sélectionner le type de séquence (« Basse », « Étendue », « Alternative ») ;
- régler l'intensité ;
- activer/désactiver le siège massant.

Un appui long sur le contacteur **A** du siège désiré permet l'activation directe de la fonction « Lombaires actifs » selon les paramètres définis.

Réglages

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez activer ou désactiver les éléments suivants :

- facilité d'accès du conducteur/passager ;
- retour visuel du mouvement en cours.

Nota : si le profil d'utilisateur est « Invité », les fonctions de réglages automatiques ne seront pas disponibles.

Accès facile siège

Lorsque la fonction est activée :

- le siège conducteur, véhicule à l'arrêt :
 - recule à l'ouverture de la porte (si le moteur est arrêté) ou à l'arrêt du moteur (si la porte est ouverte) ;
 - avance au démarrage du moteur (si la porte est fermée) ou à la fermeture de la porte (si le moteur est démarré) ;
- le siège passager recule à l'ouverture de la porte et avance à la fermeture de la porte.

2

SIÈGES AVANT

Le mouvement des sièges est automatique. Vous pouvez interrompre le mouvement en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4** et **5**.

2



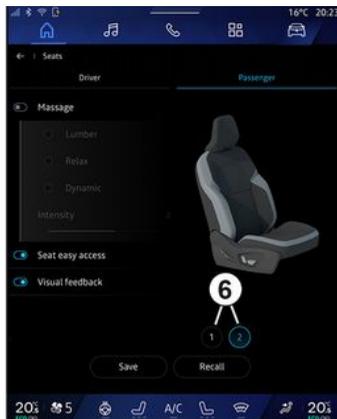
Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière.

Risque de blessures.

Position



61943



62479

Mémorisation de la position de conduite

- Réglez le siège conducteur à l'aide des boutons **3**, **4** et **5** → 77 ;
- réglez les rétroviseurs extérieurs → 150.

Pour accéder à la mémorisation de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et du siège conducteur sont alors mémorisées.

Rappel de la position de conduite

Pour plus d'informations sur le rappel de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez interrompre le rappel de la position de conduite mémorisée en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4** et **5**.

« Position Relax »

Véhicule à l'arrêt, vous pouvez reculer et incliner le siège conducteur afin d'avoir une position relaxante durant un temps de pause en appuyant sur « Activer » **2**.

Vous pouvez interrompre le mouvement en cours en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4**

SIÈGES AVANT

et **5** ou sur l'écran multimédia en appuyant sur « Retour en position conduite ».

Nota : lorsque le véhicule est en charge, un message s'affiche automatiquement sur l'écran multimédia pour vous proposer d'activer la position. Lors de l'activation, vous pouvez accéder aux réglages de la « Position Relax ».

Pour plus d'informations sur la « Position Relax », reportez-vous à la notice multimédia.



Avant l'utilisation de la « Position Relax » ou d'un rappel de position (mémorisation, changement de profil), veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement (en particulier, en places arrière).

Risque de blessures.

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

2 Pour monter l'appui-tête



Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

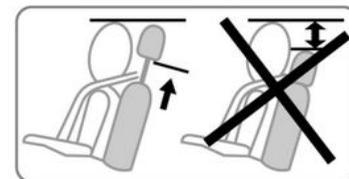
Basculez la banquette vers l'avant puis montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Pour remettre l'appui-tête

Basculez la banquette vers l'avant puis introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour utiliser en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangements 2 de l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.



La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

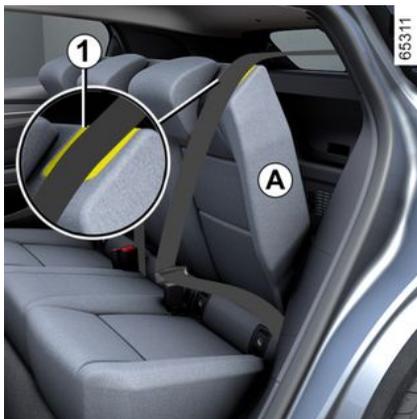


L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

PLACES ARRIÈRE

Banquette arrière : fonctionnalités

Fonctionnalités



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Avant tout rabattement d'un dossier, baissez les appuis-tête au maximum.

Avant tout rabattement d'un siège latéral arrière, **bouclez la ceinture** du siège concerné dans son boîtier correspondant.

Cela évitera le blocage des ceintures lors de la remise en position d'utilisation du siège.

Dans tous les cas, vérifiez le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.

Tirez sur la palette **1** et abaissez le dossier **A**.

Nota : par mesure de sécurité, le dossier **A** est équipé d'un système de retenue. Il est possible que vous puissiez rencontrer une résistance pendant la manipulation.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier jusqu'au verrouillage de l'articulation du dossier.

Veillez à ne pas coincer la ceinture de sécurité entre le dossier et la tablette.

Vérifiez le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Ceintures de sécurité

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 83.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

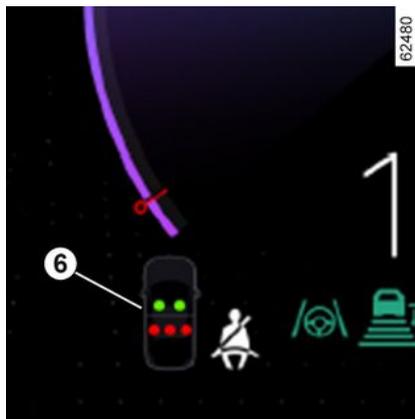
Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

Témoin d'alerte de non-port des ceintures

Alerte de non-port de ceinture avant et arrière



Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture.

Lecture du visuel 6 :

- repère en vert : ceinture bouclée ;

- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures.

Lorsque la vitesse est, ou devient supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures est, ou devient débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;
- et

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– le visuel **6** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

Nota : un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indi-

qué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures arrière latérales 8

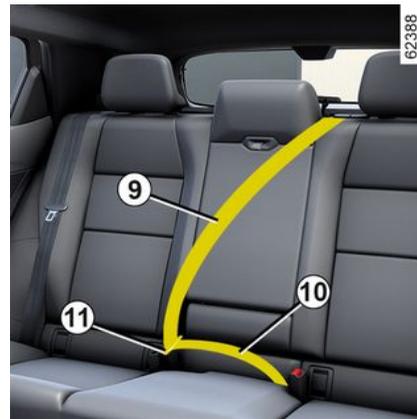


Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

Ceinture arrière centrale 9



Déroulez lentement la sangle **9**.

Encliquez le pêne coulissant **10** dans le boîtier de verrouillage rouge **11**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Ils sont constitués de :

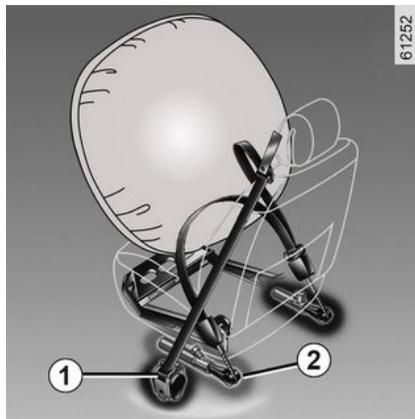
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

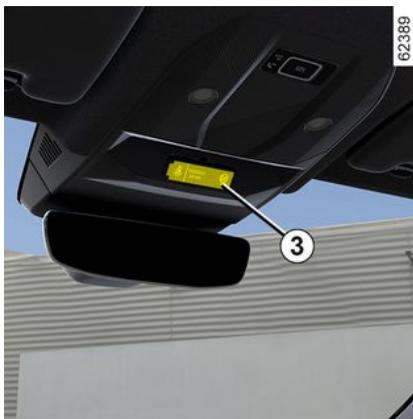
Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

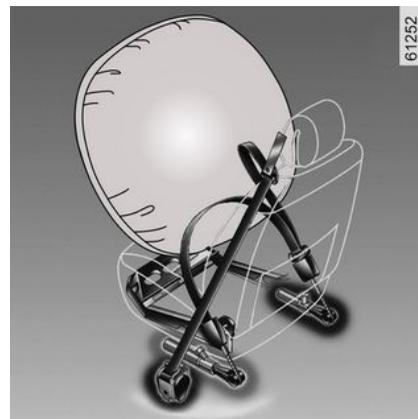
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- des témoins de contrôle, affichés sur la console de pavillon **3** :

-  allumé, airbag passager activé ;
-  allumé, airbag passager désactivé.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



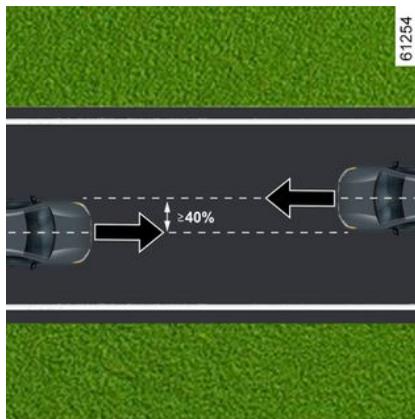
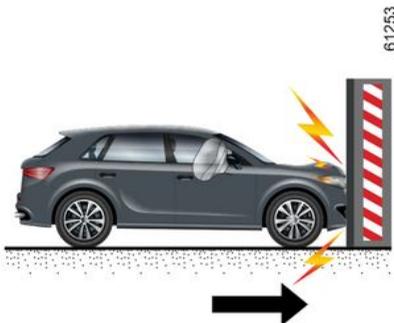
Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après 65 secondes environ.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

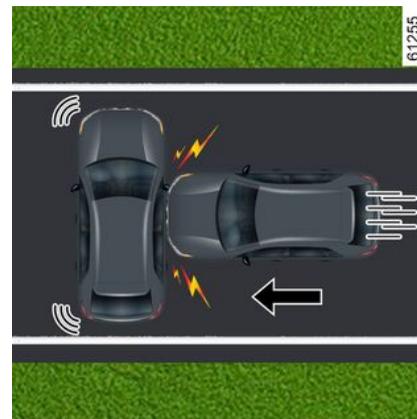
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

2 Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.

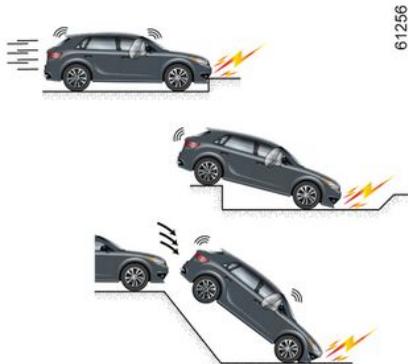


En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des Airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements

2



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 84). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- **Monte de housses interdite aux places avant, cela pourrait affecter le fonctionnement de l' airbag passager.**
- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales** ;
- **limiteurs d'effort de thorax**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

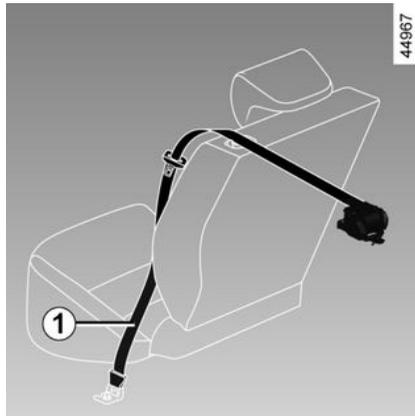
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de protection latérale

Airbag latéral

2 Il s'agit d'un airbag équipant chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag central

Il s'agit d'un airbag équipant le siège conducteur, qui se déploie entre le siège conducteur et le siège passager, afin de protéger le conducteur et son passager en cas de choc latéral violent.

Il se déploie également pour protéger le conducteur, lorsqu'il est seul à l'avant, en cas de choc latéral violent.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements



Avertissement concernant l'airbag latéral et l'airbag central

– Monte de housses interdite aux places avant, cela pourrait affecter le fonctionnement de l'airbag passager.

- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas rouler avec l'accoudoir central en position ouverte, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas placer d'objet(s) sur le couvercle du vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas placer d'objet(s) dépassant du vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière et côté console centrale) correspondent à la zone de déploiement des airbags : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l' airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » → 66.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres.

Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras.

En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

SÉCURITÉ ENFANTS

2

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 84.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.



Avant d'installer un siège enfant sur une des places arrière, vérifiez que la fonction « Accès facile siège » est désactivée pour les places conducteur et/ou passager avant ➔ 79.

RISQUE DE BLESSURES.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant

Sièges enfant dos à la route



61260

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route



61261

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausses



61262

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

2

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée.
Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque.
N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation

en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
 - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

SÉCURITÉ ENFANTS

Le système ISOFIX est constitué de deux anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX.

Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

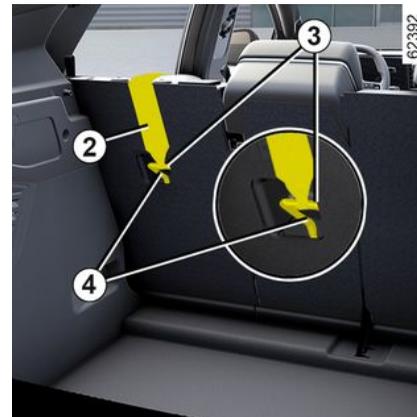


Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont

repérés par un marquage  .



Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière

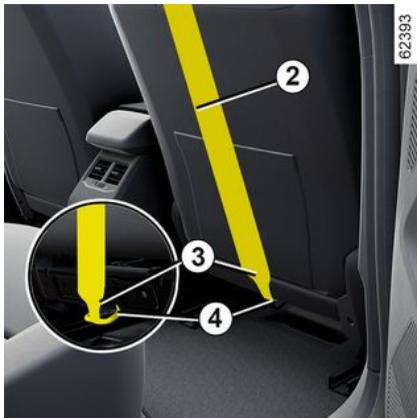
La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière → 71.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole  .

Place passager avant

SÉCURITÉ ENFANTS

2



Fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4** repéré par le

symbole  .

Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant.

Les schémas aux pages ➔ 103 vous indiquent où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 75.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 75.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au

contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES

Pour

l'installation d'un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé :

- **Avant d'installer le siège** pour les véhicules équipés d'un verrou de désactivation/activation de l'airbag ➔ 119 ;
- **Après avoir installé le siège** pour les véhicules équipés du système de détection des passagers ➔ 121.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au

SIÈGES ENFANTS

maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 75.



Avant d'installer un siège enfant sur une des places arrière, vérifiez que la fonction « Accès facile siège » est désactivée pour les places conducteur et/ou passager avant ➔ 79.
RISQUE DE BLESSURES.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 82. Si nécessaire,

placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 84.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

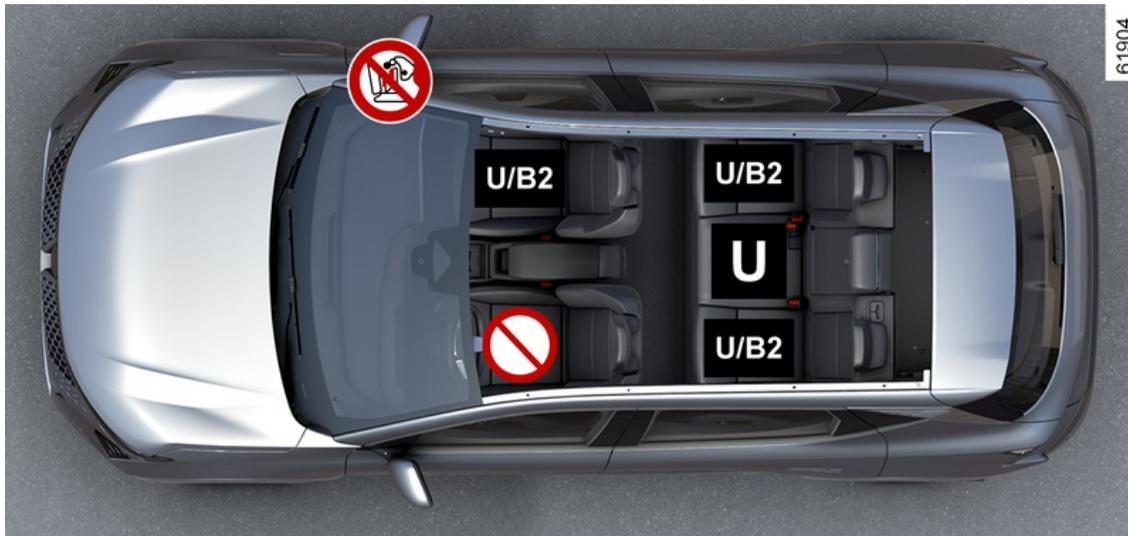
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Visuel d'installation



61904

SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : Pour l'installation d'un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé :

- **Avant d'installer le siège** pour les véhicules équipés d'un verrou de désactivation/activation de l'airbag → 119 ;
- **Après avoir installé le siège** pour les véhicules équipés du système de détection des passagers → 121.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS



Interdiction de monter un siège enfant lorsque le grand dossier est en position rabattue.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager (7)		Places arrière latérales (7)	Place arrière centrale (7)
		Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	U (2)
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	X	U (3)	U (3) (6)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	X	U (3)	U (3) (6)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (5)	X	U (4)	U (4) (6)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (5)	X	U / B2 (4)	U (4)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : Pour l'installation d'un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé :

- Avant d'installer le siège pour les véhicules équipés d'un verrou de désactivation/activation de l'airbag ➔ 119 ;
- Après avoir installé le siège pour les véhicules équipés du système de détection des passagers ➔ 121.

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

B2 = Réhausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.
- (5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé.



(7) Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière → 79.
Risque de blessures.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2

Visuel d'installation



SIÈGES ENFANTS

2

 Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : Pour l'installation d'un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé :

- Avant d'installer le siège pour les véhicules équipés d'un verrou de désactivation/activation de l'airbag → 119 ;
- Après avoir installé le siège pour les véhicules équipés du système de détection des passagers → 121.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX ou i-Size.

SIÈGES ENFANTS



Les places avant et arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.

2



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Interdiction de monter un siège enfant lorsque le grand dossier est en position rabattue.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.
Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager (7)		Places arrière latérales (7)	Place arrière centrale (7)
			Avec airbag ISOFIX désactivé	Avec airbag ISOFIX activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	IL (2)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	IL (3)	X	IL (4)	X
Siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C] R2 [D]	IL (1) (3)	X	IL (4)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	IUF-IL (3)	X	IUF-IL (5)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	IUF-IL (6)	X	IUF-IL (5)	X
Sièges i-Size	Sièges dos route		i-U (1) (3)	X	i-U (4)	X
	Sièges face route		i-UF (3)	X	i-UF (5)	X
	Rehausseur		i-UF (6)	X	i-UF (5)	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF-IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : Pour l'installation d'un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé :

- **Avant d'installer le siège** pour les véhicules équipés d'un verrou de désactivation/activation de l'airbag → **119** ;
- **Après avoir installé le siège** pour les véhicules équipés du système de détection des passagers → **121**.

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus basse, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(5) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(6) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SIÈGES ENFANTS



(7) Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière → 79.

Risque de blessures.

2

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant

Désactivation airbag passager avant



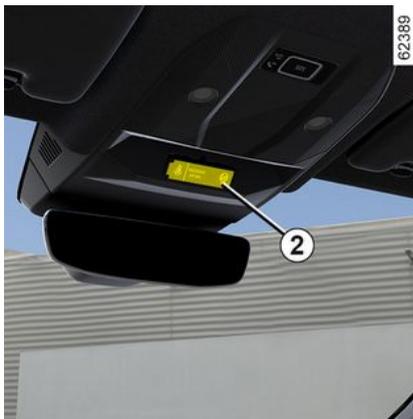
(suivant véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour les véhicules non équipés du verrou **1** → 121.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

rativement que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de

l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un airbag frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.**

2

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

2



65288



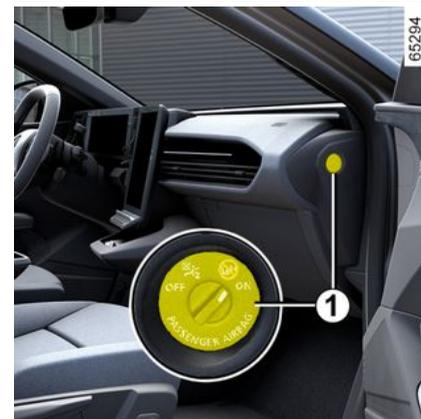
A

61614

Activation airbag passager avant



62396



65294

(suivant véhicule)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un airbag frontal ACTIVÉ.** Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT.**

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est

éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et

 s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

Système de détection de passager

Fonctionnement

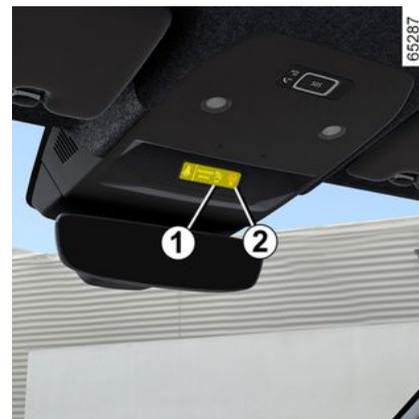
Suivant véhicule, le système de détection des passagers gère automatiquement l'activation et la désactivation de l'airbag passager en fonction de l'état d'occupation du siège passager avant.

L'airbag passager est désactivé automatiquement si un siège enfant est installé sur le siège passager avant ou si ce siège n'est pas occupé.

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant, consultez les

différents types de sièges → **99** ainsi que les méthodes d'installations → **119**.

Pour connaître le type de siège enfant autorisé sur le siège passager avant → **103**.



Fonctionnement

Après une phase d'initialisation de 5 secondes environ, les témoins **1** et **2** permettent de vérifier l'état d'activation de l'airbag passager :

- témoin  **1** allumé, l'airbag passager est désactivé. Dans ce cas, le témoin reste allumé en permanence ;
- témoin  **2** allumé, l'airbag passager est activé. Dans ce cas, le té-

2

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

moins est allumé pendant environ 65 secondes.

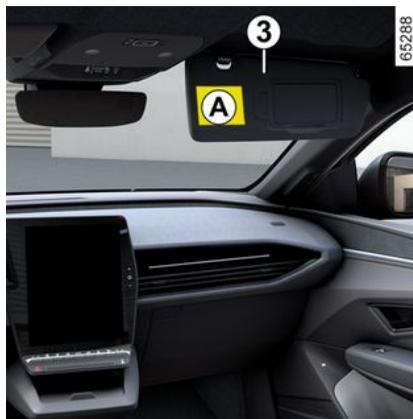
Après la phase d'initialisation, si le système détecte un changement d'état (ex. : siège passager occupé à la mise sous contact, puis inoccupé), les messages suivants s'affichent au tableau de bord :

- « Airbag passager activé », accompagné du témoin  ;
- ou
- « Airbag passager désactivé », accompagné du témoin .



DANGER

Après installation d'un siège enfant dos à la route, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (témoin **1** allumé).



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent l'interdiction de placer un enfant dans un siège dos à la route, lorsque l'airbag passager est activé.



Si le témoin d'activation  est allumé alors qu'un siège enfant dos à la route a été installé :

- coupez le contact ;
- enlevez le siège enfant du siège passager ;
- enlevez tout élément additionnel pouvant se trouver entre le siège enfant et le siège passager ;
- réinstallez le siège enfant en vous conformant aux indications du fabricant du siège enfant ;
- démarrez le véhicule.

Si le problème persiste, positionnez le siège enfant à l'arrière et adressez-vous à un Représentant de la marque.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.

Si le témoin de désactivation  est allumé alors qu'un passager de taille adulte est assis sur le siège du passager avant, il se peut qu'il ne soit pas correctement installé.

Exécutez les actions suivantes pour permettre au système de détecter le passager :

- retirez tout élément additionnel de l'assise du siège, tel que serviette de plage, housse de siège... ;
- assurez-vous que le dossier du siège ne soit pas trop incliné en arrière ;
- faites asseoir le passager droit sur le siège, centré sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues ;
- laissez le passager assis dans cette position pendant deux à trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

Si le problème persiste, positionnez le passager à l'arrière et adressez-vous à un Représentant de la marque.



DANGER

Après installation d'un siège enfant dos à la route, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (témoin 1 allumé).

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de l'airbag passager.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire (manteau épais, un coussin, un objet volumineux placé dans la poche arrière du passager, un dispositif de chauffage ou de massage) peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.



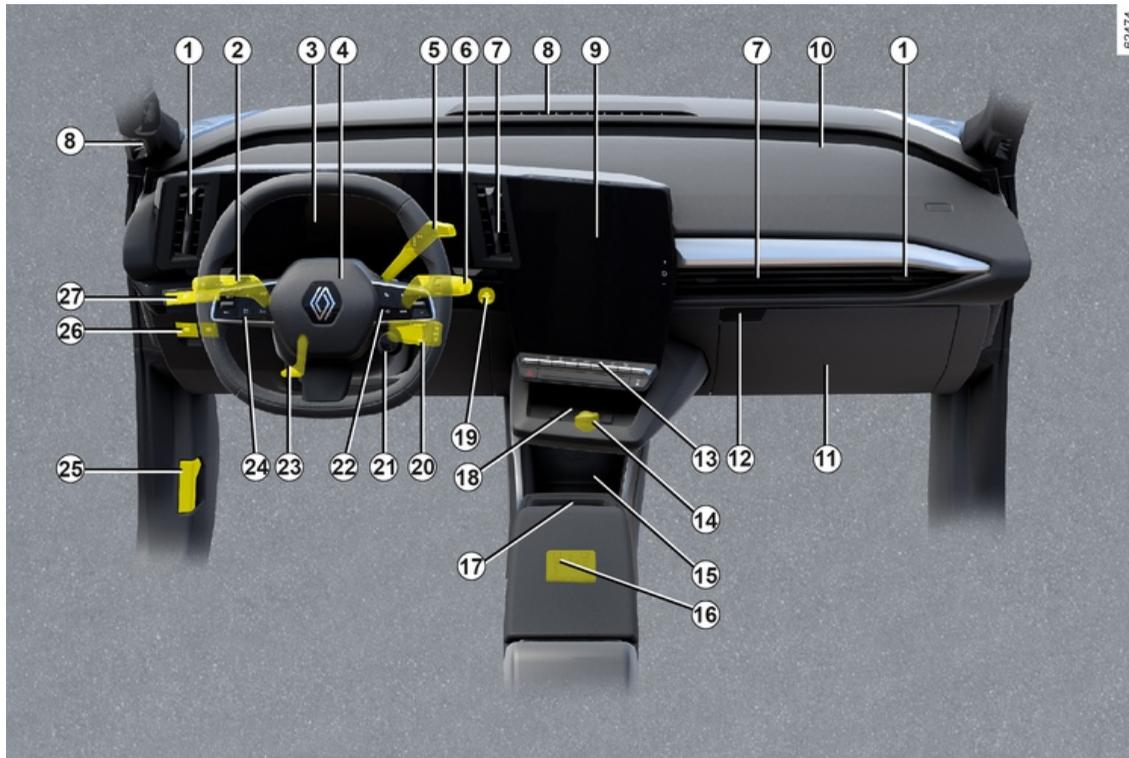
Avertissement concernant l'airbag passager : monte de housses interdite aux places avant.

Un siège humide peut affecter l'efficacité du système de détection de passager. Si le siège passager avant est humide, séchez-le immédiatement.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Tableau de bord.

4. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5. Levier de sélection électronique.

6. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

7. Aérateurs centraux.

8. Frise de désembuage.

9. Écran multimédia.

10. Emplacement airbag passager.

11. Compartiment fusibles.

12. Boîte à gants.

13. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

14. Prise accessoires.

15. Porte-gobelets.

16. Prises USB-C dans la console centrale.

17. Dépose carte « mains libres ».

18. Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

19. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

20. Commande à distance de la radio.

21. Commande MULTI-SENSE.

22. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

23. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

24. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et de l'active driver assist.

25. Commande de déverrouillage du capot moteur.

26. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;

– activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD ;

– ...

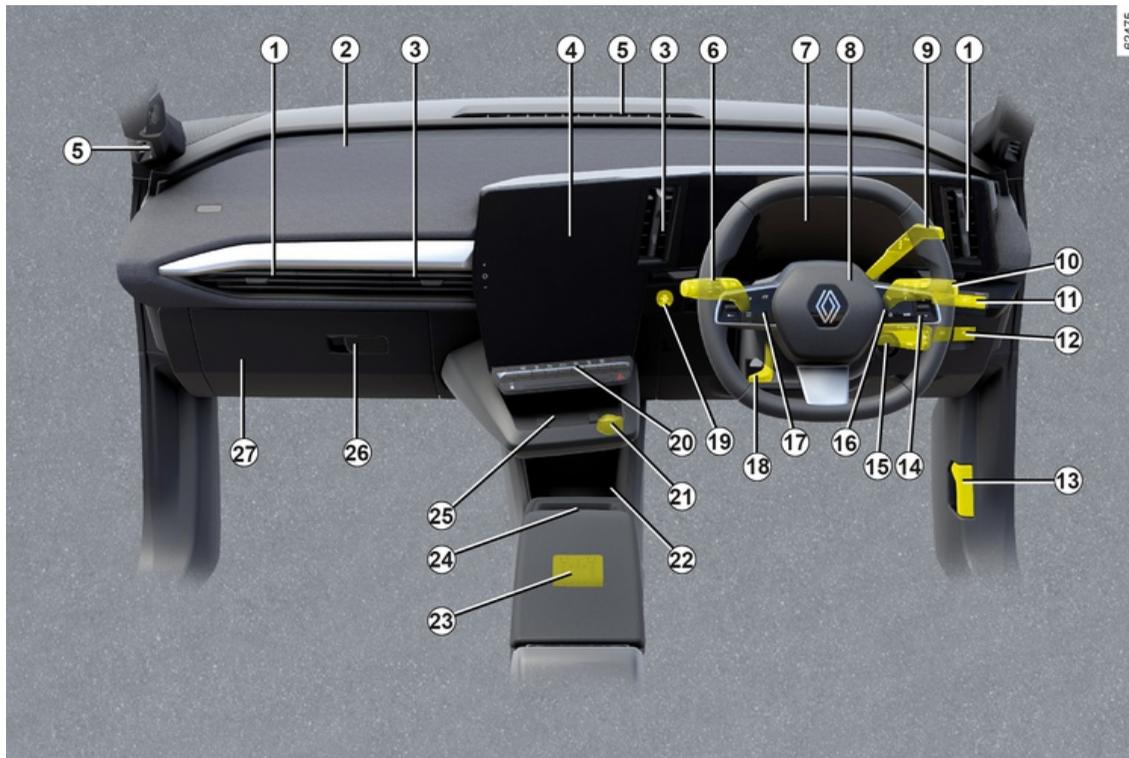
27. Commandes de :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- la fonction « My Safety »
- activation/désactivation fonction « Maintien dans la voie » (alerte sortie de voie, prévention sortie de voie, centrage dans la voie) ;
- commande d'ouverture du coffre ;
- ...

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.
2. Emplacement airbag passager.
3. Aérateurs centraux.
4. Écran multimédia.
5. Frises de désenbuage.
6. Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.

7. Tableau de bord.
8. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
9. Levier de sélection électronique.
10. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
11. Commandes de :
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - la fonction « My Safety »
 - activation/désactivation fonction « Maintien dans la voie » (alerte sortie de voie, prévention sortie de voie, centrage dans la voie) ;
 - commande d'ouverture du coffre ;
 - ...

12. Commandes de :
 - activation/désactivation du frein de parking assisté ;
 - activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD ;
 - ...

13. Commande de déverrouillage du capot moteur.
14. Commande à distance de la radio.
15. Commande MULTI-SENSE.
16. Commandes :
 - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
 - à distance de la radio, système de navigation.

17. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et de l'active driver assist.

18. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

19. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

20. Commandes de :
 - chauffage ou de climatisation ;

- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

21. Prise accessoires.

22. Porte-gobelets.

23. Prises USB-C dans la console centrale.

24. Dépose carte « mains libres ».

25. Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

26. Boîte à gants.

27. Compartiment fusibles.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord A



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalies de fonction-

nement (associés au témoin ) ;

- messages d'alerte (associés au té-

moin ).

Toutes ces fonctions sont décrites dans la notice.

Effectuez des appuis successifs vers le haut/bas sur le contacteur **1** pour naviguer entre les fonctions.

Depuis le tableau de bord A :

- a) paramètres de voyage :
 - consommation d'énergie moyenne depuis le dernier top départ et consommation d'énergie instantanée ;
 - distance parcourue depuis le dernier Top départ.
- b) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- c) intervalle de révision ;
- d) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long vers le bas sur le contacteur **1** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation des valeurs de consommation d'énergie

Certains équipements du véhicule consomment de l'énergie : l'énergie consommée par le véhicule peut donc être différente de l'énergie consommée au compteur électrique.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne et d'autonomie sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation d'énergie moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation d'énergie moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD



Certaines informations de l'ordinateur de bord apparaissent sur l'afficheur du système de navigation.

La mise à zéro du totaliseur des paramètres de voyages...

s'effectue simultanément sur l'ordinateur de bord et sur le système de navigation.

lièrement économe, le calcul est corrigé et l'autonomie augmentée.

2

Réinitialisation de l'autonomie prévisible

Après une recharge complète de la batterie de traction, vous pouvez choisir entre deux types de réinitialisation : manuelle ou automatique.

Réinitialisation manuelle

Sélectionnez le paramètre de voyage à réinitialiser puis effectuez un appui long vers le bas sur le contacteur **1** pour réinitialiser l'autonomie.

Réinitialisation automatique

L'autonomie est réinitialisée automatiquement en fin de recharge complète de la batterie de traction. La valeur calculée correspond à un usage moyen, en prenant en compte les conditions de température extérieure. En cas d'identification d'une conduite particu-

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	a) Paramètres de voyage.
 + 13,4 kWh	Consommation d'énergie instantanée.
 12,8 kWh/100 km	
Trajet 1284,7 km	
Pression pneus init. appui long	b) Réinitialisation de la pression des pneumatiques → 197 ou, suivant véhicule, → 192
Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Révision dans 1 936 km ou 3 mois	c) Intervalle de révision. Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<ul style="list-style-type: none">– intervalle inférieur à 1 500 km ou un mois : le message « Révision dans » s'affiche accompagné de la distance et du temps ;– révision imminente : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;– intervalle égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien. L'intervalle de révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule. Particularité : pour réinitialiser l'intervalle de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.	

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Réglages (OK)	d) Menu de personnalisation des réglages du véhicule. ➔ 140
Coffre ouvert	e) Journal de bord. Affichage successif : <ul style="list-style-type: none">– des messages d'information ;– des messages d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Débrancher câble pour démarrer »	Indique que le cordon de charge est toujours branché au véhicule. Débranchez puis rebranchez le véhicule.
« Vérifier les branchements »	Si le message s'affiche toujours, cela peut venir d'une autre cause liée aux conditions extérieures de charge ou à l'installation à domicile.
« Vérifier borne de charge »	Indique un éventuel problème électrique ou un cordon de charge défaillant : changez de borne ou de lieu de charge ou faites vérifier le cordon.
« Coupure courant durant la charge »	Indique un problème électrique durant la charge. Relancez la charge. Si cela ne fonctionne pas, faites vérifier l'installation électrique.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales ou du système de gestion de la batterie secondaire 12 V.
« Système freinage à contrôler »	Indique une usure ou la nécessité de contrôler le système de freinage.
« Prise véhicule à contrôler »	Indique un échauffement au niveau de la prise de charge côté véhicule. Attendez environ 20 minutes et refaites un nouvel essai. Si cela ne fonctionne pas, faites appel à un Représentant de la marque.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.
« Charge batterie impossible »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« Panne électrique »	Indique une panne du système électrique.
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous gonflée.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Tableau de bord A



Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Sélection des vues

Suivant véhicule, plusieurs vues sont disponibles au tableau de bord. Pour sélectionner une vue, appuyez autant de fois que nécessaire sur la commande **1** pour faire défiler les différentes vues au tableau de bord **A** jusqu'à l'affichage souhaité.

L'ensemble des vues proposées affiche au tableau de bord les informations indispensables suivantes :

- l'indicateur de vitesse ;
- les informations sur les aides à la conduite actives ;
- la zone d'information.

La vue « Charge » affiche au tableau de bord, uniquement lorsque le véhicule est en charge, l'autonomie, le pourcentage batterie, le temps de charge restant.

La vue « Aides à la conduite » affiche au tableau de bord les informations indispensables avec celles des aides à la conduite actives en plein écran.

La vue « Classique » affiche au tableau de bord les informations indispensables et, suivant véhicule, le powermètre.

La vue « Navigation » affiche au tableau de bord les informations indispensables et la carte routière dupliquée à partir du système multimédia sur l'intégralité du tableau de bord.

La vue « Réaliste » B

67292



2

La vue **B** affiche au tableau de bord les informations indispensables ainsi que votre véhicule et son environnement (voies, véhicules circulant autour de vous dans le même sens...).

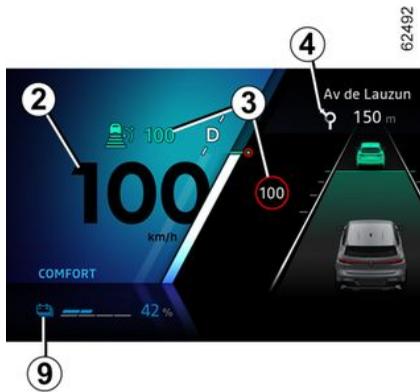
Nota : seuls les véhicules appartenant aux catégories automobile, camion et moto sont reconnus par le système.

La vue « Minimale » affiche au tableau de bord uniquement les informations indispensables.

ORDINATEUR DE BORD

Affichage des informations

2



Indicateur de vitesse 2.

La vitesse de votre véhicule est limitée à 150 km/h ou 160 km/h environ suivant véhicule.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Informations sur les aides à la conduite 3.

Informations navigation en cours 4.

Powermètre 5.

Totalisateur général 6.

Témoin du niveau de freinage régénératif 8.

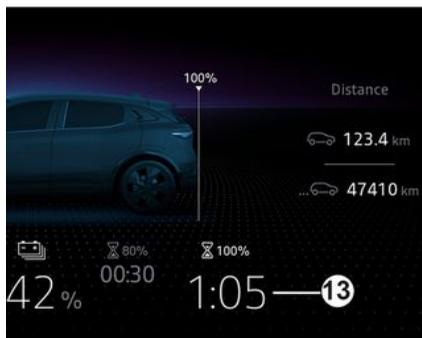
Informations sur la batterie 9 (taux de charge de la batterie de traction, autonomie prévisible).



Zone d'informations 7, naviguez à l'aide de la commande 10 pour sélectionner différents widgets sur le tableau de bord A :

- informations ordinateur de bord (totalisateur, consommation...);
- informations téléphone, multimédia (source audio en cours de lecture...);
- informations véhicule (messages d'alerte...);
- ...

ORDINATEUR DE BORD



Témoin de branchement du cordon de charge 11

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.

Niveau de charge 12

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Temps de charge restant 13

Taux de charge de la batterie de traction 14

Seuil de réserve 15

Suivant véhicule, lorsque la batterie de traction atteint environ 7 % ou environ 12 % de charge, la jauge et le témoin

15  s'allument en jaune, accompagnés d'un signal sonore.

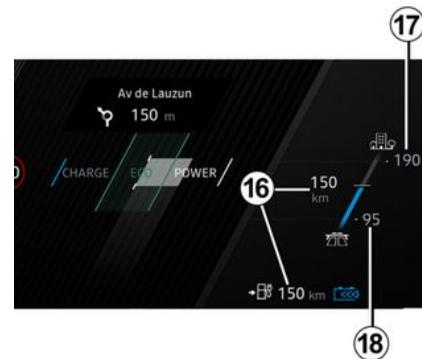
Pour optimiser votre autonomie → 190.

Seuil d'immobilisation imminente

Suivant véhicule, lorsque le niveau de charge atteint 4 % environ ou environ 6 %, un signal sonore retentit de nouveau et la jauge s'allume en rouge ou, suivant véhicule, 30 secondes après l'allumage de la jauge en rouge.

Suivant véhicule, lorsque le niveau de charge atteint 3,5 % ou environ 5 %, la valeur de l'autonomie n'est plus affichée. Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule → 379.

Autonomie prévisible 16



Haute **17** : visibilité autonomie en conditions optimales (par exemple : roulage sur départementale ou nationale avec faible usage du confort thermique).

Basse **18** : visibilité autonomie en conditions défavorables (par exemple : roulage sur autoroute en hiver ou embouteillage avec usage intense du confort thermique).

Pour optimiser votre autonomie → 190.

ORDINATEUR DE BORD

Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **16**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages », « Système », « Unités » puis « Vitesse ».

Choisissez entre km/h ou mph.

L'indicateur de vitesse et certaines informations de distance affichés au tableau de bord sont convertis.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour l'utilisation de certaines fonctions d'aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Menu de personnalisation des réglages du véhicule



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Accès au menu de réglage

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Véhicule » puis sur l'onglet « Extérieur » pour accéder aux différents réglages.

ORDINATEUR DE BORD

Sélection des réglages

Sélectionnez un des onglets puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Accès » :

- « Verrouillage auto portes en conduite » ;
- « Verrouiller/déverrouiller en main libre » ;
- « Accès et démarrage par téléphone » ;
- ...

b) « Accueil » :

- « Animation éclairage extérieur » ;
- « Son d'accueil à l'ouverture porte » ;
- « Déploiement automatique des rétroviseurs » ;
- « Eclairage plafonnier automatique » ;
- ...

c) « Eclairage » :

- « Feux Adaptive Vision » ;
- « Choix du côté de conduite » ;
- ...

d) « Essuyage » :

- « Essuyage arrière en marche arrière » ;
- « Essuyage avant automatique » ;
- ...

Suivant la fonction, sélectionnez :

– « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver ;
ou

– une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Eclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **2**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- sièges chauffants ;
- volant chauffant ;
- sélection des réglages (accès, accueil, éclairage, essuyage...) ;
- fonction « Parking mains libres » ;
- mode ECO ;
- caméra 360° ;
- ...

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

2

ORDINATEUR DE BORD

Heure et température extérieure

2

Réglage de l'heure



L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Pour le réglage de l'heure, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages » puis sur « Date et heure ».

Vous avez accès à différents réglages :

- « Format de l'heure » ;
- « Sélectionner un fuseau horaire » ;
- « Définir le fuseau horaire » ;

– ...

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord, reportez-vous à la notice multimédia.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménage**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin des feux de route automatiques



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de feux de mauvais temps



Témoin de défaillance des feux « Adaptive Vision »



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin de serrage du frein parking assisté → 182



Témoin du système « Autohold »



Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton



Témoin de défaillance des airbag frontaux conducteur et passager → 119



Témoin de niveau de lave-glace faible



Témoin de la fonction essuyage automatique



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est allumé. Le témoin s'allume conjointement à

d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore. Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est allumé. Le témoin peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage ac-

compagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

S'il s'allume en jaune en roulage ac-

compagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume accompagné du témoin



STOP et d'un signal sonore lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

S'il s'allume accompagné du témoin



STOP, d'un signal sonore et du message « **EVACUEZ EN SECURITE** », coupez le contact et ne le redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX



Le message « EVA-CUEZ EN SECURITE » accompagné du témoin

STOP et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.
Risques d'incendie



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique → 363.



Témoin de performance limitée

Il s'allume lorsque la batterie de traction ne délivre temporairement pas sa puissance nominale. Durant ce temps, les performances du véhicule sont réduites.

Adoptez une conduite plus souple jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.



Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule → 20.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX

2



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



Témoin d'alerte de sous gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 192 → 197.



Témoin de la fonction « Parking mains libres »



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume au freinage, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis.



Témoin de programmation de charge



Témoin de programmation du conditionnement d'air



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant



Témoin de défaillance ou de non disponibilité de la fonction « Sécurité avancée »



Témoin d'alerte de survitesse



Témoin du système d'alerte de sortie de voie



Témoin du système prévention sortie de voie



Témoin du système centrage dans la voie



Témoin du limiteur de vitesse



Témoin du régulateur de vitesse



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

TÉMOINS LUMINEUX

Sur l'afficheur *B*



 Airbag passager ON → 121
→ 119

 Airbag passager OFF → 121
→ 119

 Témoin d'alerte de non-port
des ceintures avant

Sur le rétroviseur *C*
(suivant véhicule)



 Témoin de fonctionnement de
la rétrovision par caméra → 152

DIRECTION

Volant de direction

2 Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Chauffage du volant



(suivant véhicule)

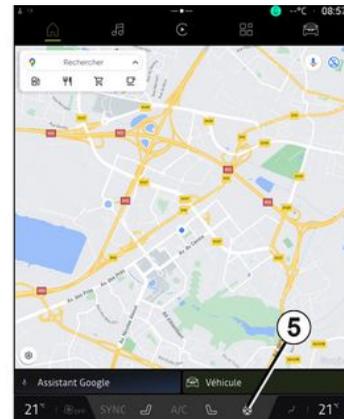
Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **4**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le bouton **5** de l'écran multimédia **2**.



Désactivation de la fonction

– En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes.

– En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le bouton **5** de l'écran multimédia **2**.

Nota : la fonction est également accessible via le bouton **3** « Favoris » du volant de direction **4**.

DIRECTION

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **6**, vous pouvez activer le volant chauffant selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Direction assistée

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

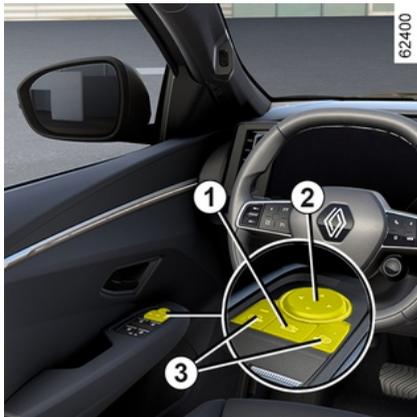
La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

RÉTROVISION

Rétroviseurs

2

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique



Sélectionnez le rétroviseur à l'aide d'un des contacteurs **3**, puis avec le contacteur **2**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur allumé, le dégivrage du miroir est assuré conjointement au dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs → 140.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur **1**. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton **1** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **1**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur

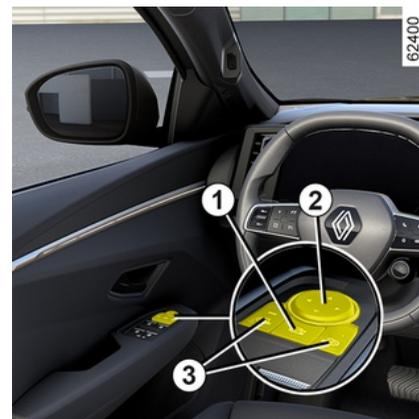
le contacteur **1** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière



RÉTROVISION

Pour les véhicules équipés du siège conducteur avec mémorisation, vous pouvez opter pour un réglage spécifique des rétroviseurs en marche arrière et en mémoriser la position.

Véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, sélectionnez le rétroviseur à l'aide d'un des contacteurs **3** puis, avec le contacteur **2**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Retour position de conduite

Le passage de la position marche arrière à la position marche avant se fait :

- 9 secondes environ après le retrait de la marche arrière lorsque la vitesse est inférieure à 10 km/h ;
- marche avant engagée lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h ;
- lorsque le moteur est à l'arrêt.

Mémorisation des réglages

- Réglez les rétroviseurs extérieurs (voir paragraphes précédents) ;
- pour accéder à la mémorisation des réglages, reportez-vous à la notice multimédia. Enregistrez les positions.

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et du siège conducteur sont alors simultanément mémorisées.

Rappel de la position mémorisée

Pour accéder au rappel de la position mémorisée, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez « Rappeler ».

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et des sièges avant sont rappelées.

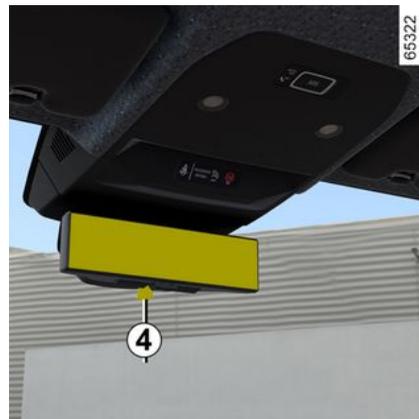


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4



En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

RÉTROVISION

Rétroviseur version électrochrome 5



Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé ou en cas de forte luminosité.

Rétrovision par caméra

Suivant véhicule, votre rétroviseur peut être équipé d'un affichage de l'environnement arrière transmis par la caméra installée derrière la lunette arrière.

Pour plus d'informations ➔ 152.

Rétrovision par caméra

Principe de fonctionnement



Suivant véhicule, la rétrovision peut être effectuée par la caméra 1.

La rétrovision directe par miroir reste disponible à tout moment.

La caméra 1 est installée derrière la lunette arrière dans la zone essuyée.

Veillez à ce que la caméra 1 ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



À la mise sous contact du véhicule, le rétroviseur 2 fixé sur la console centrale de pavillon affiche l'environnement arrière transmis par la caméra 1.

Nota :

– l'affichage de la caméra 1 est transmis seulement si le rétroviseur est en mode « écran ».

RÉTROVISION



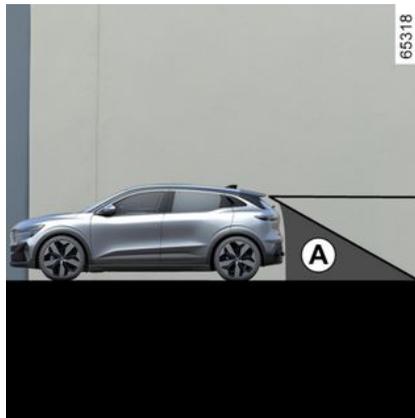
Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Réglage du rétroviseur 2

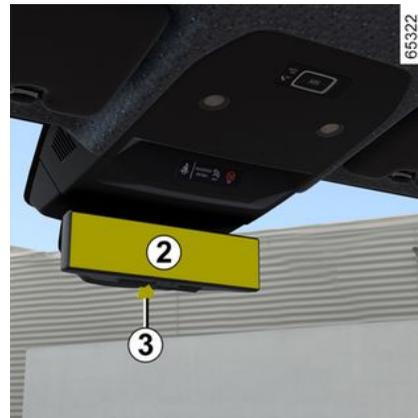
En cas de reflet pouvant gêner la visibilité de l'affichage transmis par la vue caméra, le rétroviseur **2** peut s'orienter de gauche à droite et de haut en bas.

Fonctionnement



Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.

Arrêt de la fonction



L'affichage s'éteint immédiatement après avoir coupé le contact.

Nota : le mode « miroir » reste disponible en actionnant le levier **3**.

2

RÉTROVISION

2

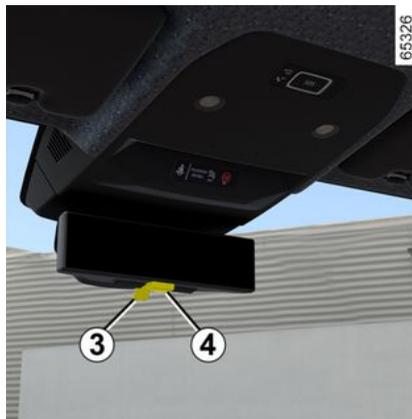
i Suivant votre vision, un temps d'adaptation peut être nécessaire pour vous concentrer sur l'affichage de la vue caméra.

Les objets qui apparaissent sur le bord du rétroviseur **2** peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement perturbée.

Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

Fonctionnement



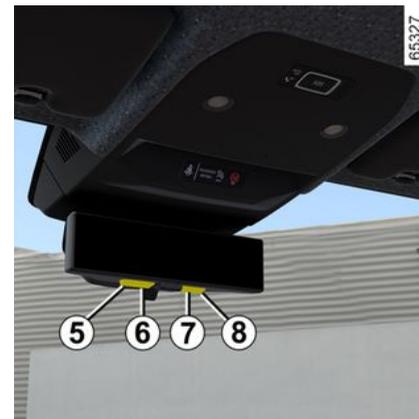
Utilisez le levier **3** pour basculer entre le mode « miroir » et le mode « écran ».

La LED verte **4** ainsi que le pictogramme affiché en haut à droit du rétroviseur indiquent le bon fonctionnement du mode « écran ».

Elle s'éteint en cas de passage en mode « miroir » ou en cas de défaillance.

i À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.

Réglage de l'afficheur et de la caméra



Un premier appui sur le bouton **5** « menu » permet d'accéder au menu de réglage.

Faites des appuis successifs sur les boutons **6** et **7** pour faire défiler les options de réglages. Appuyez sur le bouton **8** « OK » pour accéder au réglage souhaité.

RÉTROVISION

Utilisez les boutons **6** et **7** pour ajuster ou activer/désactiver le paramètre souhaité.

Sélection des réglages :

- a) réglage de la luminosité ;
- b) ajustement de l'angle de vision vertical ;
- c) ajustement de l'angle de vision horizontal ;
- d) ajustement de l'angle de rotation ;
- e) activation/désactivation de l'affichage du menu de réglages sur le rétroviseur ;
- f) choix de la langue ;
- g) activation/désactivation du rétroéclairage des boutons.

La sortie du menu des réglages se fait automatiquement après cinq secondes environ et sans action sur les boutons.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglez le champ de vision du système et des rétroviseurs latéraux avant de conduire. Veillez à régler le miroir du rétroviseur central avant de basculer ensuite en mode « écran ».

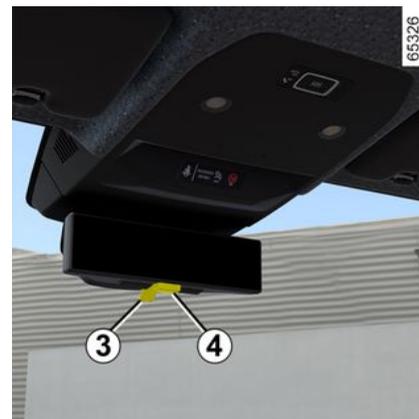
Particularités liées à la marche arrière



En cas de marche arrière, en raison de la zone d'angle mort de la rétrovision,

soyez attentif aux informations de la caméra de recul (écran multimédia **9**) en complément de celles fournies par la rétrovision → **303**.

Anomalies de fonctionnement



Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le fond du rétroviseur **2** devient noir, le picto-

gramme  affiché en haut à droite du rétroviseur disparaît et la LED **4** s'éteint.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

RÉTROVISION

Si le fond noir persiste, basculez sur le mode « miroir » et consultez un Représentant de la marque.

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieures

Feux de jour



Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**.

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1**, au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Feux de position

 Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de

parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position **P**. Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Feux de croisement



Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).
De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

Fonctionnement automatique

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2 : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balaies d'essuie-vitre avant.



En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour → **162**.

Systeme d'éclairage avant adaptatif

(suivant véhicule)

Cette fonction permet une adaptation automatique de la largeur et de la portée des feux de croisement en fonction de la vitesse et des conditions climatiques.

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** : moteur allumé.

Cette fonction peut être désactivée, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction « mauvais temps »



(suivant véhicule)

Cette fonction fait partie du système d'éclairage avant adaptatif. Elle se substitue à l'utilisation des feux de brouillard avant. Elle peut être activée par temps de brouillard ou de neige ou dans tout autre cas de mauvaise visibilité.

Pour activer cette fonction, tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**, puis donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de mauvais temps.

Éclairage additionnel de virage

(suivant véhicule)

En marche avant, lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés et en fonction de l'angle du volant, cette fonction adapte la largeur du faisceau pour améliorer la visibilité dans un virage ou à une intersection.

Feux de route



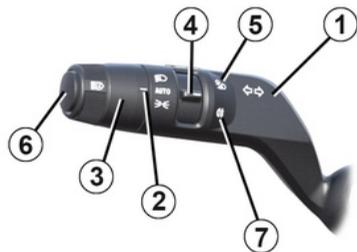
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1** (mouvement **A**).

Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, poussez de nouveau la manette **1**.

Feux de route automatiques



62413

 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les

véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Nota : de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route automatiques s'éteignent automatiquement.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saleté, boue, neige, buée...).

Activation/désactivation

Pour activer les feux de route automatiques

Tournez la bague **3**, jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**, puis appuyez sur le contacteur **6**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

Pour désactiver les feux de route automatiques

Appuyez sur le contacteur **6**, le témoin

 s'éteint au tableau de bord.

Nota : en poussant sur la manette **1**, la fonction feux de route automatiques

se désactive, le témoin  s'éteint au tableau de bord et le véhicule active les feux de route.

 Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obscurcie ;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
- mauvais réglage des feux avant ;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule ou une minute après l'arrêt du moteur.

Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **3**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompagné

du témoin  s'affiche et/ou que

le témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- quinze secondes environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

« Éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, après ouverture de la porte conducteur, la bague **3** en position AUTO, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

les témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « Eclairage pendant _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action.

Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Désactivation de la fonction « Éclairage extérieur d'accompagnement »

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **3** dans une position quelconque puis ramenez-la en position AUTO.

Nota : si la fonction accueil et au revoir est activée, une fois le moteur arrêté, la procédure de désactivation de la fonction « Éclairage extérieur d'accompagnement » doit être effectuée avant de tirer la manette (sinon les feux restent allumés par la fonction accueil et au revoir).

Feu de brouillard arrière



62413

 Pour activer cette fonction, tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**, puis donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a

plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage du feu de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Réglage des faisceaux lumineux

2



i En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler **temporairement** les feux, le temps du séjour.

Suivant véhicule, le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée. La position sélectionnée s'affiche au tableau de bord environ 15 secondes.

Nota : feux allumés, à chaque démarrage du moteur la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord environ 15 secondes.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Tableau d'exemples de position de réglage

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3

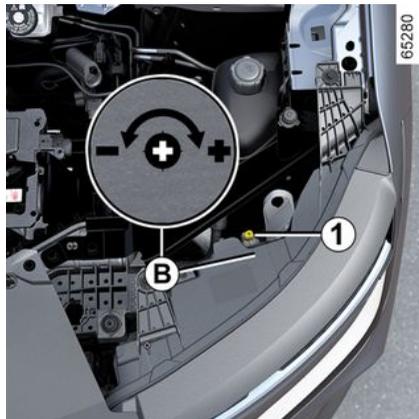
Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Réglage temporaire

2



Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le + pour monter les faisceaux.

Ce réglage s'effectue via l'écran multi-média ➔ 140.

Suivant véhicule, le réglage doit être réalisé manuellement.

Appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position 0.

Ouvrez le capot moteur et repérez le marquage **B** à proximité de l'un des projecteurs avant.

À l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le - pour descendre les faisceaux.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point

de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse



Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

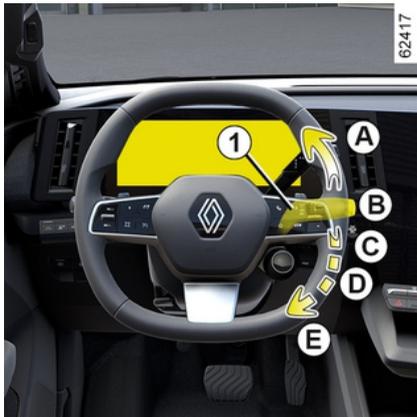
Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre avant

2

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide



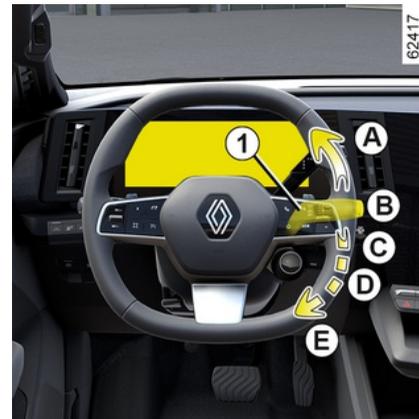
Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie



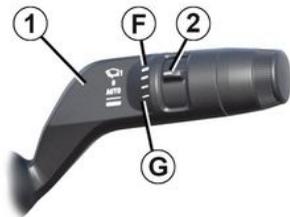
Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

62418



Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position arrêt **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

C. fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité maximum ;
- **G** : sensibilité minimum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente. Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-

ESSUIE-VITRES

vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.

– N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ **386**.

Moteur à l'arrêt ou allumé, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique).

Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du ca-

pot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...)

ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

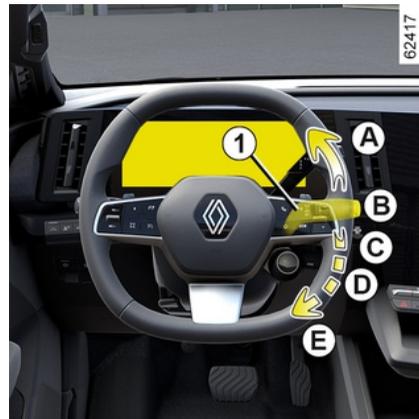


En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégarez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter.

Retirez l'obstacle et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Nota :

- une action de lavage avant, sur la manette **1**, de plus de 30 secondes peut déclencher une coupure de la pompe lave glace. **Ceci permet d'éviter le surchauffage de cette dernière** ;
- par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la

ESSUIE-VITRES

commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).
Risque de blessures.



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **386**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégarez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Essuie-vitre, lave-vitre arrière

Essuie-vitre arrière



62476

2



Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**

- **arrêt** ;
- **balayage intermittent** ;

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;

- **balayage continu lent**.

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

ESSUIE-VITRES

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

En fin d'utilisation, pensez à ramener la commande d'essuyage arrière en position arrêt, de sorte à ce que l'essuyage ne soit pas réactivé involontairement lors de l'utilisation suivante.



Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **386**.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en ba-

lavage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ **140**.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

ESSUIE-VITRES

Essuie/lave-lunette arrière



Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux allers-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Nota : une action de lavage arrière, sur la manette **1**, de plus de 30 secondes pourrait déclencher une coupure de la pompe lave glace. **Ceci permet d'éviter le surchauffage de cette dernière.**

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage du moteur



65268



65310

Particularités

– Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » s'affiche au tableau de bord.

La carte doit être dans la zone de détection 1.

Pour démarrer :

- appuyez sur la pédale de frein ;
- appuyez sur le bouton 2. Le message READY s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

 Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 63.

 Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible. Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.



Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de cer-

taines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, la carte-« mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie secondaire 12 volts déchargée... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte **4** (côté bouton) sur la zone de dépose **3** (console haute **A** ou console basse **B** suivant véhicule). Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

Arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt.

Appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête, le message READY s'éteint au tableau de bord et le frein parking assisté se serre.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur,

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **2**.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 45 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression de l'assistance de direction et des dispositifs de sécurité passive tels que Airbags, prétensionneurs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

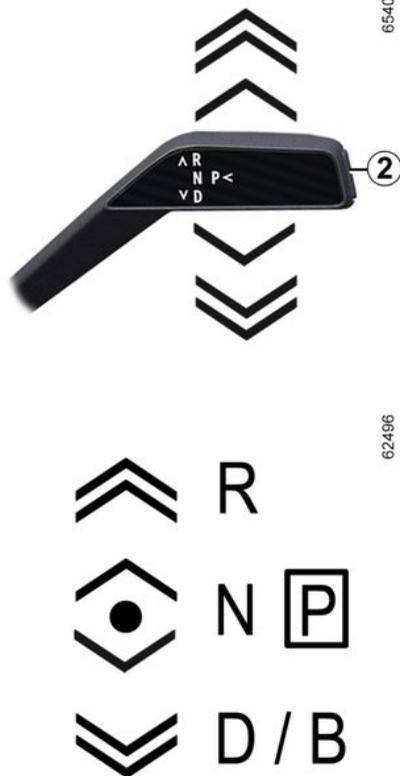
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

COMMANDE DE VITESSES

Commande de vitesses, levier électronique

Levier de sélection électronique 1



R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

B : suivant véhicule, mode régénératif

P : parking, bouton 2

Le rapport engagé est affiché sur le tableau de bord pour rappel.

Sélecteur impulsionnel

Basculez le levier de sélection 1 d'un cran ou de deux crans vers le haut ou vers le bas pour engager la position désirée (R, N, D ou, suivant véhicule, B) puis relâchez le levier, il revient dans sa position stable.

La position engagée s'affiche au tableau bord.

Si des conditions empêchent le passage d'une position à l'autre, la position en cours clignote au tableau de bord.

3

COMMANDE DE VITESSES

Pour engager la position P

65407



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis, appuyez sur le bouton 2 pour engager la position P.



Vérifiez que le témoin P au tableau de bord est bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et selon la

position désirée, basculez le levier de sélection 1 vers le haut ou vers le bas.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer sur pédale

de frein » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour engager le point mort

Véhicule à l'arrêt et moteur allumé, pour engager la position N, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein avant de basculer le levier de sélection 1 d'un cran vers le haut ou vers le bas.

Conduite en mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, pied sur la pédale de frein, basculez le levier de sélection 1 de deux crans vers le bas pour engager la position D.

Nota : position D, R ou, suivant véhicule, B engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, la position en cours clignote pendant environ 5 secondes et le message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche au tableau de bord pendant environ 5 secondes.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position N ou R, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D.

Conduite en mode B

(suivant véhicule)

Ce mode permet de conduire avec un mode régénératif plus dynamique. En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir le véhicule. Ainsi le moteur génère un courant électrique plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

Nota : position D, R ou, suivant véhicule, B engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

En mode B, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.

Passage de la position D à B ou B à D

(suivant véhicule)

COMMANDE DE VITESSES

Pour passer d'une position à l'autre, basculez le levier d'un cran ou de deux crans vers l'arrière.

La position engagée, allumée au tableau bord, vous confirme la position de commande de vitesse.

Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection **1** de deux crans vers le haut pour engager la position R.

Nota : position D, R ou, suivant véhicule, B engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position en cours clignote pendant environ 5 secondes dans la grille affichée au tableau de bord et un message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche environ 5 secondes.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position N, D ou, suivant véhicule, B, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager R.

Stationnement du véhicule

La position P est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté, pour les véhicules qui en sont équipés, lors :

- de l'arrêt du moteur ;
 - du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, véhicule à l'arrêt ;
- et
- de l'ouverture de la porte conducteur, véhicule à l'arrêt.

P est affiché au tableau de bord.



La position P doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

La position P étant **automatiquement engagée** à l'arrêt moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position N pour certaines stations de lavage par exemple :

- moteur allumé, appuyez sur le bouton P, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers le haut ou vers le bas pour passer en position N puis arrêtez le moteur ;
- moteur arrêté, contact mis, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers

le haut ou vers le bas puis coupez le contact.

Au prochain redémarrage moteur, la position P s'engage automatiquement selon les cas cités précédemment.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.

Si le message « P boîte auto défaillant » apparaît au tableau de bord, le frein de parking ne pourra peut-être pas s'engager. Assurez-vous de bien immobiliser le véhicule avec le frein de parking assisté et consultez un Représentant de la marque.

COMMANDE DE VITESSES



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

3

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage régénératif pour ralentir.

Une partie de cette énergie est convertie en électricité pour recharger la batterie de traction.

L'utilisation des palettes derrière le volant permet d'augmenter ou de diminuer ce freinage régénératif.



Le freinage régénératif ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Palettes de changement de freinage régénératif 1 et 2



Suivant véhicule, les palettes **1** et **2** permettent de changer le niveau de freinage régénératif lorsque le levier de vitesses est en position **D**.

1 : Variation croissante de freinage régénératif.

2 : Variation décroissante de freinage régénératif.

Le fonctionnement des palettes est disponible uniquement en position D. Il n'est pas possible d'utiliser les palettes quand le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé ➔ 274 et ➔ 279.

Conduite avec palettes



- (A)
- (B)
- (C)
- (D)
- (E) ONE PEDAL

Niveaux de freinage régénératif

62494

3

62486

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Le témoin **3** vous informe du niveau de freinage régénératif :

- **A** : niveau « Roue-libre », pour une conduite douce et économique. Nécessite une conduite avec anticipation ;
- **B** : niveau de frein régénératif faible ;
- **C** : niveau de frein régénératif moyen ;
- **D** : niveau de frein régénératif fort ;
- **E** : (suivant véhicule) niveau de frein régénératif maximal et la fonction One-Pedal activée.

Fonction One Pedal

Pour les véhicules qui en sont équipés, la fonction One Pedal facilite la conduite en agglomération ou en circulation dense en utilisant essentiellement la pédale d'accélérateur.

Lorsque vous relâchez suffisamment la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère et ce, jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Lorsque vous relâchez complètement la pédale d'accélérateur, le niveau de freinage régénératif est maximal.

Un appui suffisant sur l'accélérateur permet de reprendre de la vitesse.

Activation



665408

64814



Levier en position **D**, appuyez sur la palette **1** autant de fois que néces-

saire jusqu'à l'apparition du message « One Pedal activé ». Le témoin ONE PEDAL **3** accompagné d'un signal sonore confirme son activation.



La fonction One Pedal ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver en permanence, le contrôle de son véhicule.

Nota : One Pedal activé, véhicule à l'arrêt et levier en position **D**, il ne se met plus en mouvement lorsque vous lâchez la pédale de frein.

Mise en veille

Au passage de la marche arrière, la fonction se met en veille. Le témoin ONE PEDAL s'affiche en gris au tableau de bord.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

La fonction se réactive en position **D** au-delà d'un certain seuil de vitesse. La réactivation est confirmée par l'affichage en bleu du témoin ONE PEDAL.

Nota : le frein de parking se serre automatiquement lorsque le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.

Désactivation

Pour désactiver la fonction :

- en roulage, appuyez sur la palette **2** ;
- à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein puis, sur la palette **2**.

Le message « One Pedal désactivée » s'affiche au tableau de bord.

L'extinction du témoin ONE PEDAL **3** accompagné d'un signal sonore confirme sa désactivation.

La fonction se désactive automatiquement à l'arrêt du moteur.

Limite de fonctionnement

- Sur sol à faible adhérence (gel, neige...), la fonction peut avoir des décélération trop importantes, il est conseillé d'utiliser les niveaux de freinage A, B ou C ➔ **179** ;
- En cas de forte pente, pédale d'accélérateur relâchée, la fonction One Pedal peut ne pas être suffisante

pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé en appuyant sur la pédale de frein, en activant le frein de parking assisté ou, suivant véhicule, le frein à main.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « One Pedal indisponible » vous informe de sa non disponibilité. Consultez un Représentant de la Marque.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté

3



Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

– par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

– à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

– lorsque la position P est engagée.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** du contacteur **3** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Dans tous les autres cas, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté

est confirmé par le témoin **(P)** au tableau de bord et par l'allumage du témoin **2** sur le contacteur **3**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **2** s'éteint quelques minutes après le ser-

FREIN DE PARKING

rage du frein de parking assisté et le

témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- **moteur allumé** : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- **moteur à l'arrêt** : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **3** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait :

- dès le démarrage du véhicule en accélérant ;
- ou
- lors de la sortie de la position P.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** du contacteur **3** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **3**. Le témoin **2** et le

témoin  au tableau de bord s'allument.

Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la

pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **3** : le témoin **2** du contac-

teur et le témoin  affiché au tableau de bord s'éteignent.

Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **3**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **3** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

Pour stationner, frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- engagez la position P : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;

FREIN DE PARKING

– desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté » en page précédente) ;

– suivant véhicule, le frein de parking se resserre automatiquement, effectuez à nouveau un desserrage manuel.

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer frein de parking » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin

 s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains

cas du témoin . Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de

parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage »,

d'un signal sonore et dans certains cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système

de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la position P ou en tirant sur le contacteur **3** pendant 10 secondes environ.

Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur P, frein de parking serré et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Fonction « Autohold »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le main-

FREIN DE PARKING

tien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein. La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

Activation



Appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin du contacteur **1** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation

Appuyez sur le contacteur **1**, si votre véhicule est maintenu par la force de freinage appuyez également sur la pédale de frein.

Le témoin du contacteur **1** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.

Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur ouvre sa porte ;
- ou
- le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin du contac-

teur **2** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la porte conducteur est fermée ;
- et
- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- et
- le frein de parking assisté est deserré ;
- et

FREIN DE PARKING

– le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage est

confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;

ou

– le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

ENVIRONNEMENT

Fabrication

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.

26613



- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques doivent être déposés auprès de points de collecte dédiés.
- Les composants **électriques** et **électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.
- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le res-

pect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Eco conduite

Conseils de conduite, eco conduite

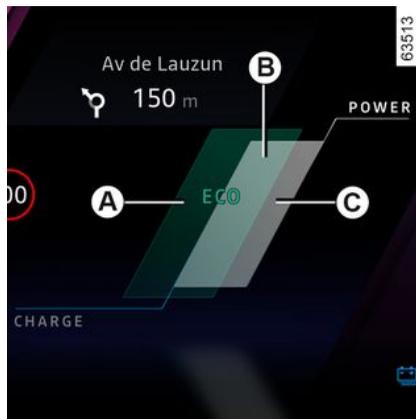
L'autonomie est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

L'autonomie en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser l'autonomie, se référer aux conseils ci-après.

Suivant les versions, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

- au tableau de bord :
 - le powermètre ;
 - l'indicateur de style de conduite ;
- sur l'écran multimédia :
 - des données liées à votre consommation d'énergie ;
 - un graphique de consommation d'énergie ;
 - des scores en lien avec votre type de conduite ;
 - des conseils d'Eco conduite ;
 - un planificateur de parcours ;
 - un mode de conduite ECO.

Powermètre



(au tableau de bord)

Le powermètre vous permet de connaître en temps réel l'énergie consommée ou récupérée lors du déplacement du véhicule.

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction → 179.

Zone d'utilisation B « Optimale »

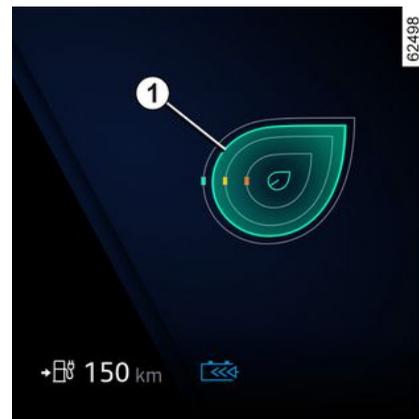
Indique une conduite économique, équilibrée entre récupération et dépense d'énergie.

Zone d'utilisation C « consommation d'énergie »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

 La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionnée → 137.

Indicateur de style de conduite



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes informé par l'indicateur **1**.

Vous pouvez afficher l'indicateur de style de conduite en effectuant des appuis successifs vers le haut/bas sur le contacteur **2**.



Plus la feuille de l'indicateur **1** est grande et meilleure est la gestion de la vitesse, de l'accélération ou de l'anticipation vis-à-vis de l'éco-conduite.

Plus la feuille de l'indicateur **1** est petite et moins bonne est la gestion de la vitesse, de l'accélération ou de l'anticipation vis-à-vis de l'éco-conduite.

Dans le cas d'un comportement jugé peu éco (petite feuille de couleur orange), un conseil en lien avec votre conduite peut vous être envoyé.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous augmenterez l'autonomie électrique de votre véhicule.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise l'autonomie du véhicule. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (climatisation,...) et sur le comportement du véhicule (accélération, régulation de vitesse, décélération...).

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **3**

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur. Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.



Mode ECO activé, la vitesse du véhicule est limitée à 115 km/h environ.

Bilan trajet

Pour les véhicules qui en sont équipés, à la coupure du moteur, un « Bi-

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

lan trajet » s'affiche sur l'écran multi-média 3. Ce bilan permet de consulter les informations relatives à votre dernier trajet :

- votre consommation moyenne d'énergie ;
- le nombre de kilomètres parcourus ;
- une note globale tenant compte de l'accélération, de l'anticipation et de votre aptitude à gérer la vitesse ;
- des conseils permettant de vous améliorer.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Système d'aide à la navigation

L'utilisation des informations disponibles sur votre système de navigation (info trafic, station de recharge la plus proche...) vous permettra de faciliter votre parcours.

Autonomie du véhicule

Conseils

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;

- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;
- l'utilisation d'accessoires électriques ;
- le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du mode ECO permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur...) pour en réduire au maximum leur consommation ➔ 188.

La vitesse et le style de conduite



Une vitesse élevée réduit fortement l'autonomie du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 km/h à 110 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 20 % d'autonomie environ ;
- réduire la vitesse de 90 km/h à 80 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 10 % d'autonomie environ.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

- roulez à vitesse constante ;
- consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (économètre, consommation instantanée, bilan trajet...) ➔ 188;
- adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
- privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Le profil de la route

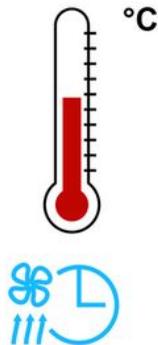


65297

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

Le confort thermique

62429



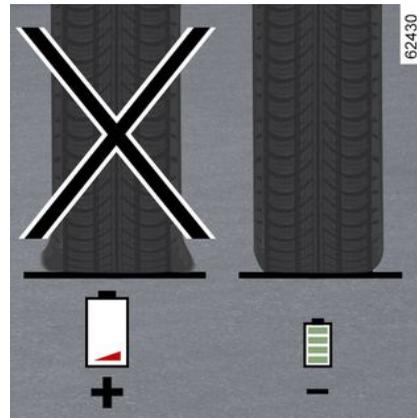
L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

Pour préserver l'autonomie du véhicule, il est conseillé de privilégier avant son utilisation, le mode « programmation » ➔ 341.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

Les pneumatiques



Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule ➔ 370.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUMATIQUES



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.



Procédure de réinitialisation via le tableau de bord **1**

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts vers le haut/bas sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « Pression des pneus » ;
- faites un appui long vers le bas (environ 3 secondes) sur le contacteur **2** pour lancer l'initialisation.

Le clignotement des pneumatiques indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, l'affichage de l'étape 3 du tableau peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le champ de porte.



Procédure de réinitialisation via l'écran multimédia 3

La procédure de réinitialisation doit être réalisée véhicule à l'arrêt et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages

Le tableau reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages	Interprétations
1		Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long vers le bas sur le contacteur 2.
2		Les « --- » devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3		Les « --- » devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Le message peut rester affiché si vous effectuez de courts trajets. Nota : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4		La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques une fois par mois.

Remplacement roues/pneus

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les

accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le Réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage



Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque. Reportez-vous aux pages ➔ 374.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Anomalies de gonflage

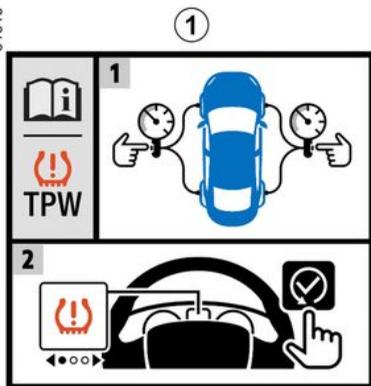
Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
	Pression pneus à réajuster		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
 + 	Crevaision		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique s'il est crevé.
 + 	Capteurs pneus à contrôler		Une roue ne s'affiche plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
	Localisation pneus échec		Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

61319



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule.

Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  **2** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Conditions de fonctionnement

Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression impor-

tante, le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) ➔ **372**.

La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.

3

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

i La pression des pneumatiques doit être vérifiée avant le lancement de la procédure de réinitialisation. Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.

i La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être immédiatement détectée par le système.

Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée).

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhi-

cule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 370).

Procédure de réinitialisation depuis l'écran multimédia 3



La procédure de réinitialisation doit être réalisée véhicule à l'arrêt et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 5 OK pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote, cela permet de vous rappeler que la pression doit être ajustée aux valeurs de référence préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques → 372 , maintenez l'appui sur le contacteur 5 OK pour confirmer la demande de réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur) ➔ **372**.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, **il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **370**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **374**. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Anomalies de gonflage



Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **6** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages d'anomalies

Témoins	Messages	Interprétations
 s'allume fixe	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
 clignote puis s'allume fixe	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin 	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
 clignote puis s'allume fixe	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils sont constitués :

- de l' **ABS (antiblocage des roues)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle du sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence avec, suivant véhicule, anticipation du freinage** ;
- de l'**aide au démarrage en côte** ;
- du **freinage anti multi collision** ;
- du **système de freinage récupératif**.

D'autres systèmes d'aide à la conduite sont décrits dans la présente notice.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt no-

tamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés, suivant véhicule, des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

–  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.** Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclen-

chement du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité re-

devienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompa-

gné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que N et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Freinage anti multi collision

Le freinage anti multi collision permet de réduire le risque de collision additionnelle après un accident en immobilisant temporairement votre véhicule.

Principe de fonctionnement

Lorsque le système d'airbag détecte une collision, les prétensionneurs ou les airbags se déclenchent ➔ **88** et la fonction « freinage anti multi collision » active le contrôle dynamique de conduite (ESC) pour freiner le véhicule.

Le freinage anti multi collision est désactivé pendant son fonctionnement si :

– le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur ;

et/ou

– la force de freinage générée par l'appui sur la pédale de frein est supérieure à la force produite par le freinage automatique déclenchée par la fonction.

Nota : le freinage anti multi collision nécessite le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Post-collision à contrôler » et le té-

moins  s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction est désactivée. Consultez un Représentant de la marque.

Système de freinage récupératif

Lors d'un freinage, le système de freinage récupératif peut convertir l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci vient recharger la batterie de traction 400 volts et permet de gagner en autonomie.

Anomalies de fonctionnement

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Système freinage à contrôler » : **l'assistance de freinage est toujours assurée.**

Dans ces conditions, le ressenti à l'appui sur la pédale de frein peut être différent.

Il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue.

Consultez un Représentant de marque.

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Faites appel à un Représentant de marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « ALL ON »

Suivant véhicule, les fonctions et les paramètres d'aides à la conduite concernées sont :

- l'alerte sonore de survitesse → 245 ;
- la prévention de sortie de voie → 213 ;
- l'alerte de vigilance conducteur → 243 ;
- la prévention de sortie de voie d'urgence → 220.

Lorsque le mode « All on » est activé : l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirme. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver** ou de **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « All on » que vous avez préalablement configurées via le réglage « MY SAFETY PERSO ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton **1** pour activer le mode « Perso ». Au premier appui, le message « Rappuyer pour my SafetyPerso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin lumineux du bouton **1** s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My

Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « ALL ON », **appuyez une fois** sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'allume.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, le mode « ALL ON » se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Configuration du mode Perso



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

i Les réglages de « MY SAFETY PERSO » enregistrés pour le mode « Perso » sont conservés lors du dernier arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

Depuis l'écran multimédia 2



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Alerte de sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

Activation/désactivation



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Véhicule équipé du contacteur 3



Depuis l'écran multimédia, sélectionnez les Mondes « Véhicules », « Aides à la conduite » puis « Alerte de sortie de voie », choisissez d'activer ou de désactiver la fonction.

À l'activation de fonction, le message « Alerte sortie de voie activée » et le

témoin  s'affichent au tableau de bord.

À la désactivation de fonction, le message « Alerte sortie de voie désactivée » ou suivant véhicule, « Maintien dans la voie désactivé » s'affiche au

tableau de bord. Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Véhicule équipé du contacteur 4



Avant d'activer la fonction, depuis le Monde « Véhicule » de l'écran multimédia 2, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » puis sur le menu « Maintien dans la voie », sélectionnez « Alerte sortie de voie ».

Appuyez sur le contacteur 4 pour activer la fonction.

Le message « Maintien dans la voie

activé », le témoin  s'affichent au tableau de bord et le témoin du contacteur 4 s'allume.

Si aucune fonction latérale n'est sélectionnée dans le menu « Maintien dans la voie », à l'appui sur le contacteur 4, le message « Maintien dans la voie

non configuré » s'affiche au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur 4 ou désélectionnez « Alerte sortie de voie » dans le menu « Maintien dans la voie ».

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Si l'alerte de sortie de voie était la seule fonction latérale sélectionnée, le témoin du contacteur 4 s'éteint et le message « Maintien dans la voie désactivé » s'affiche.

Si la fonction « Prévention sortie de voie » est activée, la désélection de l'alerte de sortie de voie n'aura pas d'impact sur le fonctionnement du système.

 À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **5** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter si :

– la vitesse est comprise entre 65 km/h et 150 km/h (ou 160 km/h suivant véhicule) environ ;

et

– le témoin  et les indicateurs de lignes **5** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie sans activation des

indicateurs de changement de direction.

La fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et

– le témoin  et l'indicateur **5** de la ligne franchie passent en rouge.

Indisponibilité temporaire

Le système n'est plus disponible lorsque :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence.

Lorsque la fonction est indisponible, le

témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;

– le témoin  est affiché.

Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Réglages

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Vibration d'alerte » : réglez le niveau de vibration du volant :

- « Faible » ;
- « Moyenne » ;
- « Élevée » ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



- « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les indicateurs de ligne gauche et droite et le té-

moins  restent gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

– « Aides conduite indisponibles » ;

ou

– « Caméra avant à contrôler » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler ».

Suivant véhicule, le message est accompagné de l'affichage du témoin



au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

– avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

– effectue une action corrective sur le système de direction.



À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia **2**



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Depuis le contacteur 3



– Pour désactiver la fonction, si celle-ci a été désactivé depuis le mode « perso » de la fonction « My Safety » → 207, appuyez deux fois sur le

contacteur 3. Le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

– Pour réactiver la fonction, appuyez une fois sur le contacteur 3. Le

témoin  s'affiche au tableau de bord.

Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  ou  et les indicateurs de ligne gauche et droite 5 s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si la vitesse est comprise entre 65 km/h et 180 km/h environ et si

le témoin  ou  et les indicateurs de ligne gauche ou droite 5 sont de couleur blanche.

La fonction intervient si le véhicule .
– s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de direction ;

- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

– la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

– le témoin  ou  et l'indicateur 5 du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le témoin

 ou  et l'indicateur 5 du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagnés d'une vibration au volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte si** le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
et

– le témoin  ou  et l'indicateur 5 du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Cas particuliers

Alerte « Garder le contrôle »

– Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore,

et, suivant véhicule, le témoin  apparaît en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

– Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore,

et, suivant véhicule, du témoin  en jaune et du clignotement de l'indicateur 4 du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Véhicule équipé du système « Active driver assist »

Si la fonction « Centrage voie » est activée en même temps que la fonction « Prévention sortie de voie », l'affichage du témoin varie selon les cas suivants :

– la fonction « Centrage voie » est en intervention : le témoin  vert rem-

place le témoin  ou  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente et la fonction « Prévention sortie de voie » n'est ni alerte

ni en intervention : le témoin 

gris remplace le témoin  ou  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente alors que la fonction « Prévention sortie de voie » est en alerte ou en intervention : le témoin



 ou  s'affiche en rouge ou en jaune au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Prévention sortie de voie ».

Dans tous les cas, vous êtes informés à tout moment de l'état de la fonction lorsqu'elle contrôle le système de direction de votre véhicule. L'information la plus utile vous est toujours affichée.

Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresses ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- intervention du système de freinage antiblocage ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- intervention d'une autre fonction qui contrôle le système de direction, comme la fonction « Centrage voie ».

Lorsque la fonction indisponible, le té-

moins  ou  et les indicateurs de correction gauche et droite **5** passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs

Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;
- le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
- le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée, le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

Réglages



Depuis le contacteur **3**

(suivant véhicule)



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction :
 - réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
 - réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;
- « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les indicateurs de ligne gauche et droite et le té-

moin  s'affichent en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- «Aides conduite indisponibles» ;
- ou
- «Caméra avant à contrôler» ;
- ou
- «Aides conduite à contrôler».

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se déclencher à tort ou bien ne pas se déclencher.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

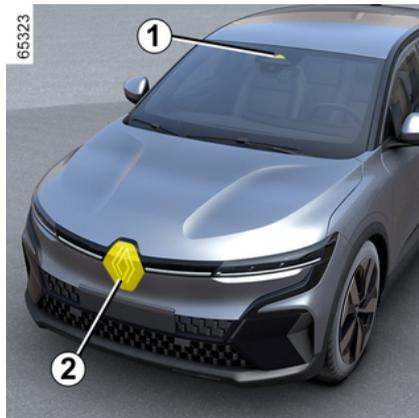
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Prévention sortie de voie d'urgence



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière.

 À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

Localisation des radars latéraux **3**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Acitvation/désactivation de la fonction

Depuis le contacteur **A** « My Safety »



Faites deux appuis sur le contacteur **A** si la fonction a été désactivé du mode Perso de la fonction « My Safety »
→ 207.

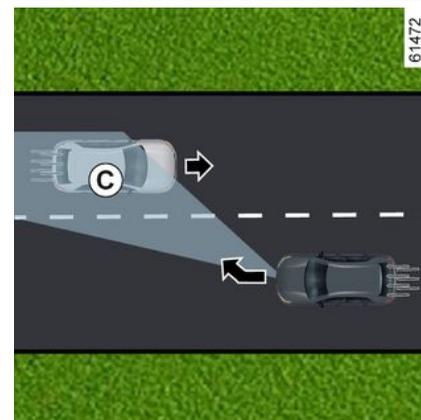
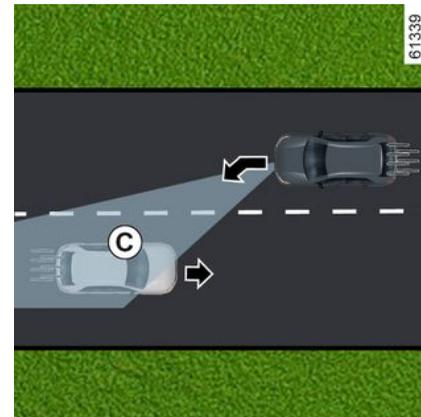
Pour réactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **A**.

Depuis l'écran multimédia **B**



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée



3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3



culé qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **C**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

le message «Risque de collision» s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage **5** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**



 Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

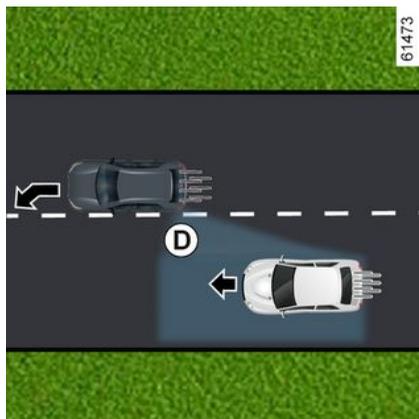
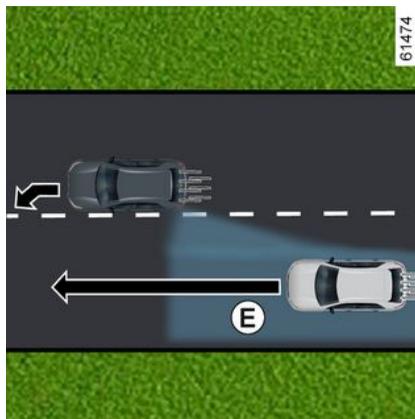
Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction peut ne pas s'activer si la vitesse de rapprochement est supérieure à 200 km/h environ (par exemple, vous roulez à 110 km/h et le véhicule circulant en sens opposé dans la voie adjacente à 91 km/h).

En roulage (vitesse comprise entre 65 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhi-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

En cas de dépassement



3

En roulage (vitesse comprise entre 65 km/h et 180 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou discontinue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **D** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **E**, le système :

– vous alerte d'un risque de collision : l'indicateur **7** clignote, le message « Obstacle latéral détecté » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage **5** apparaît au ta-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

bleau de bord du côté de l'intervention ;
et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

Indisponibilité temporaire / inhibition du système

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction (uniquement en cas de détection d'un véhicule arrivant en sens opposée dans une voie adjacente) ;
- activation des feux de détresse ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système freinage antiblocage ;
- intervention du système freinage actif d'urgence ;
- ...

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la caméra ne détecte pas de ligne (continue ou discontinue) du côté critique ;
- la caméra ne détecte pas simultanément les deux délimitations de la voie où circule votre véhicule ;
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- suivant véhicule, les radars arrière sont occultés ;
- ...

Suivant véhicule, lorsqu'un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque le radar frontal est occulté, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Désactivation automatique de la fonction

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;

- le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

– le témoin  est affiché.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: radars latéraux indisponibles » s'affiche pour vous informer que la fonction de prévention de sortie de voie d'urgence a été désactivée.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver le système afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages suivants peuvent s'afficher au tableau de bord, :

- « Caméra avant à contrôler » ;
ou
- « Radar avant à contrôler » ;
ou
- « Aides conduite à contrôler » ;
ou, suivant véhicule,
- « Radars latéraux à contrôler ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Consultez un Représentant de la
marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « prévention sortie de voie d'urgence » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

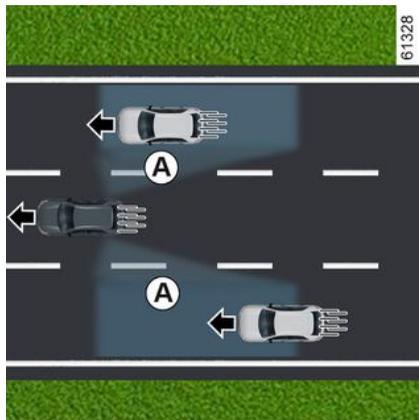
- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertisseur d'angle mort



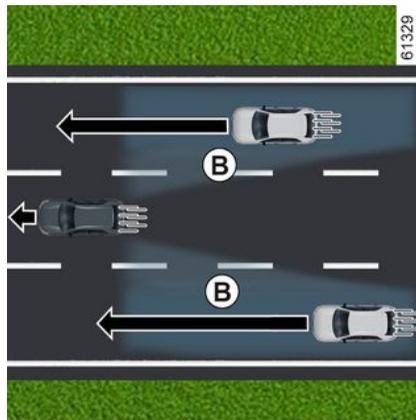
À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;

et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure sur une voie adjacente.

La fonction alerte lorsque votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Indicateur 2

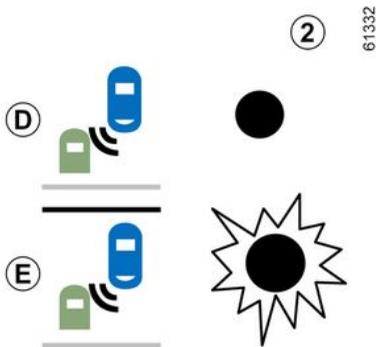


L'indicateur **2** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

Nota :

- nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **2** ;
- si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **2** s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.

Affichage *D*



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **2** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Affichage *E*

Indicateur de direction activé, l'indicateur **2** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage *D*).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

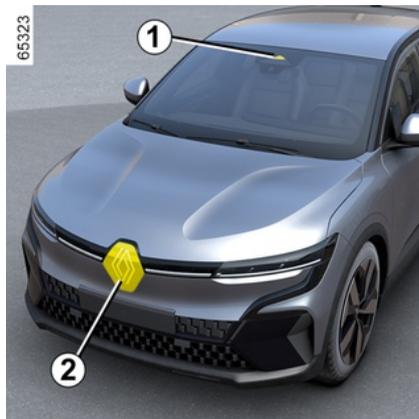


Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distances de sécurité



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 150 km/h ou 160 km/h environ, suivant véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **3**



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **3**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite ».

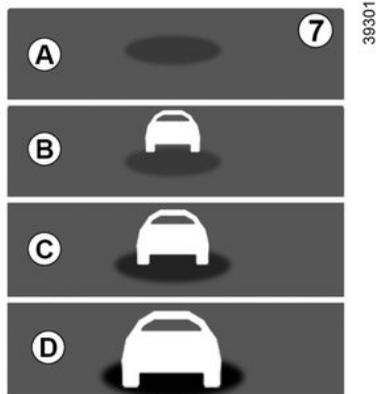
Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **B** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ

(distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **B**, affichage **D**, reste fixe en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

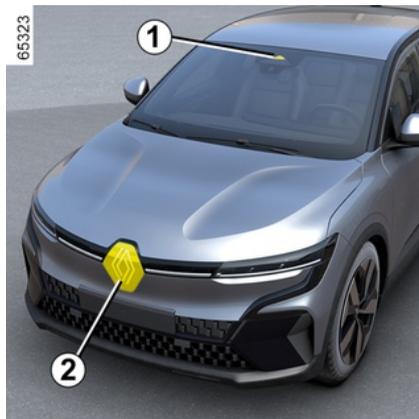
Cas de perturbations du système

- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra **1** et du radar **2**, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- ou
- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;
- ou
- des véhicules traversants perpendiculairement ;
- ou

- des véhicules arrêtés ;
- ou
- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée.

Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détec-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

té » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage :** si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient immi-

nente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota :

– lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;

– si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;

– après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché

 En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

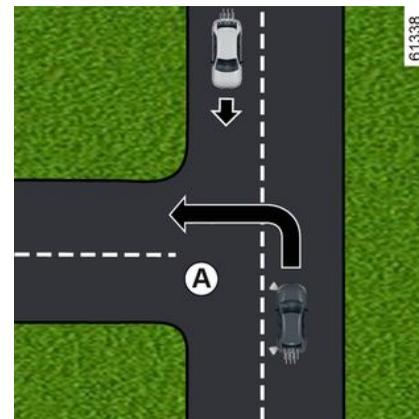
 **Particularités des alertes**
Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 8 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse, sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
– vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Détection des véhicules arrêtés sur la voie

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

Détection de piétons et cyclistes

Détection des piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 3



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia 3



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

multimédia **3** ; reportez-vous à la notice multimédia :

« Anticipation alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cette sélectionnez :

- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indis-

ponibilité temporaire, le témoin



s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite environ, le témoin et le mes-

sage s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une indis-

ponibilité temporaire, le témoin



s'allume au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la commande de vitesse est en position neutre ;
- le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées.

Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ ;
- les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
 - ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, déformation, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvements du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.

Fonctionnement



La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte vigilance Faire une pause » **1** s'affiche au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte.

Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigilance et émet une nouvelle alerte si besoin.



L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet. Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au démarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

i Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

i Suivant véhicule, les alertes sont désactivées automatiquement lorsque la fonction « Centrage voie » est activée. Pour réactiver les alertes, la fonction « Centrage voie » doit être désactivée. Pour plus d'information ➔ 250.

i Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 3 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 207.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode Perso :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **3**. Le témoin lumineux du bouton **3** s'éteint ;
- **Pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton **3**. Le témoin lumineux du bouton **3** s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 4



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- certains styles de conduite (conduite inappropriée...) ;
- conduite sur une route en mauvais état ;
- fort vent fort latéral ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- l'horloge est mal configurée (suivant véhicule) ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Suivi vigilance à contrô-

ler » accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

Détection de panneaux de signalisation routière

Présentation



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra 1 fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur. Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (→ 268 et Régulateur de vitesse).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

– lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

– pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essayage du pare-brise.

Pour les véhicules sans abonnement cartographique : lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées → 137.

Nota : le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

2. Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panonceau étendu...).

3. Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, un cercle clignote autour du panneau (indicateur **2**) accompagné,

suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir.

Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.



Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 207.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées, appuyez sur le contacteur 6.

Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  ou, suivant véhicule



, s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...)
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues de la carte ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, l'affichage



ou, suivant véhicule , s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
- ou
- « Caméra avant à contrôler » ;
- ou
- « Aides conduite à contrôler » .

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées/sorties de ville).

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée. Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Active driver assist

Présentation

L'« Active driver assist » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Ce système est composé de la fonction « **Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** » → 279 et de la fonction « **Centrage voie** ».

Le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule dans la voie ;
- suivant véhicule, d'adapter la vitesse du véhicule à la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, automatiquement ou après validation par le conducteur.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

Suivant pays et abonnement souscrit, à partir des informations provenant d'un radar, d'une caméra et des données cartographiques transmises via

une connexion GSM, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

La vitesse de régulation peut s'adapter automatiquement à un changement de limitation de vitesse (suivant pays et abonnement souscrit).

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable à partir de 0 km/h, en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole



ou, suivant véhicule, le symbole



→ 279.

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

La fonction Centrage voie

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule dans la voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque les fonctions ne s'activent pas simultanément, cette

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

fonction est disponible uniquement lorsque le régulateur adaptatif Stop and Go est actif ➔ 279.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

– 0 km/h et une vitesse comprise entre 160 km/h et 180 km/h environ (selon version) avec un véhicule suivi ;

ou

– 60 km/h et une vitesse comprise entre 160 km/h et 180 km/h environ (selon version) sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort.

Elle est représentée par le témoin



Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

Suivant véhicule, l'« Active driver assist » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

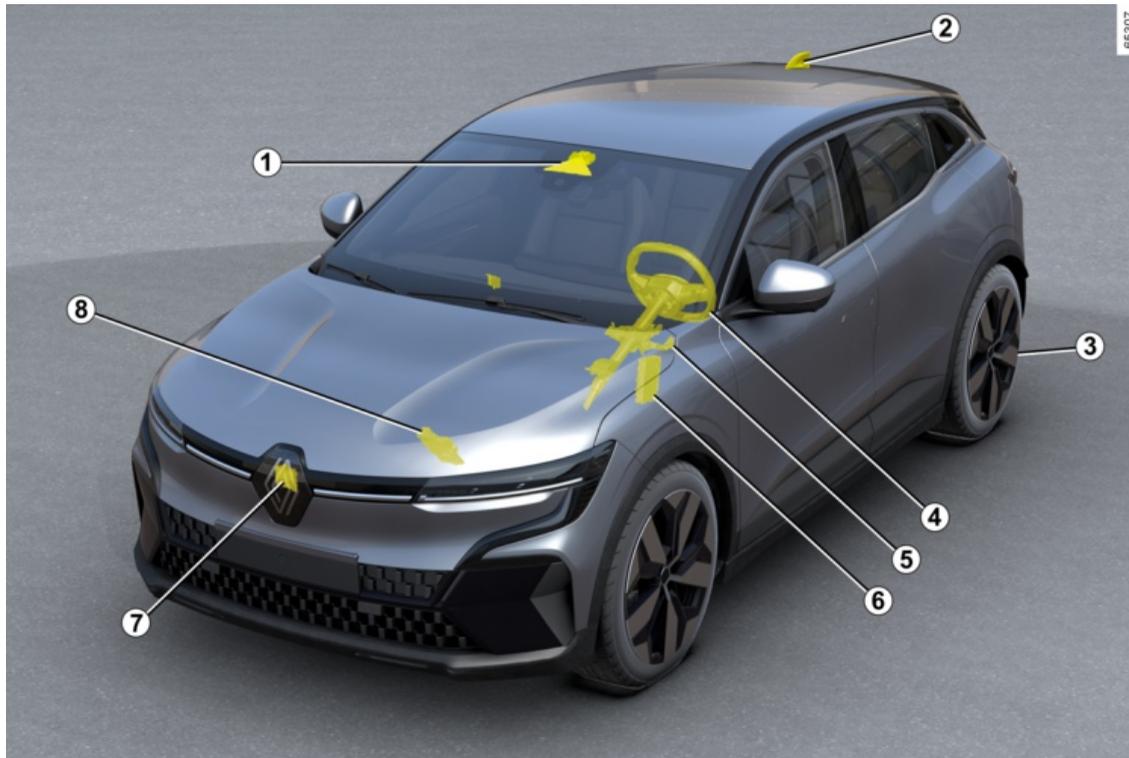
En complément, prenez en compte que :

– le système ne peut pas être activé lorsque la fonction « Parking automatique » a été enclenchée ;

– lorsque la fonction « Centrage voie » entre en régulation, elle entraîne la suspension de la fonction « Prévention sortie de voie » si celle-ci a déjà été activée. Lorsque la fonction « Centrage voie » ne contrôle plus le système de direction, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se réactiver si les conditions le permettent.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Localisation des éléments



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

1 Caméra

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation.

Elle reçoit les informations du radar **6** et les complète en les fusionnant avec ses informations pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, elle contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

Suivant véhicule, elle traite les informations permettant de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

2 Antenne et cartographie

(suivant pays et abonnement souscrit)
La cartographie de la route, ainsi que certaines situations de conduite (rond-point et virage) sont téléchargées en fonction du trajet emprunté par le véhicule. Le système est ainsi capable d'anticiper une décélération consécutive à un changement de la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, en fonction des paramètres sélectionnés par le conducteur.

Le système peut aussi adapter la vitesse du véhicule, lorsqu'il aborde un virage serré ou un rond-point.

3 Frein de parking assisté

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

4 Capteur capacitif

Suivant véhicule, il détecte la présence des mains sur le volant.

5 Direction assistée

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur **1**.

6 Calculateur moteur

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

7 Radar

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).
Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

8 Contrôle dynamique du véhicule

Ce système fournit des informations

sur la dynamique du véhicule au calculateur **1** (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélération et maintenir le véhicule à l'arrêt.

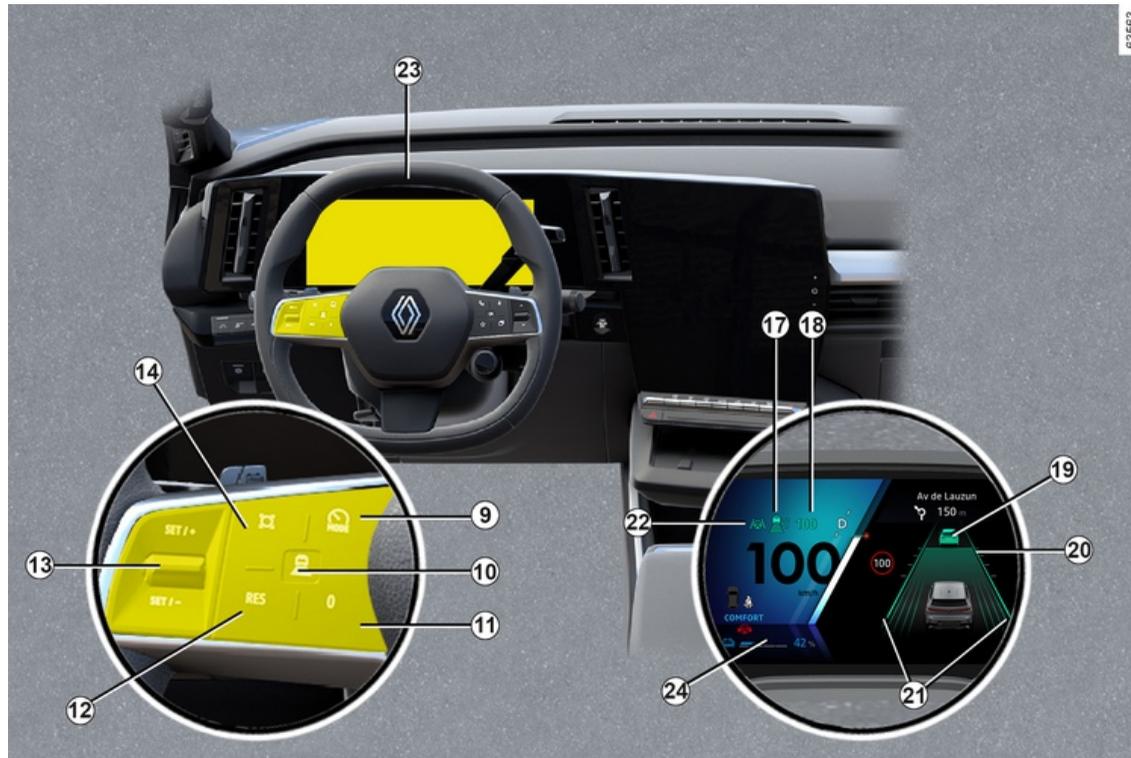


Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Commandes

3



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

9. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

10. Réglages de la distance de suivi.

11. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

12. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

13.

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

14. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détec-

tées  → 245

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera

activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Affichages au tableau de bord

17. Témoin de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go



18. Vitesse de régulation mémorisée.

19. Véhicule suivi.

20. Distance de suivi mémorisée.

21. Indicateurs de lignes gauche et droite.

22. Témoin de la fonction « Centrage voie »

voie »

Volant de direction 23

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant.

S'il exerce une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des

mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes visuelles et sonores.

Activation/désactivation de la fonction « Active driver assist »

Activation de la fonction



Pour activer la fonction, appuyer sur le contacteur 9 autant de fois que nécessaire pour la mettre en service.

Le témoin 22 est affiché en gris au tableau de bord.

Poussez ensuite la commande du volant 13 vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-).

L'« Active driver assist », constitué du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et de la fonction « Centrage voie » est alors actif.

L'affichage en vert du témoin 22 et des indicateurs de lignes gauche et droite 21 au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

Vous pouvez à tout moment interrompre la fonction « Centrage voie » par une action suffisamment forte sur le volant. Dès lors que vous arrêtez de tourner le volant, la fonction « Centrage voie » se réactive.

Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. Vous ne devez en aucun cas lâcher les mains du volant.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 9. La désactivation de la fonction est confirmée par l'extinction du témoin 22



et des indicateurs de lignes gauche et droite 21 au tableau de bord.

Nota : si la fonction « Prévention sortie de voie » était préalablement activée

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

et que les conditions le permettent, elle se réactivera automatiquement.



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF.

Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord.

Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Ajustement de la position dans la voie

(suivant véhicule)



Pour activer l'ajustement de la position dans la voie, la fonction « Centrage voie » doit être en régulation avec le témoin **22** affiché en vert au tableau de bord et la vitesse du véhicule inférieure à 50 km/h.

Dans ces conditions, vous pouvez ajuster votre position dans la voie en tournant légèrement le volant vers la droite ou vers la gauche, ainsi le véhicule se décale du côté choisi sans que la fonction « Centrage voie » se désactive. Dès que votre décalage est au moins à 15 cm environ du centre de la voie, sans vous approcher à moins de 30 cm environ du bord de la voie, vous avez 10 secondes environ pour ajuster précisément ce décalage. Le véhicule reste ensuite à la position dé-

calée lorsque vous cessez d'exercer un effort pour tourner le volant. Les lignes **21** indiquent le décalage appliqué. Pour revenir au centre de la voie, tournez légèrement le volant dans la direction opposée, puis relâchez l'effort lorsque le véhicule est parvenu au centre.

Dans certaines conditions (ex. : virage, vitesse), le véhicule peut être recentré automatiquement.

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- dans certaines situations de conduite (rond-point, intersection, virage trop important...)
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ, suivant véhicule ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 45 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule franchit une ligne ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...).

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du té-

moin **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule dans la voie. Le témoin **22**

 et les indicateurs de lignes gauche et droite **21** s'affichent en vert au tableau de bord.



À tout moment, vous pouvez agir sur la **trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

Alerte « Garder les mains sur le volant »



Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

– **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord ;

– **au bout de 35 secondes environ**, si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant après l'affichage de l'avertissement, un avertissement sonore retentit en continu. Les freins sont ensuite brièvement appliqués par saccades afin de signifier au conducteur qu'il doit reprendre le contrôle de son véhicule en remettant les mains sur le volant. En l'absence d'une réponse de la part du conducteur, l'« Active driver assist » active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu'à son arrêt complet.



Le conducteur peut interrompre à tout moment cette manœuvre en remettant les mains sur le volant, en freinant ou en désactivant l'« Active driver assist ».

– Après l'arrêt du véhicule, le frein de parking assisté se serre automatiquement, les feux de détresse restent allu-

més, le témoin **24**  s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord pour vous en informer.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule dans la voie.

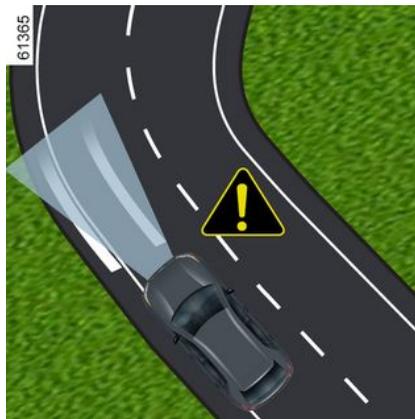
Nota : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- le conducteur conduit avec des gants ;
- ...



Avertissement concernant le capteur capacitif : l'installation de tout accessoire sur le volant est interdite (housse de protection...).

Cas d'un virage important



En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que le véhicule se maintienne dans la voie.

Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **22**  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite

21 apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie ou si la courbe du virage est trop importante, la fonction « Centrage voie » est mise en attente.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du té-

moins **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.



La fonction « Centrage voie » n'est pas en mesure d'assister le conducteur au passage dans un rond-point ou d'une intersection et peut se mettre automatiquement en attente.

Dans tous les cas, le conducteur doit toujours intervenir sur le volant pour gérer la trajectoire de son véhicule dans ces situations de conduite.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Aides conduite

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

indisponibles » ou « Aides conduite à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Consultez un Représentant de la marque.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



L'« Active driver assist » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation et les panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système, les informations de signalisation routière (autres panneaux de circulation, feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Active driver assist » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Active driver assist » exclusivement hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ; le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...) ;
- les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...) ;
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute ;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour ;
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

Dans ces cas :

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence en marche arrière



En complément de la fonction « Aides au parking » ➔ 297 et à partir des informations provenant des quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule, le système détecte les obstacles fixes se situant derrière votre véhicule. Si le risque de collision est important, le système freine automatiquement le véhicule.

Nota : veillez à ce que les quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Fonctionnement



Détection d'obstacles arrière fixes

Marche arrière engagée (vitesse comprise entre 3 km/h et 10 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un obstacle fixe, le système **applique un freinage automatique au véhicule**.

Un retour visuel  2 s'affiche sur l'écran multimédia 1, accompagné d'un signal sonore.

Après l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation, désactivation du système



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », puis « Aides au parking ». Sélectionnez « Freinage Actif d'Urgence en Marche Arrière ».

En cas de désactivation de la fonction,

le témoin  **3** s'affiche sur l'écran multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé.

Le témoin  **3** s'affiche sur l'écran multimédia, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message au tableau de bord :

- « Capteurs parking indisponibles » ;
ou
- « Capteurs parking à contrôler » ;
ou
- « Aides conduite indisponibles » ;
ou
- « Aides conduite à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord : « Remorque: capteurs parking indisponibles », accompagné du témoin

 **3** sur l'écran multimédia.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Freinage actif d'urgence en marche arrière

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur.

Certaines conditions climatiques et environnementales peuvent perturber ou dégrader le système. En conséquence, le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, les capteurs arrière et leurs prestations peuvent en être affectés. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification du pare-chocs...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

La fonction limiteur de vitesse est activable de 0 km/h à 150 km/h ou, suivant véhicule, jusqu'à 170 km/h.



Mode ECO activé, la vitesse limitée ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode ECO → 188.

Commandes

Suivant véhicule, vous disposez de la commande **A** ou **B**

Commande A



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

3. Rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES).

4.

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse limitée ou mé-

morisation de la vitesse courante (SET/+).

- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse limitée ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détec-

tées  → 245.

Commande B



6. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse .

LIMITEUR DE VITESSE

7. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse .

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée (0)).

4.

– Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).

– Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse limitée ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Bouton contextuel  (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées → 245.

 Suivant véhicule, vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 245 par appui sur le contacteur 5.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera

activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service

Commande A



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 1 pour sélectionner le limiteur de vitesse.

LIMITEUR DE VITESSE

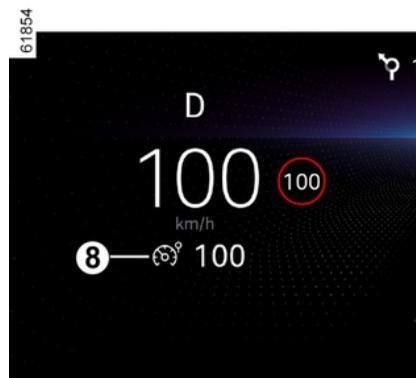


Le témoin **8** s'allume en gris. Le message « Limiteur prêt : SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **8** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

Commande **B**



Appuyez sur le contacteur **6**.

Le témoin **8** s'allume en gris.

Le message « Limiteur prêt : SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, poussez la commande **4** vers le haut sur (RES/+) ou vers le bas sur (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **8** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

Variation de la vitesse limitée

Commande **A**



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur la commande **4** :

- vers le haut sur (SET/+) pour augmenter la vitesse ;
- vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

LIMITEUR DE VITESSE

Commande B



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en poussant la commande **4** :

- vers le haut sur (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Limitation automatique de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse

(suivant abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité; pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia)

À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → **245** et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système limite automatiquement la vitesse du véhicule au franchissement d'un panneau de limitation de vitesse identifié.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Adaptation de la vitesse », sélectionnez « Aux limitations de vitesse » dans le champ « Régulation adaptative ».

Nota : l'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel **5**.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (suivant véhicule, proche ou au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en jaune/orange au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE

Mise en veille de la fonction

Commande A



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **2** (0).

La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Commande B



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0).

La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Commande A

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en appuyant le contacteur **3**.

Commande B

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en poussant le contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur la commande **4** vers le haut ou vers le bas réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

Commande A



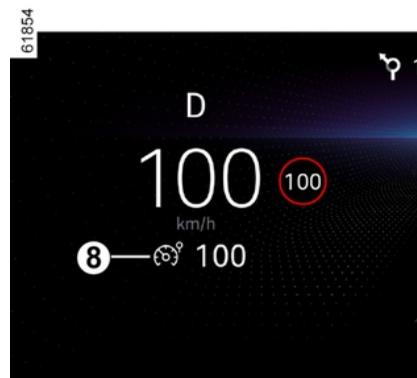
LIMITEUR DE VITESSE



La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélectionner le limiteur. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **8** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Commande *B*



La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **8** confirme l'arrêt de la fonction.

 Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

RÉGULATEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h à 150 km/h ou, suivant véhicule, jusqu'à 160 km/h.

i Mode ECO activé, la vitesse de régulation ne peut pas dépasser la vitesse courante du véhicule → 188.

i Le système de freinage régénératif ainsi que les palettes ne sont pas disponibles quand le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Commandes

Suivant véhicule, vous disposez de la commande **A** ou **B**

Commande A



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

4

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation

ou rappel de la vitesse mémorisée (SET/+).

- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5 Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détec-

tées  → 245

Commande B



Suivant véhicule, le symbole sur la commande **2**, vous informe que vous êtes équipé :

RÉGULATEUR DE VITESSE

-  du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go → 279;
 -  de l'« Active driver assist » → 250.
6. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse .

7. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse .

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

4

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Bouton contextuel  (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées → 245.

 Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 245 par appui sur le contacteur 5.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Mise en service

Commande A



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 1 pour sélectionner le régulateur de vitesse.



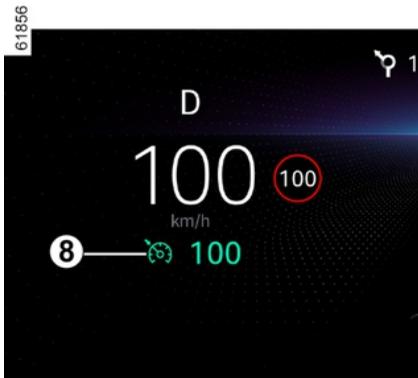
Le témoin 8 s'allume en gris. Le message « Régulateur prêt: SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Commande B



Pressez le contacteur 7.



Le témoin **B** s'allume en gris.

Le message « Régulateur prêt: SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Attention, vous devez garder le pied à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Mise en régulation de vitesse

Commande A

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), poussez la commande **4** vers le haut sur (SET/+) ou vers le bas sur (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante prise en compte. La vitesse de régulation remplace les tirets.

Commande B

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), poussez la commande **4** vers le haut sur (RES/+) ou vers le bas sur (SET/-) : la fonction est

activée et la vitesse courante prise en compte. La vitesse de régulation remplace les tirets.

La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **B**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Variation de la vitesse de régulation

Commande A

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en poussant la commande **4** :

– vers le haut sur (SET/+) pour augmenter la vitesse ;

– vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Commande B

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en poussant la commande **4** :

– vers le haut sur (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
– vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Nota : un appui continu vers le haut ou vers le bas sur la commande **4** permet de modifier la vitesse par incréments successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **2** (0) ;
- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de

RÉGULATEUR DE VITESSE

la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyer sur le contacteur **3** (RES) de la commande **A** si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

ou

Poussez la commande **4** de la commande **B** vers le haut sur (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **8**.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, poussez la commande **4** vers le haut ou vers le bas pour réactiver la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

– lorsque vous agissez sur le contacteur **1** de la commande **A**. Dans ce

cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;

– lorsque vous agissez sur le contacteur **7** de la commande **B**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;

– lorsque vous agissez sur le contacteur **6** de la commande **B**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** de la commande **A** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord.

Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

L'extinction du témoin **8** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Présentation

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➔ 245, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconus par la caméra.

Suivant pays et abonnement souscrit, en utilisant la caméra et la cartographie, le système adapte de manière anticipée la vitesse du véhicule en fonction du contexte donné et des événements routiers (ronds-points, virages, prochains panneaux ou zones de limitation de vitesse).

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule

en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologies...).

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable de 0 km/h à 150 km/h ou 160 km/h, suivant véhicule, en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

La fonction est représentée par le

symbole  ou, suivant véhicule, le

symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à environ un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

 Mode ECO activé, la vitesse de régulation ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode ECO ➔ 188.

 Le système de freinage régénératif ainsi que les palettes ne sont pas disponibles quand le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

 Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

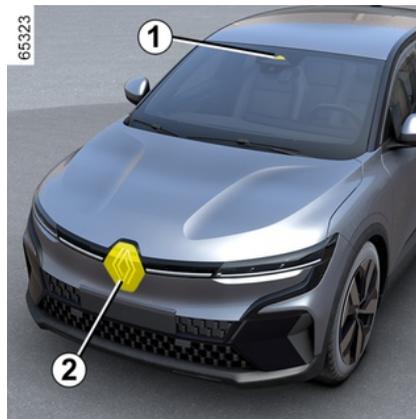
Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Localisation de la caméra 1



Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la plaque de protection du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation...), choquée ou modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Commandes



3. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

5 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

6

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

7 Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées

 → 245

8 Réglage de la distance de suivi.

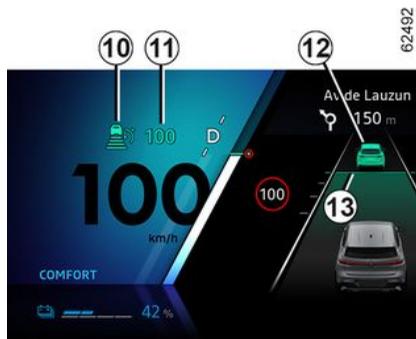
 Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 245 par appui sur le contacteur 7.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Affichages



- 10.** Témoin régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.
- 11.** Vitesse de régulation mémorisée.
- 12.** Véhicule suivi.
- 13.** Distance de suivi mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service

Commande A



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 3 pour sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif. Le témoin 10 s'allume en gris. Le message « Régulateur adaptatif prêt: SET pour activer » apparaît au tableau de

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

3 Commande B

Pressez le contacteur **9**.

Le témoin **10** s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Nota : pour les véhicules équipés du système « Active driver assist » ➔ **250**, lorsque la fonction « Centrage dans la

voie », préalablement sélectionnée dans le système multimédia ou, suivant véhicule, par appui sur le contacteur **14** (témoin du contacteur **14** allumé), la mise en service du régulateur de vitesse adaptatif entraîne automatiquement la mise en service de la fonction « Centrage dans la voie » ➔ **250**.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
- une ou plusieurs portes sont mal fermées ;
- la fonction « Parking mains libres » est déjà activée .

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, poussez la commande **6** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin **10**.

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 155 km/h ou, suivant véhicule, de 165 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Nota : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage C)

(suivant véhicule)

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **245**, appuyez sur le bouton contextuel **7** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse **15** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse **11** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée **15**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage **D**)

(suivant abonnement)

À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **245** et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système anticipe l'adaptation automatique de la vitesse du véhicule jusqu'au franchissement d'un prochain panneau de limitation de vitesse identifié **16**.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez « Régulateur adaptatif aux limitations de vitesse ».

La lettre « A » **17** qui s'affiche au tableau de bord vous confirme l'activation de la régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse.



Nota :

- l'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel **7** ;
- dans certain cas (écart important entre la vitesse du véhicule et la vitesse limitée), il peut être demandé de valider manuellement la vitesse par un appui sur le bouton contextuel **7**, le carré blanc **18** s'affiche autour de la vitesse indiquée pour vous en informer.



La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse est liée à un abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité. **Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.**

Fonctionnement

Fonction activée, les vitesses suivantes apparaissent au tableau de bord :

- la vitesse de régulation **11** ;
- la limitation de vitesse en cours détectée par le système sur la portion routière parcourue par le véhicule **15** ;
- la vitesse détectée par le système sur la portion routière ou la zone limitée à venir **16**.

La vitesse détectée **16** est prise en compte par le système. La vitesse du véhicule s'adapte progressivement, jusqu'à devenir la vitesse de régulation **11**, sans aucune action du conducteur. La vitesse indiquée en **16** s'affiche en **15** au passage du panneau ou de la zone identifiée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Lorsque la fonction n'est pas activée ou que l'abonnement n'est plus actif, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **C**).

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route (affichage **E**)

(suivant abonnement)

À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **245**, et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système peut anticiper et gérer l'adaptation automatique de la vitesse de régulation **10**, lorsque le véhicule aborde un rond-point ou un virage.

Lorsque le véhicule approche d'un virage ou d'un rond-point, un témoin **19** apparaît au tableau de bord. Le véhicule ajuste sa vitesse afin d'aborder l'événement détecté.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez « Régulateur adaptatif au tracé de la route ».

Dans le menu « Régulation adaptative », sélectionnez « Au tracé de la route ».

Lorsque la fonction n'est pas activée ou que l'abonnement n'est plus actif, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**) ou, suivant abonnement, à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage **D**).

Les symboles suivants indiquent les événements pris en compte par le système :

-  rond-point ;
-  virage.



La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route est liée à un abonnement.

En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Contrôle de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de reprendre le contrôle de la vitesse du véhicule, par :

- une mise en veille de la fonction :
 - par un appui sur la pédale de frein ;
 - ou, par un appui sur le contacteur **4** (0) ;
- ou, suivant véhicule, la désactivation de la fonction par un appui sur le contacteur général Marche/Arrêt **9** ;
- par un appui sur le contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite **3**.

Lors d'une adaptation automatique de la vitesse aux panneaux de signalisation et/ou au tracé de la route, il est

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

possible d'annuler la prise en compte de ces événements. Faites un appui sur la commande **5** vers le haut (RES/+) pour reprendre la vitesse de régulation mémorisée.

Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **13** s'affiche en vert au tableau de bord.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **12** apparaît au-dessus des barres de suivi **13** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette **12** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

Réglage de la vitesse de régulation

Commande A

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur la commande **6** :

- vers le bas : (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- vers le haut (SET/+) pour augmenter la vitesse.

Commande B

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur la commande **6** :

- vers le bas : (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- vers le haut (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **8**.



Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **F** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **G** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **H** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **I** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **G**.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en jaune.

Si le conducteur agit sur la pédale d'accélérateur, la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Mancœuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi et que votre vitesse est supérieure à 70 km/h uniquement,

l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

Arrêt et départ du véhicule

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet du véhicule si nécessaire (en situation d'embouteillage par exemple). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi.

Lorsque le véhicule suivi repart :

– si l'arrêt est inférieur à trente secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur.

Nota : le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite et reste responsable de la maîtrise de son véhicule : si le système identifie un piéton dans l'environnement du véhicule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

– si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, il est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule de faire soit :

-
- une pression sur la pédale d'accélérateur ;
- un appui sur le bouton **5** (RES) de la commande **A**.

– un appui sur le bouton **5** vers le haut (RES/+) de la commande **B**.

Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le régulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au-delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive.

L'extinction du témoin **10** confirme l'arrêt de la fonction.

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la commande de vitesses en P, R ou N ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se dé-

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

clenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...).

Nota : suivant véhicule, si la réception des données connectées n'est pas optimale, le système met automatiquement en veille les fonctions de reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse et/ou du tracé de la route.

Les deux fonctions se réactivent automatiquement dès que la réception des données connectées redevient optimale.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régulateur adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **6**, vers le haut, dans la plage de vitesses valides.

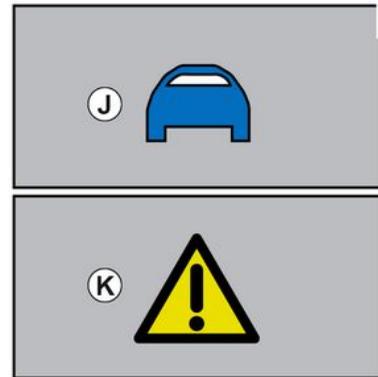
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6**, vers le bas, réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

- l'alerte orange **J** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;
- ou
- l'alerte rouge **K** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **3** de la commande **A**
- lorsque vous agissez sur le contacteur **9** de la commande **B**
- lorsque vous agissez sur le contacteur **19** de la commande **B**

L'extinction du témoin **10** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

 Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **3** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Indisponibilités temporaires (radar)



Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

L'extinction du témoin vert **10** confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Indisponibilités temporaires (caméra)

Le système peut ne pas fonctionner si la caméra est occultée (saletés, boue, neige, buée...).

En cas de visibilité diminuée de la caméra, les performances du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go seront réduites. Restez vigilants.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin



– « Radar avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin



– « Caméra/Radar à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin



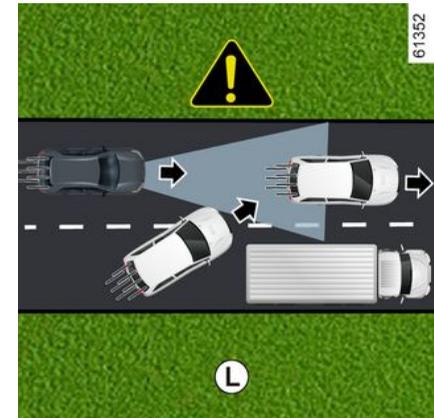
– « Véhicule à contrôler » accompagné du témoin



Consultez un Représentant de la marque.

Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules



Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **L**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

3



Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **M**)... ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être utilisé hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Détection en virage



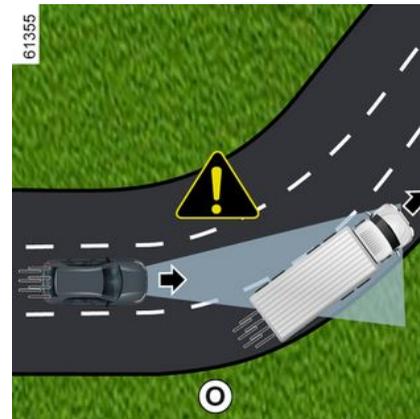
À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **N**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.

Détection des véhicules dans les voies adjacentes



Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **O**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

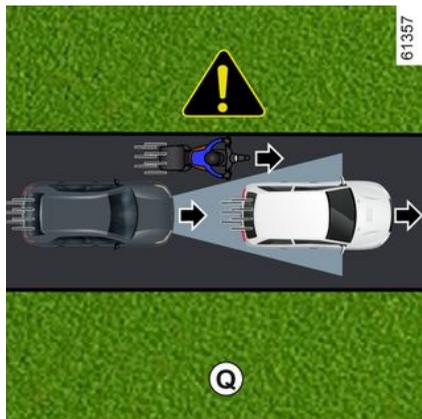
Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



P

61356



Q

61357

Véhicules cachés par le relief

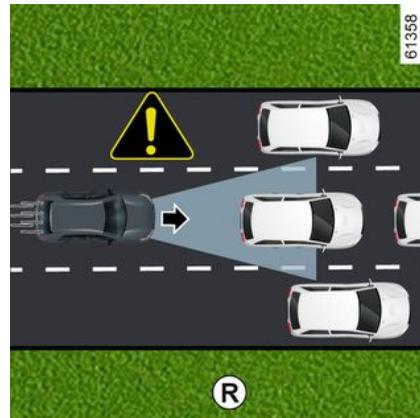
Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de dé-

tection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :

- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **P**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...) ;
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **Q**).



R

61358

3

Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

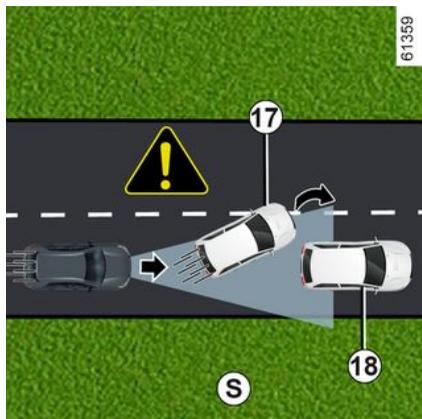
- les véhicules arrêtés (exemple **R**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

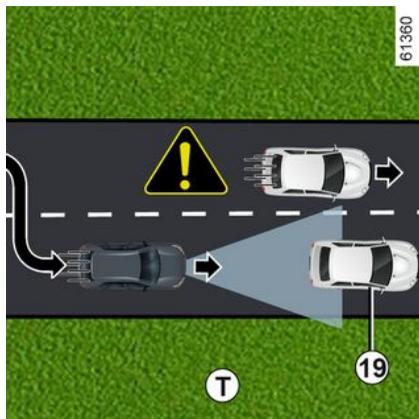
- les véhicules arrêtés (exemple **R**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

3



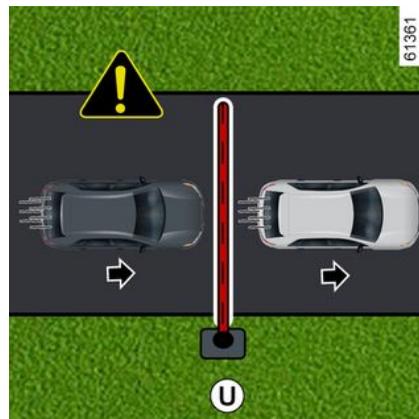
- les véhicules suivis **17** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **18** à l'arrêt (exemple **S**) ;
- les véhicules à l'arrêt **19**, lorsque vous changez de voie (exemple **T**).



i En toutes circonstances, soyez toujours prêt à intervenir.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits

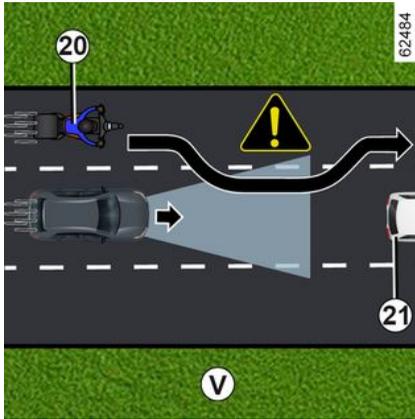
Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **U**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse



Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **20** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **21**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

En dehors des panneaux de limitation de vitesse et des informations de tracé routier issues de la cartographie (véhicules équipés de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » et suivant abonnement souscrit), les autres informations routières (feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule sur route fortement sinueuse (route de montagne...) ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l’occultation du pare-brise ou du pare-chocs sur la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d’immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse;
- l’utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s’accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

Dans ces cas, le système risque de freiner ou d’accélérer intempestivement.

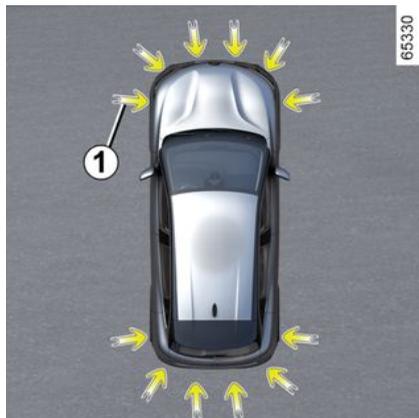
De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à

une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

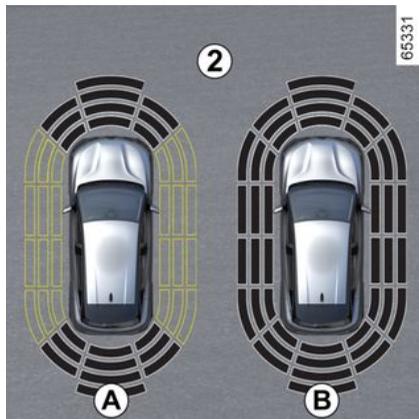
Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiquée par les flèches **1** ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Nota : pour les véhicules équipés de la fonction « Caméra 360° » ➔ **311**, l'analyse de l'environnement autour du véhicule (zones **A** et **B**) n'est pas affichée en mode « Vue plongeante » ou « Vue latérale ».

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



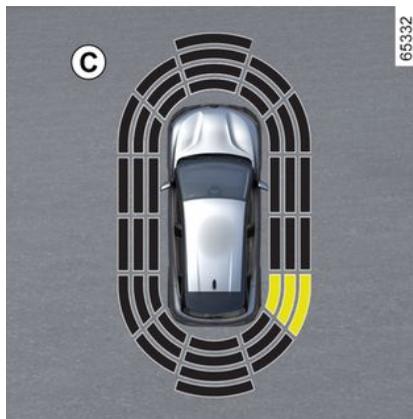
L'affichage **2** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- Affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- Affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

Détection d'obstacles



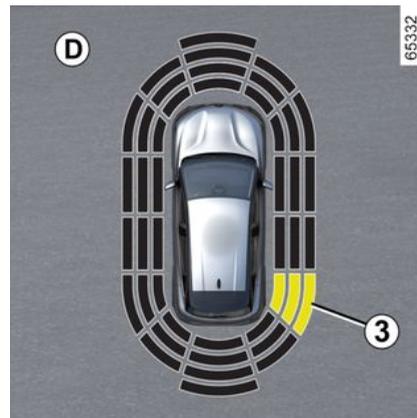
La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

i En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Particularité des obstacles détectés sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

AIDES AU STATIONNEMENT

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**).
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.



En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **4**



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté

(cas par exemple d'un embouteillage...);

- lorsque vous êtes en position N ou P ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Réglages depuis l'écran multimédia **4**

3

AIDES AU STATIONNEMENT



Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Désactivation du son du système (suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores et, suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

- présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- détérioration des détecteurs à ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement : soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord, soit le système ne produit ni son ni affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres.

Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

Conseils



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul

Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située à l'arrière du véhicule transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagné d'un à trois gabarits **3**, **4** ou **5** (fixe, mobile et remorque).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



Gabarit fixe **3**

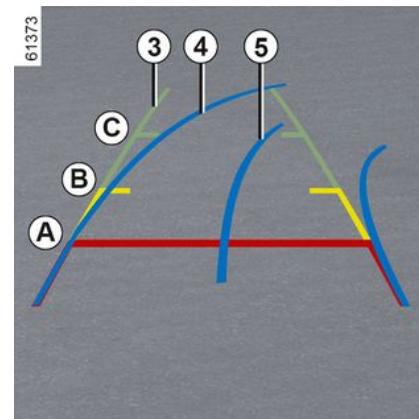
Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Gabarit mobile **4**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.



Gabarit remorque **5**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

« Vue remorque »

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2** pour que la caméra **1** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

AIDES AU STATIONNEMENT

Réglages



Depuis l'écran multimédia **2**, lorsque la marche arrière est engagée, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une ano-

malie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.



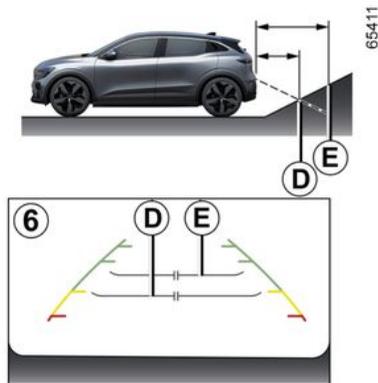
Cette fonction est une aide supplémentaire.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

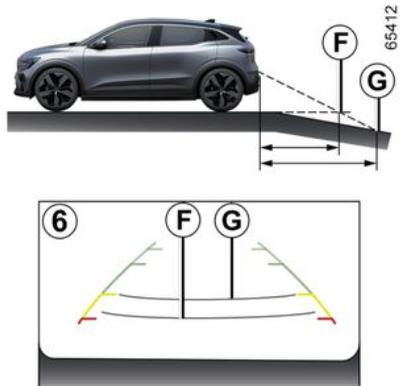


Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

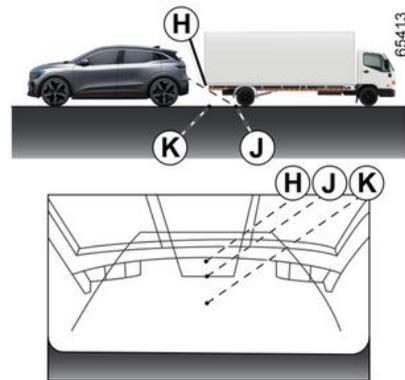


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.



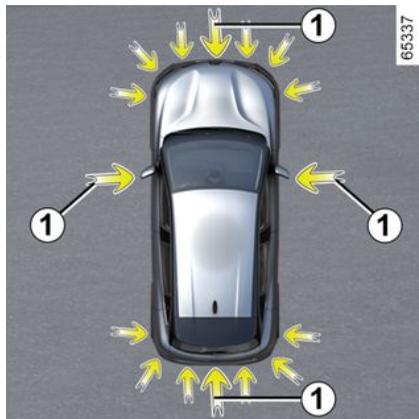
Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Parking mains libres



À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles, ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

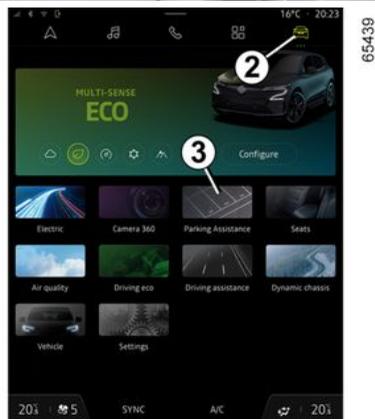
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiquée par les flèches **1** ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Mise en service



Véhicule à l'arrêt, ou roulant à moins de 30 km/h environ, vous disposez de

plusieurs moyens d'activation pour accéder à la fonction :

- via l'écran multimédia **4**, depuis le Monde « Véhicule » **2**, appuyez sur le menu « Parking mains libres » **3** pour accéder au menu d'aide au stationnement ;
- via le widget « Parking mains libres » (si préalablement paramétré) ;
- via le bouton « Favoris » du volant (si préalablement paramétré) ;
- suivant véhicule, via le raccourci « Parking mains libres » dans la vue de la caméra 360°.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser trois types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia **4**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Nota : au démarrage du véhicule ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau.

Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **4**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul ou de la caméra 360° pour vous aider dans la manœuvre → 297, → 303, → 311.

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

AIDES AU STATIONNEMENT



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.

Stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles des deux côtés du véhicule.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia 4, repérée par la lettre « P ». Conduisez doucement, jusqu'à l'apparition du message « STOP » accompagné d'un signal sonore. Si plusieurs places sont détectées de part et d'autre du véhicule, vous devez sélectionner la place souhaitée en activant l'indicateur de direction. Dans le cas où les places se situent du même côté du véhicule, seule la dernière place détectée par le système sera prise en compte.

La place passe en gris sur l'écran multimédia 4 et repérée par la lettre « P ».

– Arrêtez le véhicule ;

– engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

– Lâchez le volant ;
– suivez les instructions du système qui apparaissent sur l'écran multimédia 4.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.

Sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau

– Activez la fonction « Parking mains libres » ;
– sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
– actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;

Si toutes les conditions sont réunies, alors un message apparaîtra sur l'écran multimédia 4 pour lancer la manœuvre.

– appuyez sur « OK » pour démarrer.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

– Lâchez le volant ;
– effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia 4 et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du témoin

 au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia 4 vous avertit de la fin de la manœuvre.

Suspension/reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

– un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
– une des portes passager ou le coffre s'ouvre.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous avertir de la suspension de la manœuvre. Le message « Ma-

AIDES AU STATIONNEMENT

œuvre suspendue » et le motif de l'interruption s'affichent sur l'écran multimédia 4.

Assurez-vous :

– d'avoir lâché le volant ;

et

– que toutes les portes et le coffre sont fermés ;

et

– qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;

et

– que le moteur est démarré.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, appuyez sur le menu « Aides au parking ». Le

témoin  s'allume au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia 4.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

– vous prenez le volant ;

- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- le frein de parking est serré ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h environ ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- par appui sur le bouton arrêt/démarrage du moteur ;
- par l'écran multimédia 4 ;
- les consignes données à l'écran multimédia ne sont pas respectées ;
- la ceinture de sécurité conducteur est déboutée ;
- la porte conducteur s'ouvre ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir de l'annulation de la manœuvre. Le message « Manœuvre annulée » et le motif de l'annulation s'affichent sur l'écran multimédia 4.

Fonction indisponible

Lors de l'appui sur l'un des moyens d'activation du système, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le message « Parking mains libres indisponible » s'affiche au ta-

bleau de bord pour vous avertir de l'indisponibilité de la fonction.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages ci-dessous s'affichent au tableau de bord :

– « Park Assist à contrôler », accom-

pagné du témoin  ;

ou

– « Capteurs parking à contrôler » ;

ou

– « Aides parking à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Nota : en cas de défaillance de la fonction, le véhicule n'est pas immobilisé.

Reprenez le contrôle du véhicule immédiatement.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le fonctionnement des capteurs peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

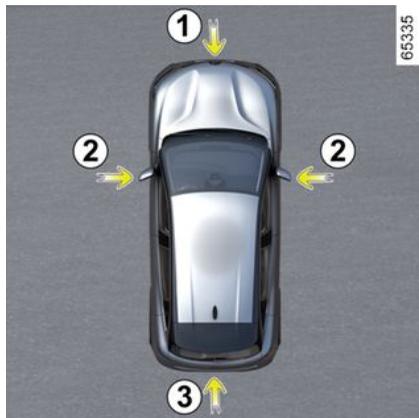
Risque d'alertes intempestives et erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle avant et pendant toute la durée de la manœuvre.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

AIDES AU STATIONNEMENT

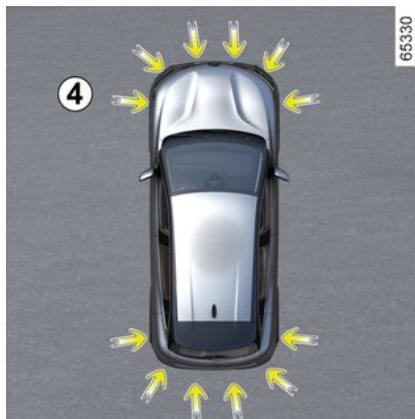
Caméra 360°



À partir des informations provenant des caméras **1**, **2**, et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon, ainsi que des détecteurs à ultrasons **4** situés dans les boucliers du véhicule, la fonction vous aide dans les manœuvres difficiles (stationnement...) en affichant l'environnement du véhicule.

Nota : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

Fonctionnement



Les caméras transmettent plusieurs vues séparées sur l'écran multimédia **5**.

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant (utilisation de la caméra **1**) : vue avant standard et vue avant panoramique ;
- vue arrière (utilisation de la caméra **3**) : vue arrière standard et vue avant panoramique ;



- vue plongeante (utilisation des caméras **1**, **2**, et **3**) : vue plongeante standard et vue plongeante popup (lorsqu'un obstacle est détecté) ;
- vue latérale (utilisation de la caméra **2**) : vue latérale avant et vue latérale arrière ;
- vue 3D ;
- vue remorque.

Les détecteurs à ultrasons vous permettent de détecter des obstacles à l'avant, à l'arrière et suivant véhicule, sur les côtés du véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra avant 1



La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia **5**.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Caméra arrière 3



La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia **5**.

AIDES AU STATIONNEMENT

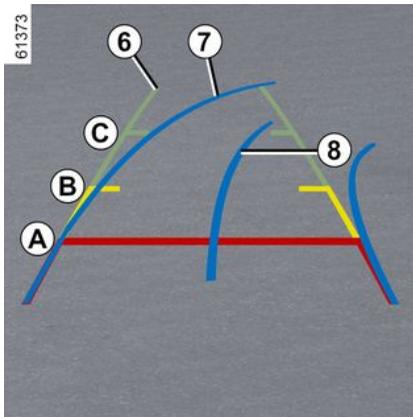


Pour les vues arrière, l'écran multimédia **5** représente une image inversée comme dans un rétroviseur.



En vue avant ou en vue arrière : lors des manœuvres en pente, les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



La vue « avant » ou la vue « arrière » retransmise sur l'écran multimédia **5** est accompagnée d'un, deux ou trois gabarits **6**, **7** et **8**.

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile et remorque pour la trajectoire, fixe pour la distance).

Gabarit fixe 6

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit mobile 7

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **5**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant dans la vue avant et la vue arrière.

Gabarit remorque 8

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **5**. Il indique la trajectoire de l'attelage de remorque en fonction de la position du volant.

Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.



Les gabarits présentés pour les vues avant, arrière et latérales sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol. Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran multimédia peuvent être déformés. En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

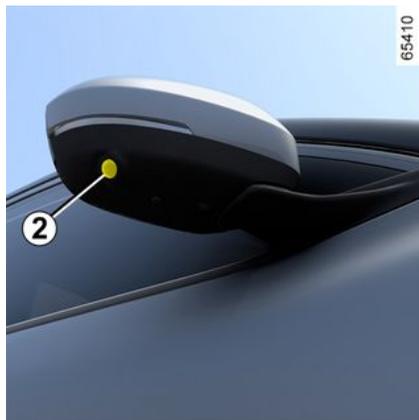
AIDES AU STATIONNEMENT



Du fait de la représentation combinée des caméras :

- les objets de dimensions élevées (trottoir, véhicule...) peuvent apparaître déformés sur la vue plongeante ;
- les objets qui se trouvent au-dessus du véhicule ne sont pas affichés.

Caméra latérale avant côté conducteur 2

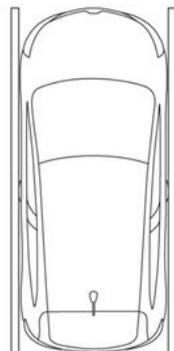


La vue de la caméra 2, implantée dans le rétroviseur extérieur, transmet

une vue latérale sur l'écran multimédia 5.

Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez changer la vue plongeante par la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vue plongeante



La vue plongeante est une représentation combinée issue des caméras 1, 2 et 3.

Elle affiche une vue du dessus du véhicule avec son environnement.

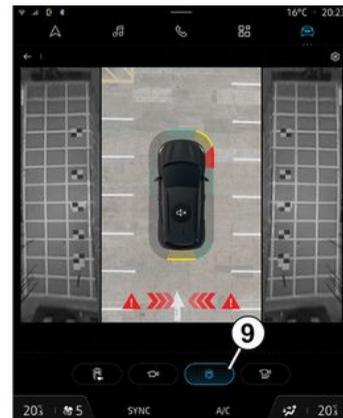
Elle permet de confirmer un visuel de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et latéral).



En « vue plongeante », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

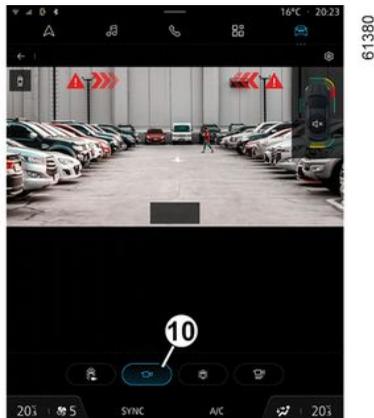
Vues latérales



Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié 9, vous obtenez une vue combinant une vue plongeante du véhicule et deux vues latérales.

AIDES AU STATIONNEMENT

Vue panoramique avant ou vue panoramique arrière

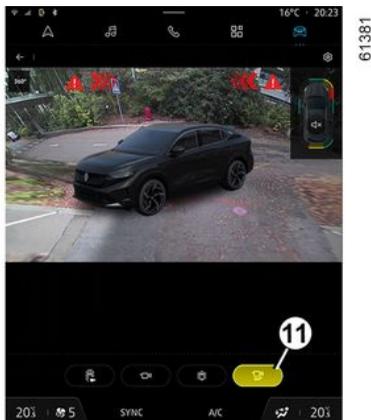


Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **10**, vous obtenez une vue panoramique avant.

Lorsque la marche arrière est engagée, la vue panoramique avant est remplacée par une vue panoramique arrière.

Nota : la vue avant ou la vue arrière varie selon l'angle du volant, afin d'améliorer la vision du conducteur.

Vue 3D



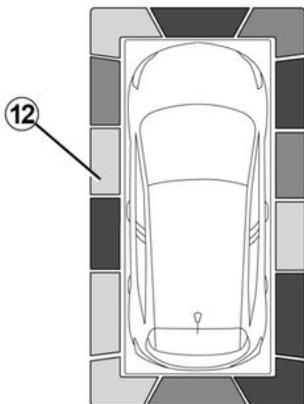
Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **11**, vous obtenez une vue 3D permettant de visualiser en trois dimensions le véhicule et son environnement.

« Vue remorque »



En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra 360° » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **5** pour que la caméra **3** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

AIDES AU STATIONNEMENT



3

À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).

Détection des obstacles

Système activé, lorsqu'un ou plusieurs obstacles sont détectés autour du véhicule par la fonction « Aide au parking », l'indicateur **12** s'affiche sur les différentes vues.

En plus de l'alerte sonore, ces indicateurs vous informent de la proximité de l'obstacle par différentes couleurs :

– vert : obstacle entre 50 et 70 cm environ ;

– jaune : obstacle entre 30 et 50 cm environ ;
– rouge : obstacle à moins de 30 cm environ.

Ces indicateurs vous informent également de l'endroit où sont détectés les obstacles autour du véhicule, selon leurs positions autour de l'icône « Véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ 297.

Fonction « Zoom auto »



En cas de détection d'un obstacle à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers un affichage spécifique (vue de haut, avant ou arrière).

Pour activer ou désactiver la fonction « Zoom auto » reportez-vous à la notice multimédia.

Activation/désactivation



Mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, le mode automatique est activé au passage de la marche arrière. La vue arrière et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia **5**.

Au passage rapide de la marche arrière vers la marche avant, la vue arrière et la vue plongeante sont remplacées par la vue avant et la vue plongeante sur l'écran multimédia **5**.

Le mode automatique se désactive :

AIDES AU STATIONNEMENT

- après trois secondes environ, au passage de la marche arrière vers la position N ou P ;
- après trois minutes environ, si vous effectuez plusieurs mouvements avant/arrière (en manœuvre par exemple) avant de passer le levier en position N ou P ;
- lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 10 km/h environ en marche avant.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **5**, appuyez sur le menu « Caméra 360° », la vue avant et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

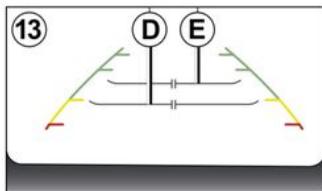
- lorsque le véhicule atteint une vitesse de 10 km/h environ en marche avant ;
- sans action sur le levier de vitesses pendant environ trois minutes.



- N'utilisez pas la fonction lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position de rangement.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous utilisez la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

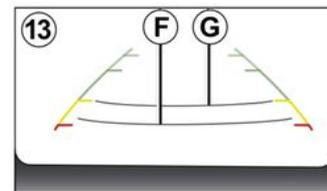
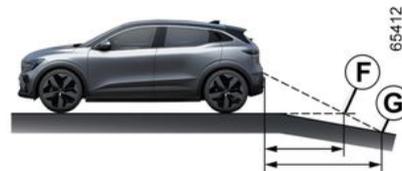


Les repères gabarit fixe **13** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

Avancer ou reculer vers une forte pente descendante



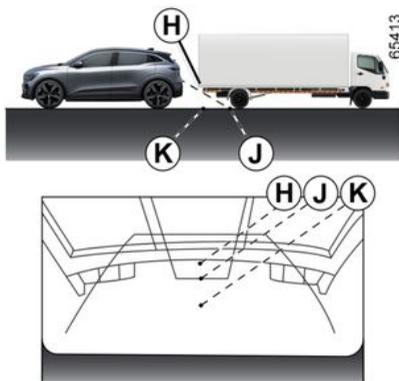
Les repères du gabarit fixe **13** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

AIDES AU STATIONNEMENT

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

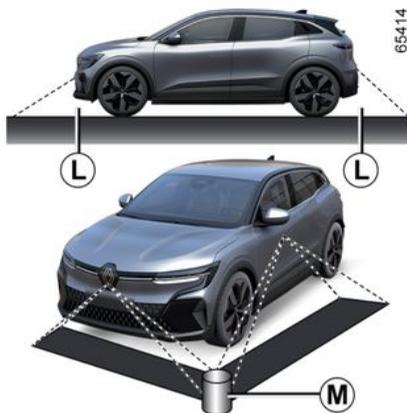
Avancer ou reculer près d'un objet saillant



La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

Limitation du fonctionnement du système



Le système ne peut pas afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode de vue avant ou arrière, le système ne permet pas de visualiser un objet situé dans la zone **L**.

En mode de vue plongeante, le système ne permet pas de visualiser un objet de grande taille situé dans la zone **M** (près du bord des zones d'affichage).

Modification de l'affichage



À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Si le levier de vitesses est en position R, les vues disponibles sont les suivantes :

– écran divisé de vue arrière/vue plongeante ;

AIDES AU STATIONNEMENT

ou

– vue arrière panoramique ;

ou

– vues latérales/vue plongeante (suivant véhicule) ;

ou

– vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position P, les vues disponibles sont :

– écran divisé de vue arrière et de vue plongeante ;

ou

– vue arrière panoramique (suivant véhicule) ;

ou

– vues latérales/vue plongeante (suivant véhicule) ;

ou

– vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position D, les vues disponibles sont :

– écran divisé de vue avant et de vue plongeante ;

ou

– vue panoramique avant ;

ou

– vues latérales/vue plongeante ;

ou

– vue 3D.

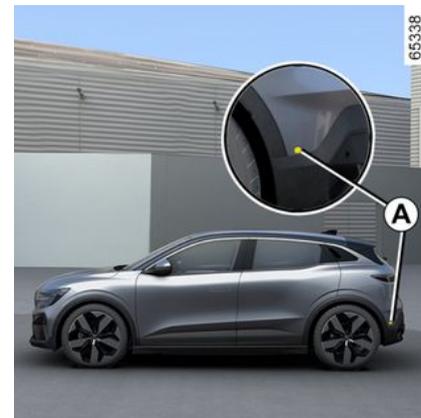
Ajustement des réglages des caméras

Depuis l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : pour des raisons de sécurité, les vues ne sont pas affichées dans le menu « Réglages » lorsque le véhicule est en mouvement.

Avertisseur de sortie de stationnement



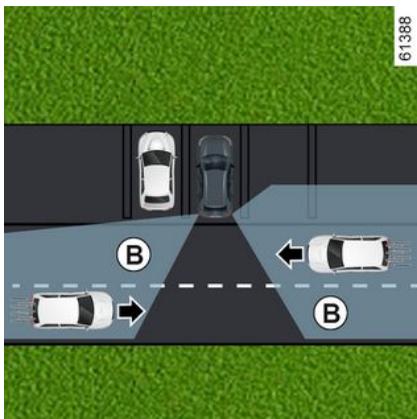
À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.

AIDES AU STATIONNEMENT

3



i La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibili-

té » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

AIDES AU STATIONNEMENT

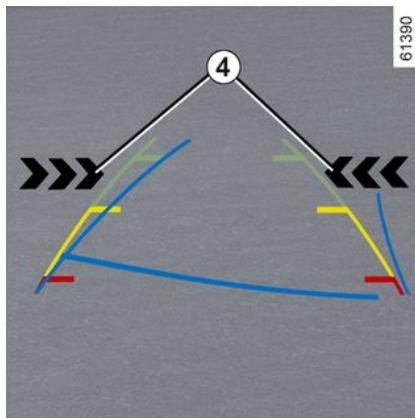
Fonctionnement



La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs **2** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs **3**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

Anomalies de fonctionnement

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, l'avertisseur de sortie de stationnement est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord « Aides conduite indisponibles ».

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

3



Limitation du fonctionnement du système

– La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

– Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

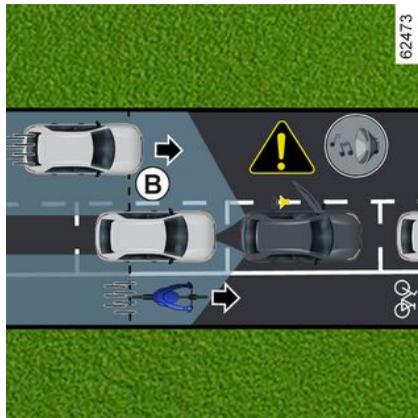
Sortie sécurisée des occupants

Description



Cette fonction est une aide à la conduite additionnelle pour la sécurité des occupants du véhicule.

Le but de la fonction « Sortie sécurisée des occupants » est d'alerter le conducteur et/ou les passagers sur un danger potentiel s'ils ouvrent leur portière lorsque le véhicule est à l'arrêt.



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule (ou motos, vélos, piétons) se trouve dans le périmètre de détection **A** ;

et

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule (ou motos, vélos, piétons) qui se trouve dans la zone **B**.

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **C** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



À l'ouverture d'une porte, lorsqu'un objet en mouvement est détecté, le témoin d'avertissement **1** s'affiche sur le rétroviseur extérieur **2** et, suivant véhicule, les lumières d'ambiance présentes dans la porte avant s'allument.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **2** pour que l'affichage du témoin **1** soit toujours visible.



Lorsque l'objet détecté est très proche, un signal sonore est déclenché accompagné du message d'avertissement **3** « Obstacle latéral détecté » au tableau de bord.

Nota : le système reste actif quelque temps après que le contact a été coupé.

Activation/désactivation de la fonction par l'écran multimédia 4



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



Au déverrouillage du véhicule la fonction retrouve le dernier état enregistré dans l'écran multimédia.

Conditions de non-fonctionnement

- le véhicule est en mouvement et n'est pas totalement à l'arrêt ;
- le véhicule est verrouillé de l'extérieur ;

AIDES AU STATIONNEMENT

– il y a des objets en mouvement (motos, vélos, piétons, véhicules, etc...) qui se déplacent en direction ou à proximité de votre véhicule à une faible vitesse qui n'est pas considérée comme un risque par le système ;
– la portée des capteurs situés à l'intérieur du pare-chocs arrière est masquée par des objets, tels que d'autres véhicules garés particulièrement larges ou très proches de votre véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Aides conduite indisponibles » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite et peut ne pas détecter certains véhicules ou objets en mouvement à proximité de votre véhicule. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur et des occupants du véhicule qui sont toujours responsables de porter une attention particulière à la situation de la circulation et de vérifier les environs avant de sortir du véhicule.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions (environnement complexe, mauvaises conditions climatiques...) peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, avec un risque d'alerte intempestive.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

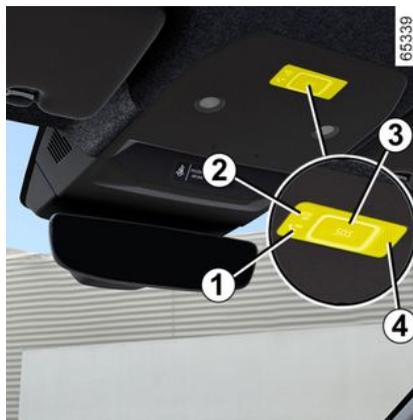
- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1. Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2. Témoin de mode automatique.

3. Bouton « SOS ».

4. Micro.

5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Mode automatique

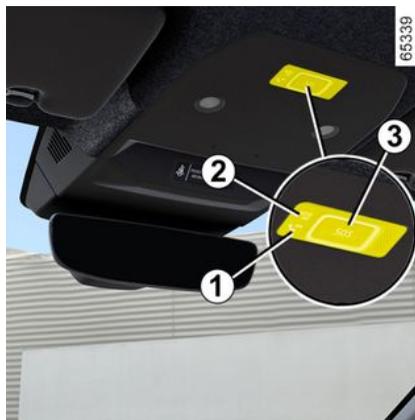
APPEL D'URGENCE

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

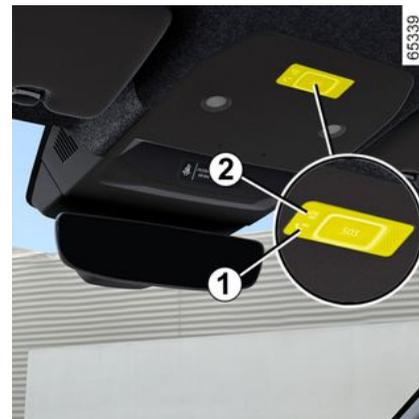
- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes.

En cas de défaillance du système, les témoins **1** et **2** s'éteignent et ne s'allument plus.

Dans les deux cas, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas

l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale de votre pays, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement. Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système,

toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

MULTI-SENSE

Suivant véhicule, le système MULTI-SENSE permet de choisir entre plusieurs modes de conduite agissant sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la posture de conduite :

- tous les modes sont prédéfinis et paramétrables (ambiance lumineuse...);
- le mode « Perso » est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'effort de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur.

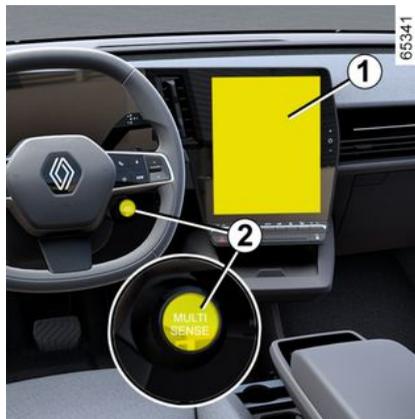
Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- la présentation du tableau de bord et de l'écran multimédia ;
- suivant véhicule, la posture de conduite.



Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables, à l'exception du mode « Perso ».

Accès au menu



Vous pouvez accéder au MULTI-SENSE, suivant véhicule :

- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par la commande au volant **2**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



A chaque nouvelle utilisation du véhicule, le dernier mode sélectionné sera conservé.

Mode « Eco »

Le mode « Eco » est axé sur l'économie d'énergie. La gestion du moteur et du confort thermique permet de réduire la consommation ➔ **188**.

Mode « Sport »

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur. La direction est plus ferme.

Mode « Comfort »

Disposant par défaut des réglages standard du véhicule, ce mode vous apporte le meilleur compromis entre confort et dynamisme.

Mode « Perso »

Ce mode permet le paramétrage complet des éléments de conduite, y compris la réactivité du moteur.

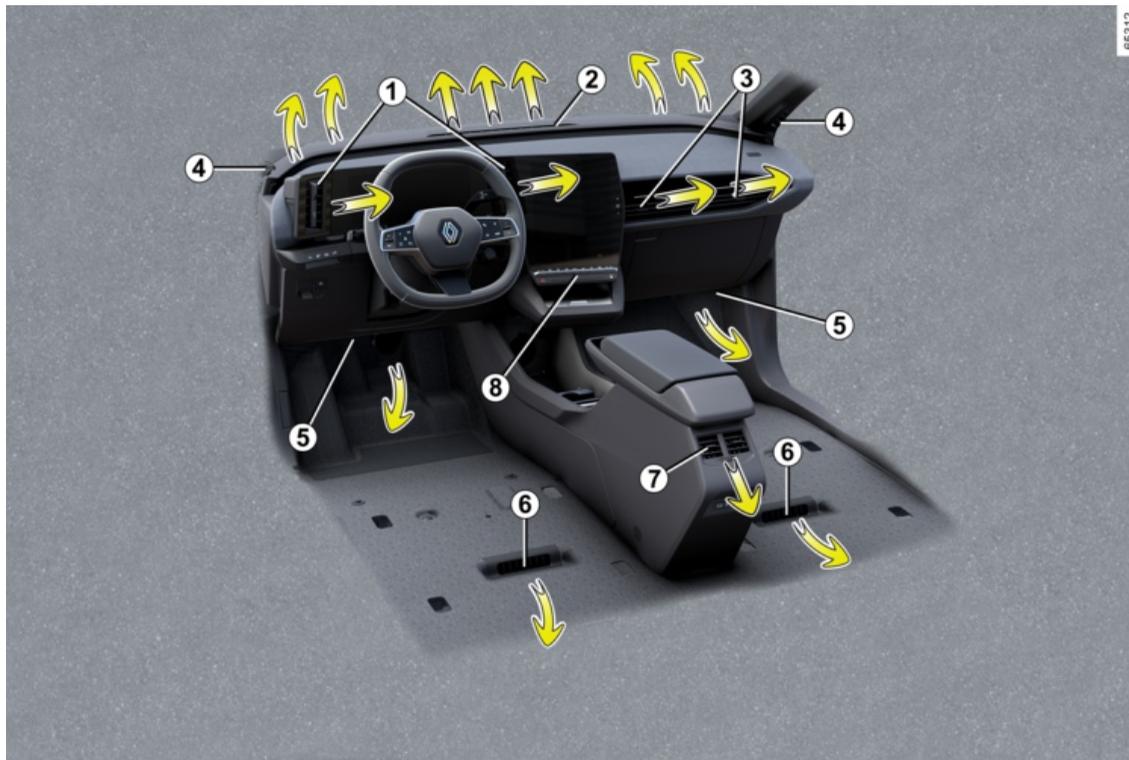


Vous pouvez réinitialiser les réglages mode par mode.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

Sorties d'air



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

1. Aérateurs poste de conduite
2. Frise de désembuage pare-brise
3. Aérateurs passager
4. Frise de désembuage des vitres latérales
5. Sorties chauffage pieds des occupants avant
6. Sorties chauffage pieds des occupants arrière
7. Aérateurs centraux des occupants arrière.
8. Tableau de commandes

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs poste de conduite 1



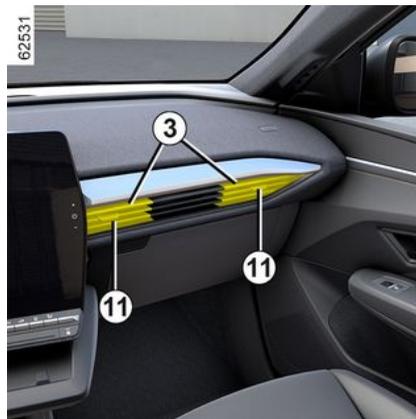
Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs **1** à l'aide des curseurs **9**.

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** à l'opposé du volant, au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers le volant.

Aérateurs passager 3



Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs à l'aide des curseurs **11**.

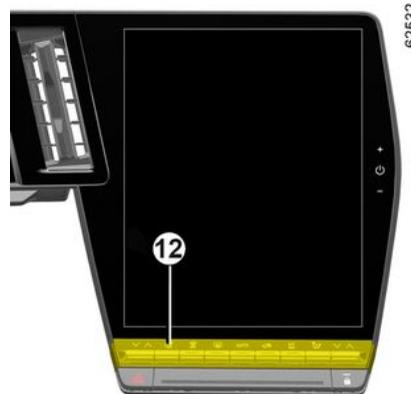
Fermeture : manœuvrez le curseur **11** vers l'extérieur de la façade, au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **11** vers l'intérieur de la façade.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).
Risque de dégradation.

Débit



Pour contrôler le débit des aérateurs **1** et **3** appuyez ou levez sur la commande **12** en fonction de l'ouverture souhaitée.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.

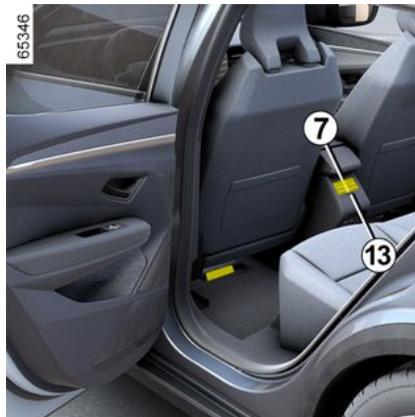
AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Places arrière



(suivant véhicule)

Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs **7** à l'aide des curseurs.

Débit

Pour contrôler le débit des aérateurs **7** faites tourner la molette **13** en fonction de l'ouverture souhaitée :

- vers la droite : ouverture maximale ;
- vers la gauche : fermeture.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Air conditionné manuel

Les commandes



1. Indicateur température chauffage conducteur.

2. Indicateur vitesse de ventilation.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

3. Commande d'activation du siège chauffant conducteur.
4. Commande d'activation du volant chauffant.
5. Commande d'activation du siège chauffant passager.
6. Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.
7. Commande d'arrêt du système.
8. Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
9. Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».
10. Recyclage de l'air.
11. Commande d'activation de l'air conditionné.
12. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
13. Fonction « voir clair ».
14. Réglage de la vitesse de ventilation et arrêt du système.
15. Réglage de la température de l'air conducteur.



Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Le système est également fonctionnel en stationnement.

Levez la commande **14** à la vitesse de ventilation souhaitée puis sur la commande **11** pour activer le système.

Arrêt du système

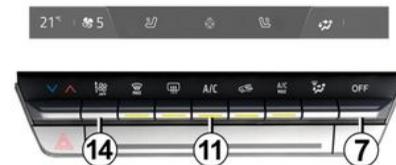
Appuyez sur la touche **7** :

- le chauffage ou l'air conditionné s'arrête automatiquement ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

65433



La commande **11** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la puissance de ventilation est nulle.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Conseil : afin d'optimiser l'autonomie du véhicule, désactivez l'air condition-

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

né lorsque la température extérieure est confortable.

Réglage de la vitesse de ventilation

Appuyez ou levez sur la commande **14** pour régler la puissance de ventilation en fonction du niveau de confort souhaité.

Réglage de la température de l'air



Appuyez sur la touche **15** puis utilisez le curseur présent sur l'écran multimédia pour régler la température de l'air. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid

peut apparaître. Pour augmenter la température, appuyez sur **15** puis montez le curseur vers le haut sur l'écran multimédia.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez une ou plusieurs fois sur **8** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée **6** est affichée sur l'écran multimédia.

L'ordre de défilement des positions est le suivant :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise, les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds.

Fonction « voir clair »



Appuyez sur la touche **13**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. Elle impose la mise en service automatique de l'air conditionné ou du chauffage.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **13** ou

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

sélectionnez un des réglages (répartition, vitesse de ventilation, recyclage) souhaités.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **12**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » permet à l'utilisateur de ressentir la puissance maximale de son système de climatisation sans contrainte ni compromis lié à l'acoustique ainsi qu'à la sensation de trop frais sur les mains et le visage. Cette fonction implique des changements automatiques :

- de consigne de température en tout froid ;
- de distribution de l'air vers les occupants ;
- de débit de l'air à sa puissance maximale ;
- de la mise en service de la climatisation ;

- du recyclage de l'air.

Appuyez sur la touche **9** pour activer la fonction. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

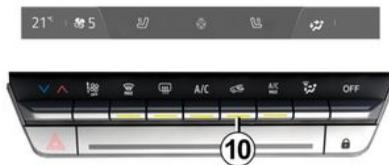


Conseil

En cas de gel, pour dégivrer votre lunette arrière, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désembuage afin de réduire la consommation d'énergie.

Mise en service du recyclage d'air

65433



Appuyez sur la touche **10** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions,

l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.



L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton **10** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Mode ECO

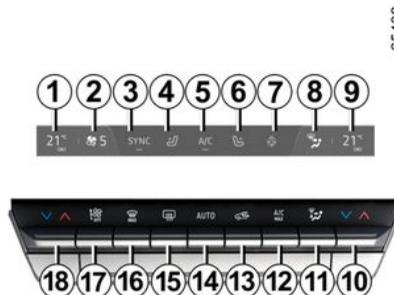


Depuis le menu MULTI-SENSE accessible depuis l'écran multimédia **16** ou en appuyant sur le contacteur **17**, vous pouvez activer le mode ECO qui agit sur le confort thermique et permet de réduire la consommation du véhicule.

Un témoin ECO situé sous l'affichage de la température sur l'écran multimédia **16** vous informe de l'activation du mode ECO.

Air conditionné automatique

Les commandes



- 1.** Indicateur température chauffage conducteur.
- 2.** Indicateur vitesse de ventilation.
- 3.** Commande d'activation de la fonction « Synchronisation » SYNC.
- 4.** Commande d'activation du siège chauffant conducteur.
- 5.** Commande d'activation de l'air conditionné.
- 6.** Commande d'activation du siège chauffant passager.
- 7.** Commande d'activation du volant chauffant.

8. Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.

9. Indicateur température chauffage passager.

10. Réglage de la température de l'air passager.

11. Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

12. Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».

13. Recyclage de l'air.

14. Commande d'activation de l'air conditionné en mode AUTO.

15. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

16. Fonction « voir clair ».

17. Réglage de la vitesse de ventilation et arrêt du système.

18. Réglage de la température de l'air conducteur.

Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Le système est également fonctionnel en stationnement.

Appuyez sur la commande **14** pour activer le système ou levez la com-

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

mande **17** à la vitesse de ventilation souhaitée.

Arrêt du système

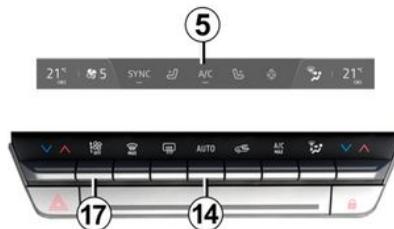
Appuyez sur la commande **17** jusqu'à la position « OFF ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en service de l'air conditionné. Il est toujours possible d'activer ou de désactiver le système, en appuyant sur la commande **5**.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrême) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.



65438

Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **14**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le bas pour activer le mode **SOFT**.

FAST : permet d'accroître le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le haut pour activer le mode **FAST**.

Au démarrage de la climatisation en mode automatique, le système retrouve le dernier programme utilisé.



Toute action sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez une ou plusieurs fois sur **11** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée **8** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant,

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

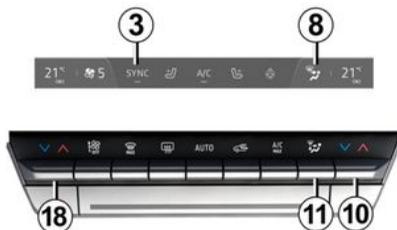


Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise, les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

65438



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Réglage de la température de l'air

Il existe deux types de réglages :

- réglage indépendant de l'habitacle ;
- réglage en fonction SYNC pour synchroniser le côté passager et le côté conducteur.

Réglage indépendant de l'habitacle

Agissez sur les commandes **10** et **18** pour régler indépendamment le côté gauche ou le côté droit.

Réglage en fonction SYNC

Appuyez sur SYNC **3** sur votre écran multimédia pour synchroniser la température côté passager avec celle côté conducteur.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur SYNC ou réglez la température côté passager.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur la com-

mande **17** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **16**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **14** ou **16**.

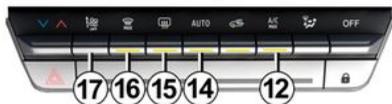


Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

65437



Appuyez sur la touche **15**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

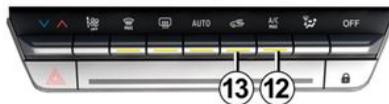
Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **15**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » permet à l'utilisateur de ressentir la puissance maximale de son système de climatisation sans contrainte ni compromis lié

à l'acoustique ainsi qu'à la sensation de trop frais sur les mains et le visage.

65437



Cette fonction implique des changements automatiques :

- de consigne de température en tout froid ;
- de distribution de l'air vers les occupants ;
- de débit de l'air à sa puissance maximale ;
- de la mise en service de la climatisation ;
- du recyclage de l'air.

Appuyez sur la touche **12** pour activer la fonction. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement, dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche **13**.



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **13**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **13** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Fonction « Favoris »

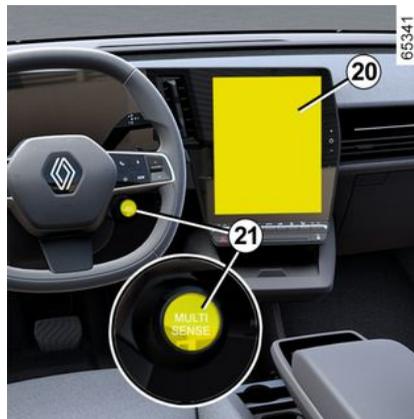


Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **19**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- volant chauffant ;
- sièges chauffants ;
- lunette arrière chauffante ;
- chauffage des miroirs des rétroviseurs.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode ECO



Depuis le menu MULTI-SENSE accessible depuis l'écran multimédia **20** ou en appuyant sur le contacteur **21**, vous pouvez activer le mode ECO qui agit sur le confort thermique et permet de réduire la consommation du véhicule.

Un témoin ECO situé sous l'affichage de la température sur l'écran multimédia **20** vous informe de l'activation du mode ECO.

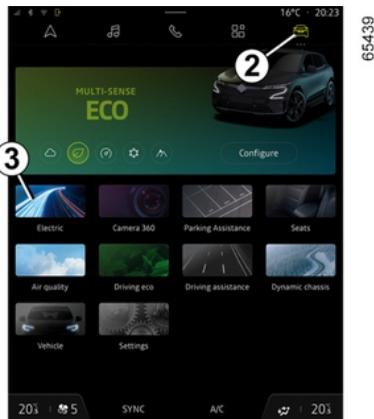
Conditionnement d'air : programmation

Programmation du conditionnement d'air



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » **2** de l'écran multimédia **1**, appuyez sur le menu « Electrique » **3** puis sur l'onglet « Charge & Clim. » pour accéder aux paramètres de réglages.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes de confort en agissant sur les paramètres suivants :

- réglage de la température ;
- programmation de l'heure à laquelle le véhicule doit être prêt ;
- sélection des jours où le programme doit être répété.

Vous pouvez activer/désactiver les programmes enregistrés.

Nota : il est possible de programmer le conditionnement d'air via une application sur smartphone.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Activation de la « Programmation »

La fonction se lance avant l'heure programmée, afin que son véhicule soit à température de confort lorsqu'il arrive, si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 7,5 % ;
- le moteur est à l'arrêt ;
- le conducteur n'est pas présent à bord du véhicule.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Activation immédiate du conditionnement d'air

Il est possible d'effectuer un démarrage immédiat du conditionnement d'air si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 7,5 % ;
- le moteur est à l'arrêt ;
- le conducteur n'est pas présent à bord du véhicule.

Le fonctionnement de l'activation immédiate du conditionnement d'air est différent de la programmation :

- son lancement doit être effectué depuis votre smartphone ;
- le chauffage du volant et des sièges, si votre véhicule en est équipé, est automatiquement activé ;
- la fonction s'arrête au bout de 10 minutes environ.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Arrêt du conditionnement d'air programmé

Le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.

Toutefois, la fonction peut se désactiver si :

- le moteur est allumé ;

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 7 % ;
- le capot moteur est ouvert ;
- vous effectuez un appui sur un des contacteurs du tableau de commandes ;
- le conducteur est présent dans l'habitacle pendant 20 secondes environ.

Nota : ces conditions sont aussi applicables pour la désactivation immédiate du conditionnement d'air.

Si le véhicule est stationné longtemps sans ouverture de porte avec au moins un calendrier de pré-conditionnement actif, alors la fonction sera désactivée à compter du troisième lancement de pré-conditionnement inclus. La fonction redeviendra disponible lors de l'ouverture de l'une des portes du véhicule.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation d'énergie durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes

pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

Fluide frigorigène



59952

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétique-

ment scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxxt	(3) La quantité en poids et en équivalent CO2.

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- **(1)** 0.450 kg / 1,050 kg
- **(2)** GWP 4
- **(3)** 0.002t / 0.004t



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

172.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent du véhicule.

1. Écran multimédia.

2. Prises multimédia USB-C dans la console centrale haute **A** et basse **B**.
3. Commande sous volant.
4. Commande vocale.
5. Prises multimédia USB-C pour les passagers arrière.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prises multimédia « USB-C »

Les prises multimédia USB-C **2** et **5** permettent de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 15 Watts (tension 5 V) par prise.

Nota : les prises multimédia USB-C **2** permettent également le transfert de données.



4



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 15 watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Micro 6



(pour le téléphone et l'assistant vocal)



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Zone de charge d'induction 7



→ 351

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



Responsabilité du conducteur

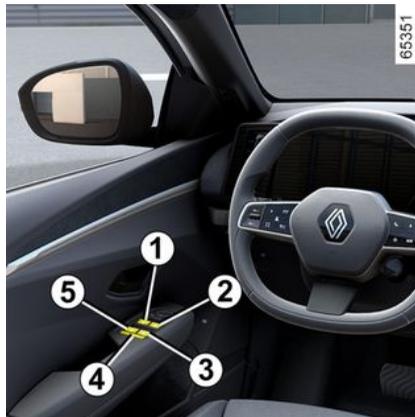
Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres impulsionnel



Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

1. pour le côté conducteur ;
2. pour le côté passager avant ;
3. et 5 pour les passagers arrière.

Des places passagers, agissez sur le contacteur 6.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers arrière en appuyant sur le contacteur 4. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsional

Le lève-vitre impulsional est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de 16 fois consécutives, il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Ouverture/fermeture à distance des vitres

Au déverrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de déverrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsional s'ouvrent automatiquement.

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de verrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées

d'un lève-vitre impulsional se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsional : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Éclairage intérieur

Spots de lecture



(Suivant véhicule)

Touchez les spots **1**, **2** ou **3** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.

Nota :

- il n'est pas nécessaire d'exercer une pression sur les spots pour activer ou désactiver l'éclairage. Un simple contact suffit ;
- il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes depuis l'écran multimédia ➔ 140.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



i Le déverrouillage et l'ouverture des portes entraînent l'éclairage temporaire des plafonniers et des éclairateurs.

Éclaireur de coffre



L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du coffre.

Pare-soleil, miroir

Pare-soleil



Abaissez le pare-soleil **5** sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie

Levez le couvercle **6**.

L'éclairage **7** est automatique.

4

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Prise accessoires

Prise accessoires 1



Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

Elle peut être utilisée pour le compresseur de votre kit de gonflage des pneumatiques, par exemple → **374**.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de portes avant 1



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Rangement de console centrale ou zone de charge d'induction 2



Suivant véhicule, la présence du symbole **3** vous indique que la zone **2** permet de charger votre téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Pour plus d'informations sur le chargeur sans fil, reportez-vous à la notice multimédia.



Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction est également la zone de dépôt pour les smartphones équipés d'une clé digitale → 63.



Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **2** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **2**.



Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **2** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de console centrale 4



Un séparateur **7** permet de moduler le rangement de console central (différentes positions possibles selon la position du séparateur dans les rainures **5** de fixation choisies).

Portes-gobelets 6

En utilisant deux séparateurs **7** vous pouvez délimiter une zone qui pourrait accueillir un autre gobelet.

Les deux séparateurs peuvent se retirer pour obtenir un espace de rangement dégagé.

Vide-poches d'accoudoir central 9



Suivant véhicule, soulevez le couvercle de l'accoudoir coulissant en poussant sur le bouton **8**.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Ne pas rouler avec l'accoudoir central **9** en position ouverte, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag central et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.



Ne pas placer d'objet(s) sur le vide-poches d'accoudoir central **9**, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag central et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement pare-soleil 10



Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

Boîte à gants



Pour ouvrir, appuyez sur la palette **11**. Elle peut accueillir une boîte de mouchoirs, une bouteille d'eau...

Poignée de maintien 12



Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de porte arrière 13



Poche de rangement 14



(suivant véhicule)



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

A

65372



– Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).

B

65373



– Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



4



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS

Attelage

i Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : → 404.

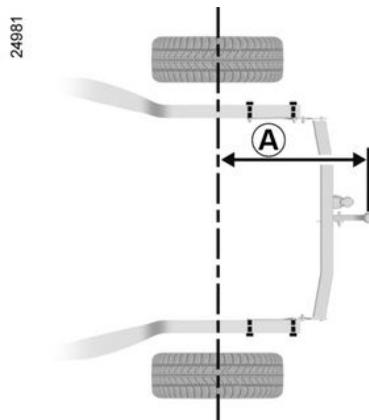
Choix et montage de l'attelage

Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser 25 kg. Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

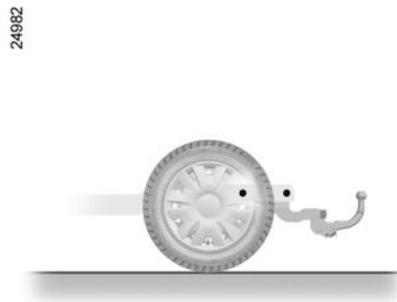
Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Cote maximum **A** : 838 mm.



Barres de toit

Accès aux points de fixation



Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation **1**.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

TRANSPORT D'OBJETS

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur les barres de toit → 404.

Becquet A



Il est **interdit** de fixer des objets et/ou accessoires (porte-vélos...) en appui sur le becquet **A**.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur

Déverrouillage de sécurité du capot



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Levez le capot de quelques centimètres et poussez le levier **2** vers la gauche.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de déverrouillage de capot par un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400

volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

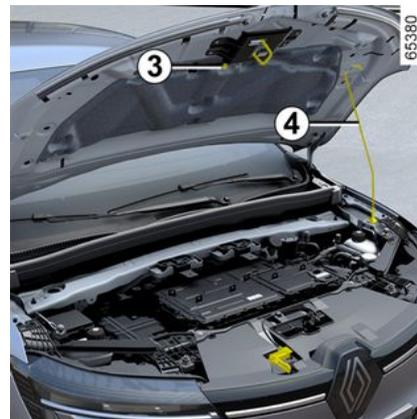
Risque de blessures.

Ouverture du capot



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **3** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **5**.

Fermeture du capot



Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **3**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement



Suivant véhicule, l'emplacement des réservoirs de liquide de refroidissement peuvent varier :

– le réservoir **1** sert au refroidissement moteur ;

ou

– le réservoir **1** sert au refroidissement moteur et le réservoir **2** sert au refroidissement de la batterie de traction ;

ou

– le réservoir **2** sert au refroidissement moteur et de la batterie de traction.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Pour chaque réservoir, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur les réservoirs de liquide de refroidissement **1** et **2**.

Complétez les niveaux **à froid** avant qu'ils n'atteignent le repère « MINI ».

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est

chaud.

Risque de brûlures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400

volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur et la batterie sont susceptibles de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le moteur n'est pas arrêté.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

Niveaux, filtres

Liquide de freins



Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

5

Périodicité du contrôle de niveau

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste. Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MI-NI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Réservoir lave-vitres



Remplissage

Ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser d'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

BATTERIE

Batterie secondaire 12 volts



La batterie secondaire est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...) et de certains systèmes de sécurité tels que l'assistance de freinage.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

Entretien/remplacement

L'état de charge de la batterie secondaire 12 volts **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs moteur à l'arrêt.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire 12 volts (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé. Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400

volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie.

2. Flammes nues interdites et défense de fumer.
3. Protection obligatoire de la vue.
4. Tenir éloigné des enfants.
5. Matières explosives.
6. Se reporter à la notice.
7. Matières corrosives.

Dépannage



Pour ne pas endommager votre véhicule, il est interdit de recharger sa batterie secondaire 12 volts en utilisant :

- un chargeur de batterie externe ;
- une batterie d'un autre véhicule.

Faites appel à un Représentant de la Marque.



Il est interdit de débrancher la batterie secondaire 12 volts.

Risque de brûlures par chocs électriques.

BATTERIE



N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie secondaire 12 volts d'un autre véhicule. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération.
Risque d'endommagement du véhicule.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings

sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

NETTOYAGE



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ 166.

Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.



Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

NETTOYAGE

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

5

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'**eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel.**

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou en coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

NETTOYAGE



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non-satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation pré-installés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le Code de la route.



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans**

l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : **il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager

les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur) → **372**.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec

toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient at-

PNEUMATIQUES

teintes par temps chaud ou après un parcours effectué à haute vitesse.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI).**

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneu-

matiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou, suivant véhicule, d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson...) le témoin  s'allume au tableau de bord → 197 ou → 192.



Il est interdit de permuter les roues avant 18" et 20" (pneumatiques et/ou jantes) avec les roues arrière.

Remplacement des pneumatiques

Pour le remplacement des pneumatiques, consultez un Représentant de la marque.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

PNEUMATIQUES

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage**.

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



Si vous désirez utiliser des **équipements spécifiques**, consultez un Représentant de la

marque.

Pneus « neige » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être

inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

La monte de chaîne est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Nota : l'utilisation de pneus neige, thermogommes ou cloutés réduit significativement l'autonomie du véhicule.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A



Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

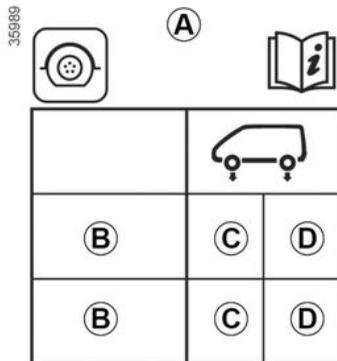
65443

PNEUMATIQUES

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut **majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**. Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage. Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Suivant véhicule, après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques → 197 ou Système de surveillance de pression des pneumatiques.



B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C. : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant.

D. : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou, suivant véhicule, d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson...) le témoin s'allume au tableau de bord → 197 ou → 192.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → 370.

PNEUMATIQUES



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar → 404**.

Risque d'éclatement des pneumatiques.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Kit de gonflage des pneumatiques

Kit de gonflage des pneumatiques



PNEUMATIQUES



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 6 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 6 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique... Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état. Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé. Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention. De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable. **Cette réparation est temporaire.** Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais. Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste. Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit. En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...). Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment. Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants. Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération. La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption. Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



6

En cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre.



Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou, suivant véhicule, d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevais-

son...) le témoin  s'allume au tableau de bord → 197 ou → 192.

Moteur allumé, frein de parking serré :

- déconnectez tout accessoire branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- pour les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, débranchez la prise de l'attelage le cas échéant ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée → 370 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute.

- Ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

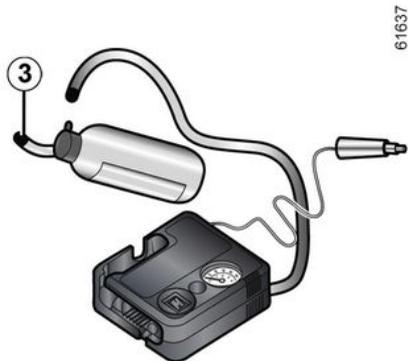


Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à

répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.

– Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

PNEUMATIQUES

Outils

Bloc outils



La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Les blocs outils **A** et **B** sont situés dans les vide-poches latéraux du coffre.

Ouvrez les trappes des vide-poches latéraux pour accéder aux outils.

Le bloc outils **A** est composé du compresseur du kit de gonflage des pneumatiques **1** → 374 et de l'anneau de remorquage **2** → 379.

Le bloc outils **B** est composé de la bouteille du produit anti-crevaison **3**.

Après leur utilisation, veillez à ranger correctement les outils.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

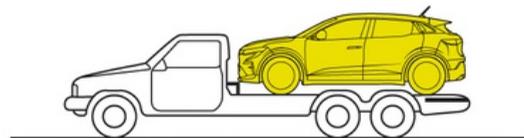


Retirer l'enjoliveur central risque de l'endommager ou de le casser.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Dépannage



61645

DÉPANNAGE

Avant tout remorquage ou dépannage sur plateau, positionnez la commande de vitesses en position N puis desserrez le frein de parking.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ **404**.

Pour dépanner sur un plateau ou remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage, respectez les instructions suivantes :

- carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage du moteur ;
- positionnez la commande de vitesse en position N ➔ **175** : le frein de parking se desserre ;
- appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage du moteur. Les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé ;
- remorquage terminé, appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Choix du remorquage

Il est strictement interdit de remorquer le véhicule avec les roues avant au sol.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Accès aux points de remorquage

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant **2** et arrière **5** (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Nota : veillez à protéger à l'aide d'un tissu par exemple, la zone du point de remorquage lors de la manipulation d'un outil de type tournevis plat.

Vissez l'anneau de remorquage 3 à la main au maximum jusqu'en butée.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **3**.

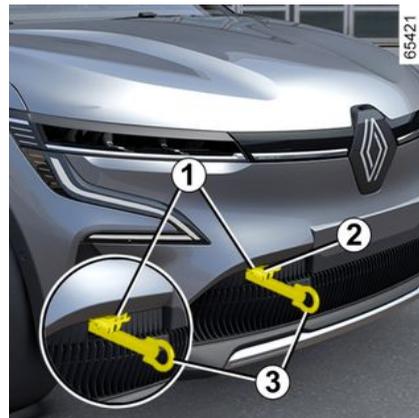


Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Version standard



Point de remorquage avant

DÉPANNAGE

Appuyez sur la partie supérieure de la trappe **1** pour la faire basculer.

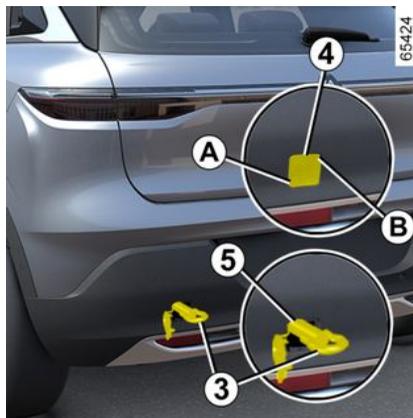


– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.

– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.

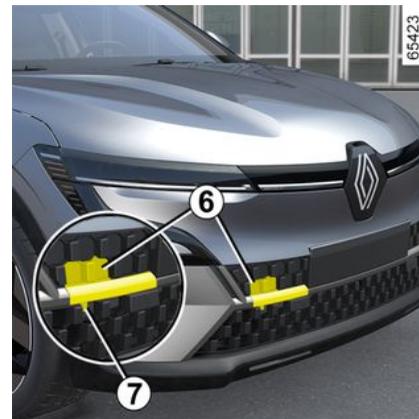
– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Point de remorquage arrière

Appuyez sur la zone **A** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **B** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) pour ouvrir la trappe **4**.

Version sport

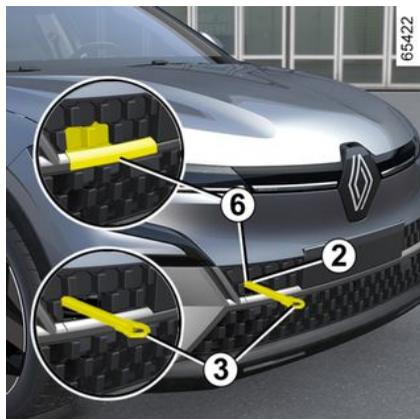


Point de remorquage avant

Passez un doigt à travers une maille de la grille du bouclier avant et poussez le clip **7** vers le haut pour déclipser la pièce **6**.

6

DÉPANNAGE



Tirez la pièce **6** pour l'extraire et accéder au point de remorquage avant **2**. La pièce **6** est maintenue par un lien afin d'éviter la perte de cette dernière.



Point de remorquage arrière

Introduisez un outil type tournevis plat dans l'encoche prévue à cet effet puis tirez pour ouvrir la trappe **8**.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant

Feux de croisement/de route à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de jour/de position/indicateur de direction à LED 2

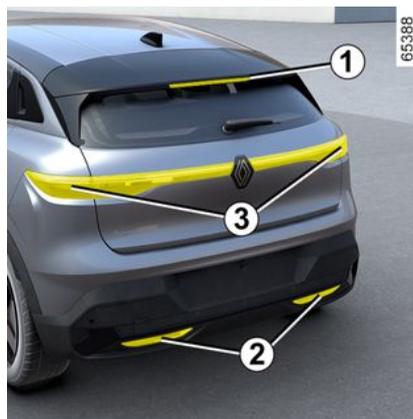
Consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Feux arrière et latéraux

Troisième feu stop à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de recul et de brouillard arrière à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction/de position et de stop à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 4

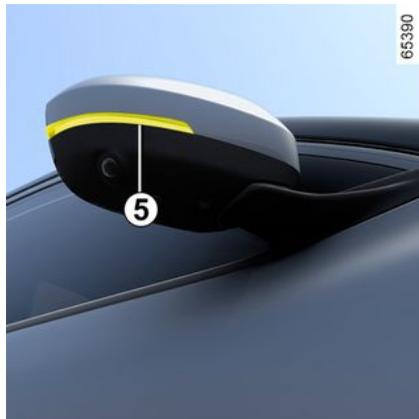


Consultez un Représentant de la marque.

6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Répétiteurs latéraux 5



6

Consultez un Représentant de la marque.

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Spots de lecture 1 et 2



Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireurs de miroirs de courtoisie 3



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur de coffre 4



Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

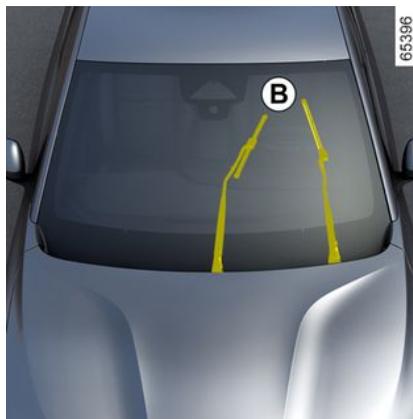
Remplacement des balais d'essuie-vitre 2



Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

Contact mis, moteur à l'arrêt :

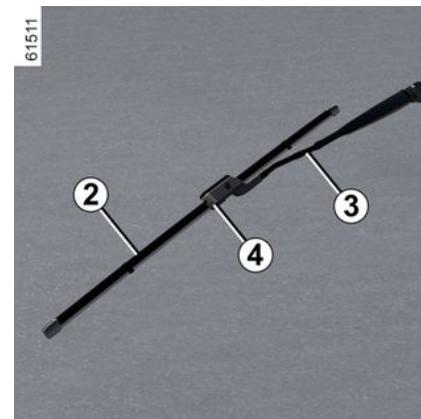
- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- appuyez sur le bouton **4** puis dégagez le balai vers le haut.



Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

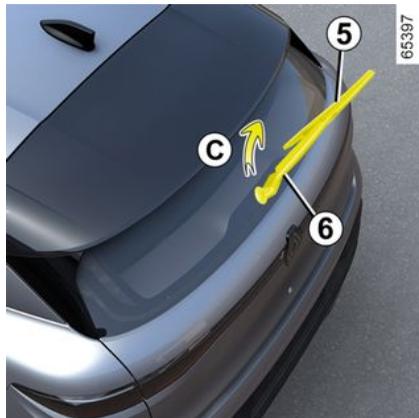


i Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Balai d'essuie-vitre arrière 5



La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai d'essuie-vitre arrière **5** (mouvement **C**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai d'essuie-vitre arrière **5** en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

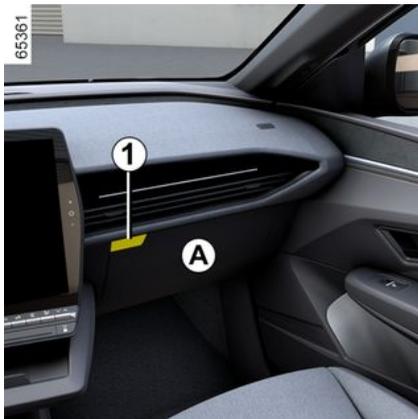


Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

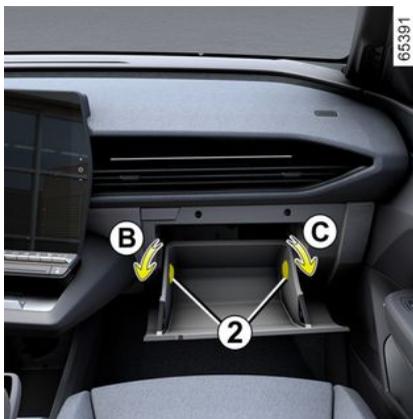
FUSIBLES

Compartiment à fusibles

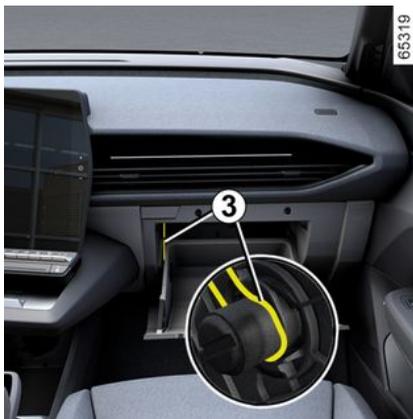


En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Les fusibles sont accessibles derrière la boîte à gants **A**. Ouvrez la porte de la boîte à gants **A** à l'aide du bouton d'ouverture **1**.



Une fois ouvert, tournez les butées **2** d'un quart de tour (mouvements **B** et **C**) pour les enlever.



Décrochez le fil **3** afin de libérer la porte de la boîte à gants pour accéder au compartiment à fusibles.



Basculez la porte de la boîte à gants **A** vers le bas jusqu'en butée.

Vous accédez directement au compartiment à fusibles **4**.

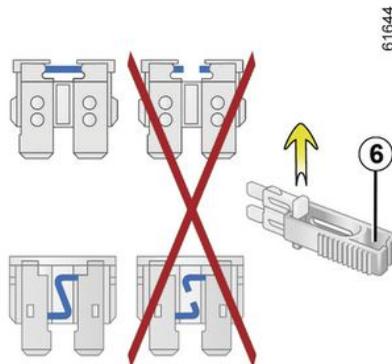
FUSIBLES

Compartment à fusibles D



Déclipez la trappe **5**.

Pince 6



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **6**, située sur le panneau de fusibles.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Suivant la législation ou par précaution :
Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

FUSIBLES

Véhicules équipés d'une étiquette d'affectation des fusibles



Suivant véhicule, pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette

d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Compartiment à fusibles **D** : l'étiquette d'affectation des fusibles est située sur la face arrière de la trappe **5**.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

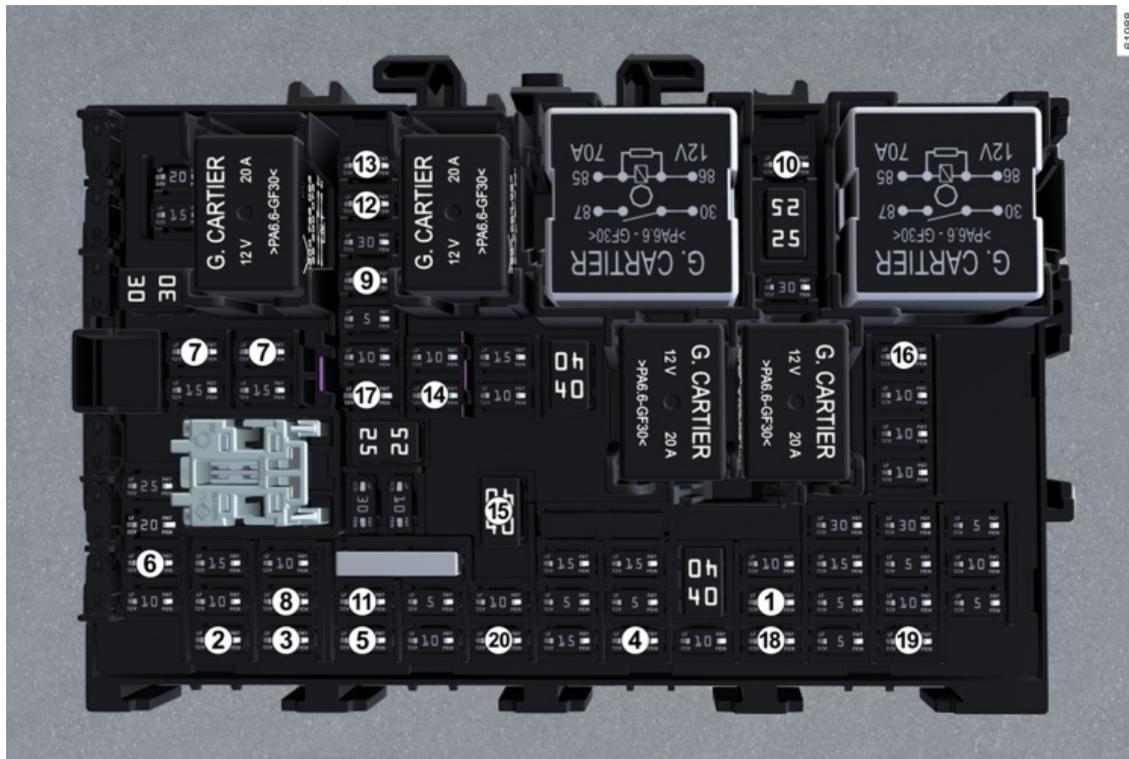
N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

Symbole	Affectation
	Lève-vitres électriques impulsionnels
	Prise attelage
	Prise accessoires multimédia, écran multimédia
	Prise allume-cigare, prise accessoires avant et arrière deuxième rangée

Véhicules non équipés d'une étiquette d'affectation des fusibles

Symbole	Affectation
	Feux indicateurs de direction, feux de détresse
	Feux de stop
	Essuie-vitre arrière

FUSIBLES



989110

FUSIBLES

Nu- méro	Affectation
1	Contacteur Stop UCE ABR / ESP
2	Moteur lève-vitre arrière droit
3	Moteur lève vitre conducteur
4	Éclairage intérieur
5	Moteur lève-vitre arrière gauche
6	Prise accessoire de coffre / prise attelage
7	Commande réglage siège avant et UCE mémorisation siège avant
8	Moteur lève-vitre passager
9	Rétroviseur électrique
10	Module communication prise attelage
11	Prises accessoires multimédia / radar latérale gauche et droit / SRVM
12	Commande ouverture extérieur avant droit
13	Commande ouverture extérieur avant gauche

Nu- méro	Affectation
14	Filtre antiparasite lunette arrière chauffant / lunette arrière dégivrante
15	Poignée électrique rétractable
16	Prise accessoires 1er rang
17	Radio
18	Éclairage d'ambiance
19	Prédisposition accessoires
20	Capteur de pluie lumière



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 345 → 350. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur. Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	La température extérieure est inférieure à -26 °C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin → 379.
Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	Absence de courant dans le boîtier mural ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmeur...) Vérifiez les branchements (prise de charge...) → 20.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote bleu.	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule → 20.

6

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule → 68 et → 172.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée → 68.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie secondaire 12 volts déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte → 68.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 68 , puis placez la carte sur la zone de dépose ➔ 172 et appuyez sur le bouton « START » pour synchroniser la carte.
Le message « Approcher carte du bouton START » apparaît au tableau de bord.	La pile de la carte est usée ou la carte est désynchronisée.	Vérifiez l'état de la pile de la carte ou placez la carte dans la zone de dépose ➔ 172 prévue à cet effet.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Fusible essuie-vitre avant rompu. Fusible essuie-vitre arrière rompu (intermittent, arrêt fixe).	Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 388 .

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe défectueuse.	Consultez un Représentant de la marque.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté : Lampe défectueuse.	Consultez un Représentant de la marque.
	Des deux côtés : – fusible rompu ; – circuit électrique ou commande défectueuse.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 388 . À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul : – Lampe défectueuse ; – fil débranché ou connecteur mal positionné.	Consultez un Représentant de la marque. Consultez un Représentant de la marque.
	Les deux : Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 388 .
Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou les feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.	

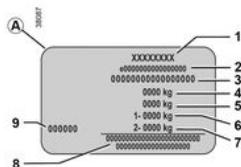
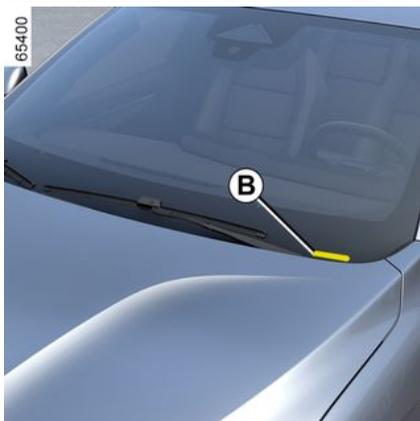
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La climatisation et la ventilation se mettent en marche après la coupure du contact ou lors de la charge du véhicule.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, le compresseur de climatisation et la ventilation se mettent en marche pour réguler la température du système lorsque la température extérieure est basse.	
	Le compresseur de climatisation et le ventilateur se mettent en marche au-delà de 30 minutes, dès la coupure du contact.	Consultez un Représentant de la marque.
La programmation du conditionnement d'air ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	➔ 341.
Coupure de l'air conditionné habitacle et des fonctions chauffantes sans intervention de l'utilisateur même en état de charge batterie suffisante.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, le système s'arrête par défaut pour préserver l'autonomie de la batterie ou optimiser la recharge.	Pour entrer dans le mode vie à bord prolongé, appuyez sur le bouton de démarrage sans pied sur le frein. L'air conditionné s'arrête, malgré tout, au bout de quelques minutes. Vous pouvez toujours réactiver le système en appuyant sur les commandes d'air conditionné ➔ 333 ➔ 337.
	Panne électrique.	Consultez un Représentant de la marque.

6

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur A

1. Nom du constructeur.
2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
3. Numéro d'identification.
4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
5. MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
7. MMTA essieu arrière.
8. Zone réservée aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

B. Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage .

9. Référence peinture (code couleur).

Informations techniques pour les secours

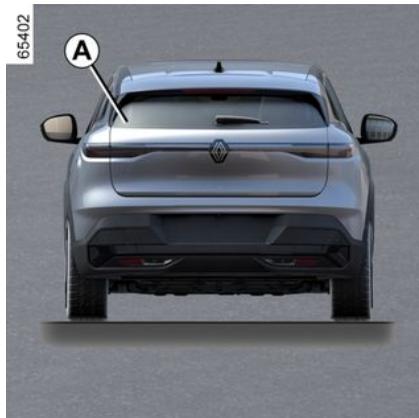


Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

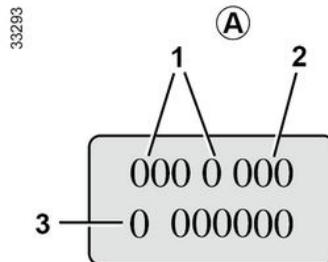
Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

INFORMATIONS VÉHICULE



Identification moteur, caractéristiques moteur

Identification moteur



Caractéristiques moteur



Type moteur : 6AM

Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.

INFORMATIONS VÉHICULE

Informations de levage



Votre véhicule dispose de quatre points de levage **1** dédiés situés sous le véhicule.



Pour votre sécurité, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque pour le changement de roue.
Risque d'endommagement du véhicule et particulièrement de la batterie de traction électrique en cas de mauvais positionnement des moyens de levage.

Les points de levage sont compatibles avec l'utilisation d'un cric disposant d'un patin plat de diamètre compris entre **80 mm minimum** et **140 mm maximum**.

Le cric utilisé doit être conforme aux standards et à la réglementation en vigueur relatifs au pays. La capacité de levage du cric doit être supérieure au MMTA de l'essieu concerné du véhicule → **399**.

Le levage du véhicule par un cric est destiné uniquement au changement des roues. Il doit s'effectuer :

- frein de parking serré ;
- véhicule chargé à vide ;
- sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Avant de lever le véhicule, le patin du cric doit être correctement positionné sur le point de levage **1**.

Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle **1** le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche **2**.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, le cric doit être développé jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à trois centimètres maximum du sol.

Risque de blessures. Risque d'endommagement du véhicule.



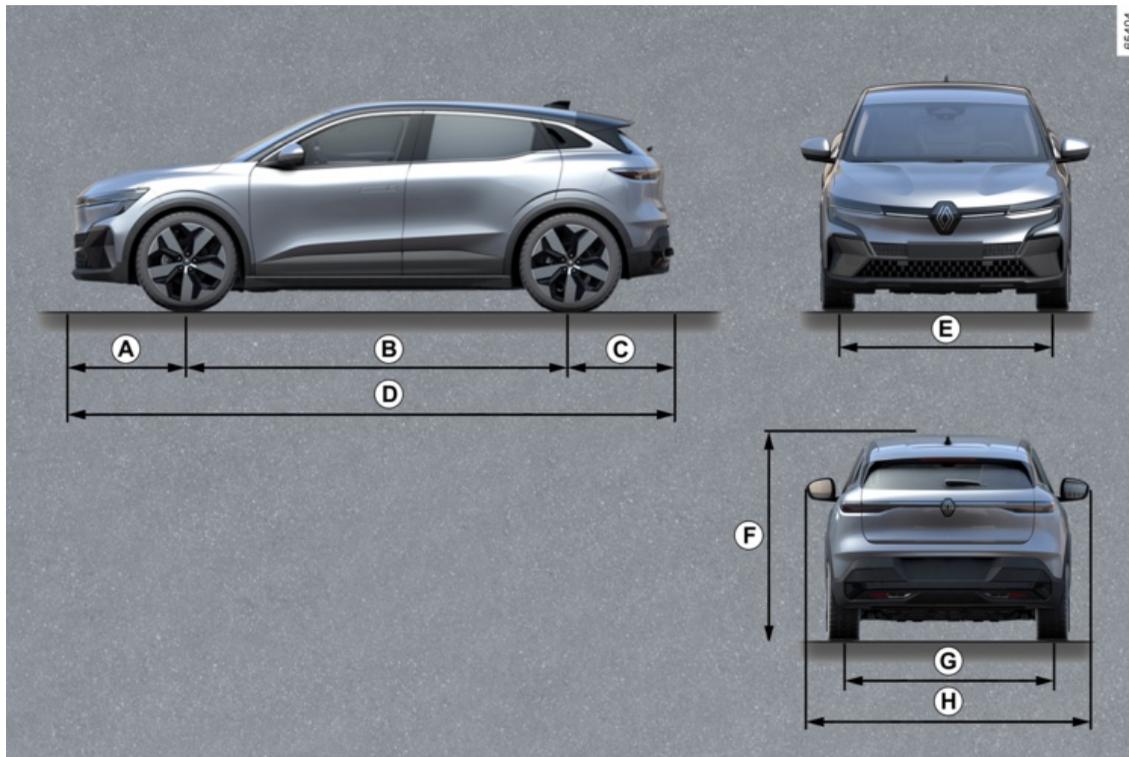
Pour des raisons de sécurité, les points de levage du véhicule doivent être utilisés uniquement pour le changement de roue. En aucun cas, ils ne doivent être utilisés :

- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures. Risque d'endommagement du véhicule.

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)



7

INFORMATIONS VÉHICULE

	Longueur
A	0,800
B	2,685
C	0,715
D	4,200
E	1,555 à 1,565
F	1,505 à vide
G	1,545 à 1,555
H	1,768 à 1,782 2,055 avec rétroviseurs déployés 1,860 avec rétroviseurs repliés

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

7

INFORMATIONS VÉHICULE

(en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 399
Masse Remorque Freinée *	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée *	500 kg
Charge admise sur le point d'attelage *	75 kg
Charge admise sur le toit	80 kg (y compris dispositif de portage)
* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...) Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur. – Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le Code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque. – Dans le cas d'un véhicule attelé, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée. Cependant est toléré : – un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ; – un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte). Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).	

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

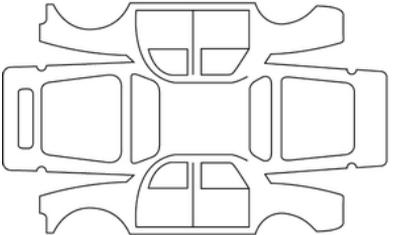
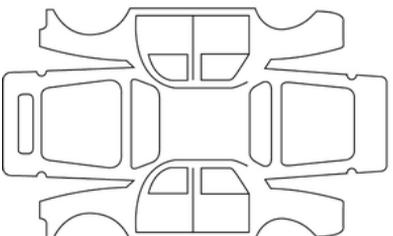
* Voir page spécifique

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

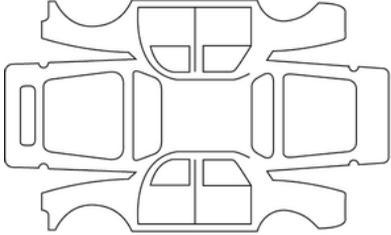
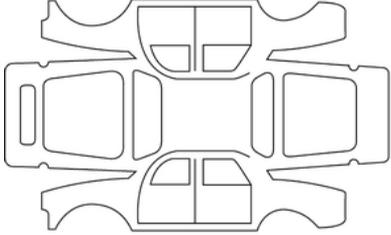
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

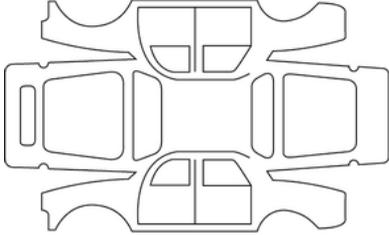
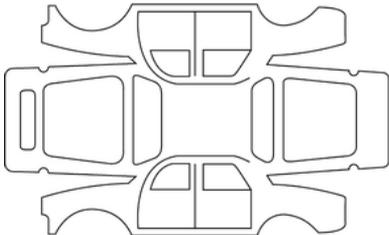
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

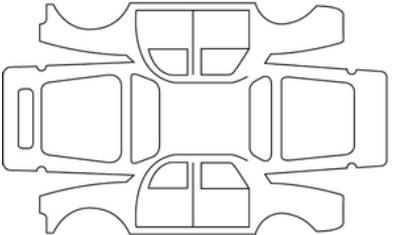
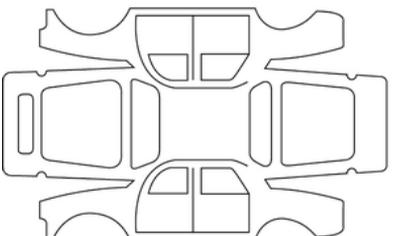
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

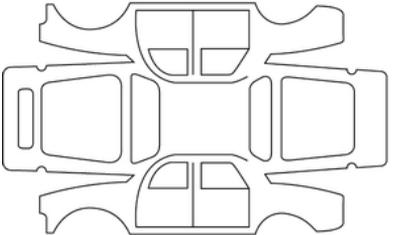
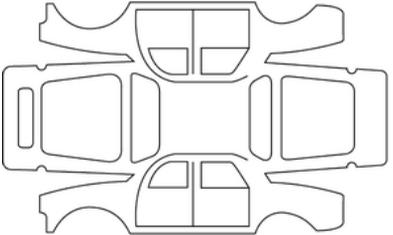
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

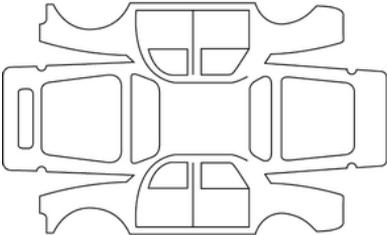
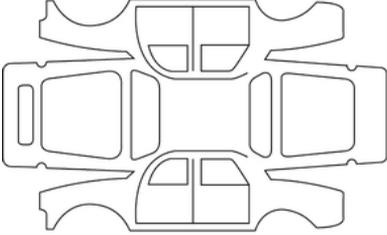
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

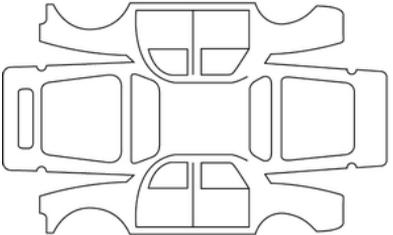
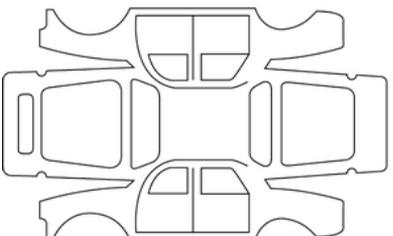
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [202](#)
Accès au compartiment moteur, [358](#)
Accès au véhicule, [55](#), [60](#)
Active driver assist, [250](#), [250](#)
Aérateurs, [330](#)
Afficheur, [137](#)
Aide au parking, [297](#), [303](#)
Aide au parking : stationnement assisté, [306](#)
Aides à la conduite, [208](#), [213](#), [228](#), [232](#), [245](#), [250](#), [265](#), [279](#),
[306](#), [311](#), [319](#)
Airbag, [88](#), [93](#)
Airbag : activation airbag passager avant, [119](#)
Airbag : désactivation airbag passager avant, [119](#)
Airbags : sécurité enfants, [119](#)
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [343](#)
Air conditionné manuel, [333](#)
Alerte de sortie de voie, [208](#), [213](#)
Alerte de survitesse, [245](#)
Alerte distances de sécurité, [232](#)
Alerte vigilance conducteur, [243](#)
Angle mort : avertisseur, [228](#)
Anneaux de remorquage, [379](#)
Anomalies de fonctionnement, [279](#), [319](#)
Anomalies de fonctionnement : piles carte, [53](#)
Antipatinage, [202](#)
Appuis-tête, [82](#)
Appuis-tête arrière, [82](#)

Appuis-tête avant, [75](#)
Arrêt du moteur, [172](#), [184](#)
Assistance : aide à la conduite, [279](#)
Assistance à la conduite, [208](#), [213](#), [228](#), [232](#), [245](#), [306](#), [311](#)
Assistance au freinage d'urgence, [202](#)
Autonomie de la batterie de traction, [188](#)
Autonomie du véhicule, [188](#), [190](#)
Avertisseur : sortie de stationnement, [319](#)
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [197](#)
Avertisseur d'angle mort, [228](#)
Avertisseur sonore piéton, [20](#)
Avertisseurs sonore et lumineux, [165](#)

B

Balais d'essuie-vitre : remplacement, [386](#)
Barres de toit, [356](#)
Batterie, [363](#)
Batterie 12 volts, [20](#), [363](#)
Batterie 12 volts : entretien, [363](#)
Batterie de traction, [20](#)

C

Caméra 360°, [311](#)
Caméra de recul, [303](#), [303](#)
Capot moteur, [358](#)
Caractéristiques moteurs, [400](#)
Carrosserie (entretien), [366](#)
Carte : clé de secours carte, [53](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Carte : mains libres, [53](#), [55](#)
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [53](#)
Carte : supercondamnation, [60](#)
Carte : utilisation, [60](#)
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [53](#), [60](#)
Carte « mains libres » : pile, [60](#)
Carte « mains libres » : utilisation, [55](#)
Carte RENAULT : utilisation, [55](#)
Ceintures de sécurité, [84](#), [88](#)
Centrage voie, [250](#)
Changement de lampes, [383](#), [383](#)
Chauffage, [330](#)
Circuit électrique « 400 volts », [20](#)
Clé digitale, [63](#)
Clignotants, [383](#)
Climatisation, [330](#)
Coffre à bagages, [71](#)
Commande de vitesses, [175](#)
Commande intégrée de téléphone mains-libres, [345](#)
Commandes des portes/ouvrants, [55](#)
Condamnation des portes, [60](#)
Conditionnement d'air, [341](#)
Conduite, [172](#), [184](#), [190](#), [192](#), [197](#), [202](#), [208](#), [213](#), [228](#), [232](#),
[268](#), [274](#), [279](#), [306](#), [311](#)
Conseils de conduite, [188](#), [188](#), [190](#)
Conseils pratiques, [190](#)
Consommation d'énergie, [137](#), [190](#)
Contacteur de démarrage, [184](#)

Contrôle dynamique de conduite : ESC, [202](#)
Cordon de charge, [46](#)
Coussin gonflable : airbag, [88](#)

D

Démarrage, [172](#)
Démarrage du moteur, [172](#), [172](#)
Dépannage : remorquage du véhicule, [379](#)
Détection de panneaux de signalisation routière, [245](#), [245](#)
Dispositifs complémentaires de retenue, [88](#)
Dispositifs de protection latérale, [94](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [88](#),
[93](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [88](#)
Dispositifs de retenue enfants, [97](#), [121](#)
Distance de suivie, [279](#)
Distances de sécurité, [232](#)

E

Éclairage et signalisation extérieurs, [157](#)
Éclairage extérieur, [383](#)
Éclairage extérieur d'accompagnement, [162](#)
Éclairage intérieur, [348](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [384](#)
ECO conduite, [188](#), [188](#), [188](#)
Économie d'énergie, [188](#), [190](#)
Écran multifonctions, [228](#)
Écran multimédia, [232](#), [311](#), [319](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Énergie autonomie, [188](#)
Enfants, [97](#)
Enfants (sécurité), [347](#)
Entretien : carrosserie, [366](#), [366](#)
Entretien : filtres, [361](#)
Entretien : garnitures intérieures, [368](#), [368](#)
Environnement, [187](#)
Équipements multimédia, [345](#)
ESC : contrôle dynamique de conduite, [202](#)
Essuie-vitres, [166](#), [166](#), [169](#)

F

Fermeture/Ouverture des portes, [55](#)
Fermeture/Ouverture du coffre, [55](#)
Fermeture/Ouverture du toit ouvrant, [55](#)
Fermeture des portes, [66](#)
Feux : réglage, [162](#)
Feux : remplacement des lampes, [383](#)
Feux de croisement, [383](#)
Feux de direction, [383](#)
Feux de jour, [383](#)
Feux de route, [383](#)
Fixation des sièges enfants, [103](#)
Freinage actif d'urgence en marche arrière, [265](#)
Freinage d'urgence, [202](#)
Frein de parking, [182](#), [184](#)
Frein de parking assisté, [182](#), [184](#)
Fusibles, [388](#)

G

Garnitures intérieures : entretien, [368](#), [368](#)
Gonflage des pneumatiques, [197](#)

I

Identification du moteur, [400](#)
Indicateurs, [228](#)
Indicateurs : de tableau de bord, [184](#)
Indicateurs au tableau de bord, [197](#)
Indicateurs de direction, [383](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [197](#), [374](#), [374](#)

L

Lampes : remplacement, [383](#), [383](#)
Lavage, [366](#)
Lève-vitres, [347](#)
Limiteur de vitesse, [268](#)
Liquide de refroidissement, [360](#)

M

Masses du véhicule, [404](#)
Menu de configuration, [140](#)
Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [140](#)
Messages au tableau de bord, [184](#), [197](#)
Mise en route du moteur, [172](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Multimédia (équipement), [345](#)

Multi-Sense, [329](#)

N

Navigation, [345](#)

Nettoyage : intérieur véhicule, [368](#)

Niveaux, [358](#), [361](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [360](#)

O

Ordinateur de bord, [130](#)

Outils, [378](#)

Ouverture des portes, [66](#)

Ouvrants, [55](#), [66](#), [71](#)

P

Parking mains libres, [306](#)

Peinture : entretien, [366](#)

Personnalisation des réglages du véhicule, [140](#)

Pièces de rechange et réparation, [406](#)

Pneumatiques, [192](#), [197](#), [370](#), [370](#)

Pneumatiques : usure, [192](#)

Portes, [66](#), [71](#)

Portes/Porte de coffre, [55](#), [60](#)

Position de conduite : réglages, [84](#)

Poste de conduite, [124](#)

Pression des pneumatiques, [197](#), [372](#)

Prétensionneurs, [88](#)

Prétensionneurs de ceintures de sécurité, [88](#)

Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [88](#)

Prévention de sortie de voie, [213](#)

Prise accessoires, [350](#)

Prise de charge, [20](#)

Programmation de la charge, [46](#)

Projecteurs : réglage, [162](#)

R

Radio, [345](#)

Rangements/aménagements : habitacle, [351](#)

Réglage des sièges avant, [75](#)

Réglage électrique de la hauteur des faisceaux, [162](#)

Réglages, [140](#)

Réglages : menu de configuration, [140](#)

Réglages des projecteurs, [162](#)

Réglages personnalisés du véhicule, [140](#)

Régulateur de vitesse, [268](#), [274](#), [279](#)

Régulateur de vitesse adaptatif, [279](#)

Régulateur - Limiteur de vitesse, [268](#), [274](#)

Remorquage : dépannage, [379](#)

Remorquage dépannage, [379](#)

Remplacement des balais d'essuie-vitre, [386](#)

Retenue complémentaire aux ceintures, [88](#), [93](#)

Retenue enfants, [97](#)

Rétroviseurs, [150](#)

Rétrovision par caméra, [152](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

S

Sécurité enfants, [60](#), [97](#), [97](#), [121](#), [347](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [119](#)
Sièges : avant à commandes électriques, [77](#)
Sièges : chauffant, [77](#)
Sièges : réglage, [77](#)
Sièges arrière, [82](#)
Sièges avant, [75](#)
Sièges avant : réglage, [75](#), [84](#)
Sièges enfants, [97](#), [103](#)
Signalisation éclairage, [162](#)
Sortie sécurisée des occupants, [323](#)
Stationnement : aide au parking, [319](#)
Stores, pare-soleil, [349](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [202](#)
Système de détection de passager, [121](#), [121](#)
Système de navigation, [345](#)
Système de retenue enfants, [97](#), [121](#)
Système de surveillance de pression des pneumatiques, [192](#)

T

Tableau de bord, [184](#), [197](#)
Téléphone, [345](#)
Transport d'enfants, [97](#), [121](#)

V

Véhicule électrique : autonomie du véhicule, [190](#)
Véhicule électrique : conduite, [190](#)

Véhicule électrique : présentation, [20](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [60](#), [68](#)
Verrouillage des portes, [55](#), [60](#)
Volant de direction : réglage, [148](#)



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1402-7 - 77 11 416 638 - 07/2024 - Edition française



7711416638

